

BULLETIN DES AMIS DE SCEAUX

NOUVELLE SÉRIE N° 31

2015

SOMMAIRE

TRAVAUX ET RECHERCHES

Les quinze premières années des Amis de Sceaux	1
Maud Espérou	
La refondation des Amis de Sceaux.....	17
Martine Grigaut	
Les nouvelles mesures	19
Hélène Frechin	
Le mètre étalon	25
Jean-Luc Gourdin	
À propos de la Libération à Sceaux	51
Martine Grigaut	
Enquête sur le Bégonia <i>Gloire de Sceaux</i>	59
Micheline Henry	
Les armoiries de Sceaux et de ses anciens seigneurs	69
Pierre Jaillard	

COMPTE RENDU DE VISITE

Visite de L'Hôtel de Ville de Paris	81
Martine Grigaut	
Au cœur du vieux village du Plessis-Piquet.	
Promenade commentée <i>HistoriCités</i> ® du 16 octobre pour <i>Les Amis de Sceaux</i>	85
Thierry Dindeleux	

ÉPHÉMÉRIDES	101
--------------------------	-----

VIE DE L'ASSOCIATION

Rapport moral 2014	105
Martine Grigaut	
In Memoriam	107
Martine Grigaut	

LES AMIS DE SCEAUX

Société d'histoire locale fondée en 1924

La société des Amis de Sceaux a pour objet de rechercher, de recueillir, d'inventorier tous documents, témoignages, souvenirs concernant la ville de Sceaux et sa région et de les mettre à la disposition du public.

Elle a son siège à la Bibliothèque municipale, 7, rue Honoré de Balzac, 92330.

Tél. 01 41 13 77 98

. lesamisdesceaux@orange.fr – amis-de-sceaux.org.

Présidente d'honneur	Thérèse Pila
Présidente	Martine Grigaut
Vice-présidentes	Jacqueline Combarous, Micheline Henry
Secrétaire générale	Micheline Suard
Secrétaire générale adjointe	Claire Balland
Trésorier	Jean-Bernard Festal
Trésorier adjoint	François Garapon
Membres d'honneur	Erwin Guldner †, Renée Lemaître †
Membre de droit	Jean-Philippe Allardi

Conseil d'administration

Claire Balland, Claude Barrère, Jean-Pierre Bornet, Danièle Bougler, Martine Capet, Jacqueline Combarous, Thierry Dindeleux, Maud Espérou, Jean-Bernard Festal, Françoise Flot, François Garapon, Jean-Luc Gourdin, Martine Grigaut, Micheline Henry, Pierre Jaillard, Annie Marsh, Marianne de Meyenbourg, Françoise Petit, Bruno Philippe, Thérèse Pila, Catherine Rhein, Micheline Suard.

Cotisation

Membre bienfaiteur	Par couple	Individuelle
À partir de 40 €	30 €	25 €

Une permanence de l'Association est ouverte, dans la salle du fonds local de la Bibliothèque municipale, les premiers samedis du mois de 14h00 à 17h00 et les autres samedis sur rendez-vous et les jeudis de 16h00 à 18h30, excepté pendant les vacances scolaires.



Bulletin des Amis de Sceaux

ISSN 0758-8151

Revue annuelle paraissant au printemps

Directeur de la publication Martine GRIGAUT

Composition et mise en page MICRO UNIVERSITÉ

Imprimerie B.S.R

Prix au numéro : 12 €

Le Bulletin est servi gratuitement à tous les adhérents

Les quinze premières années, 1925-1940 des Amis de Sceaux

Samedi 29 novembre 2014, les Amis de Sceaux ont célébré les quatre-vingt-dix ans de leur Société à l'hôtel de ville de Sceaux, en présence de M. Philippe Laurent, Maire de Sceaux, de M. Jean-Philippe Allardi, adjoint au maire, délégué à la culture. D'autres conseillers municipaux s'étaient joints à cette réunion ainsi que de nombreux Scéens. L'article ci-dessous reprend la conférence donnée par Maud Espérou.

Le texte de Martine Grigaut sur la Refondation des Amis de Sceaux en 1979 retrace la vitalité actuelle de notre Association.

La Société des Amis de Sceaux a, aujourd'hui, 90 ans ; c'est un bel âge et certainement impressionnant pour ceux qui sont plus jeunes que la majorité des membres de notre Conseil d'administration. Ils risquent de prendre cette institution pour une antiquité ; ils pourraient, peut-être, acquiescer aux propos de l'historien Richard Cobb, décrivant une société-sœur :

« La réunion se tenait dans une pièce de la Chambre de commerce dont la porte était marquée de l'inscription en lettres blanches « Société havraises d'études diverses »... la salle offrait l'aspect cérémonieux, lourd et renfermé des fastes officiels de la III^e République. Un haut dossier était réservé au Président, un vaste encrier et un cheval cabré en bronze marquaient sa place sur la table ».

Cette description, relevée par Françoise Bercé dans *Les Lieux de Mémoire* (t. II, *La Nation*, p. 533), est bien loin de notre réalité aux Amis de Sceaux. Ces quelques pages visent à faire revivre la naissance de notre société, les années d'avant-guerre et un peu au-delà ; elles veulent rappeler ceux qui nous ont précédés dans les instances de la Société. Où, quand, comment naquit cette société savante dont nous sommes héritiers ?

Mais auparavant, il n'est pas inutile de faire un détour et de dire un mot de ce que furent les sociétés savantes, depuis un siècle et demi environ. En créant la Société d'histoire de France, Guizot est, pourrait-on dire, le patron des sociétés savantes. La Société d'histoire de France deviendra le Comité des travaux historiques et scientifiques auquel, nous, les Amis de Sceaux sommes rattachés, en adhérant à la Fédération des sociétés historiques et archéologiques de Paris et d'Île-de-France.

Certaines de ces sociétés, de dimension plus que nationales, furent et demeurent prestigieuses. La Société de géographie en est le plus bel exemple. Bien que née en 1821 et de ce fait la plus ancienne société de géographie européenne, elle acquit tout son prestige sous la III^e République en favorisant des voyages et des expéditions importantes pour la recherche géographique. La bibliothèque de 500 000 livres et de documents photographiques qu'elle constitua est aujourd'hui déposée à la Bibliothèque nationale de France. On peut citer encore, pour mémoire, la Société d'histoire du protestantisme français, créée en 1852, ou la Société d'histoire littéraire de France qui a vu le jour en 1894. Toutes ces sociétés furent et sont, encore aujourd'hui, nombreuses ; elles portent des projets qui couvrent la recherche historique ou littéraire, comme celles mentionnées plus haut ; elles ne sauraient cacher, bien que celles-là furent moins nombreuses, les sociétés dédiées aux sciences exactes ou de la vie comme la Société zoologique de France qui date de 1876.

Ces grandes sociétés paraissent assurément bien éloignées de celles plus modestes qui ne sont que l'émanation de leur région, département ou ville. Elles n'en sont séparées que par leur profil, leur visibilité, leur projet moins ambitieux, mais néanmoins elles n'en demeurent pas moins, très proches, par l'élan et la curiosité intellectuelle qui animent leurs fondateurs et leurs responsables. Tout le but de ces sociétés, quelle que soit leur audience, nationale ou locale, ancienne ou récente, est de retrouver, de conserver et de faire connaître les archives de France.

Le Comité des travaux historiques favorisa l'essor des sociétés savantes locales au cours de la seconde moitié du XIX^e siècle. Leur projet commun s'ordonne en trois directions, sauvegarder les monuments, constituer des collections d'objets ou de documents manuscrits et imprimés, publier. Si dans les premiers temps, les notables provinciaux donnèrent corps à ce mouvement, assez tôt, les érudits, les universitaires, professeurs du second degré et d'université, les chartistes les remplacèrent, comme nous le verrons à Sceaux. Quasiment, chaque chef-lieu voit naître à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e une société savante. Plus près de nous, en Île-de-France, 82 sociétés sont recensées. On peut citer, nées en 1892, la Société historique d'Auteuil et de Passy, en 1895 la Société historique et archéologique de Corbeil, de l'Essonne et du Hurepoix, en 1898 la Société historique du VI^e arrondissement de Paris ; au tournant du siècle en 1904, la Société archéologique de l'histoire de Chelles. Un grand temps mort, évidemment dû à la guerre. Le goût des travaux historiques et des activités, qu'on dit aujourd'hui, patrimoniales, revient dans les années vingt. En 1922, la Société d'histoire et

d'archéologie le Vieux Saint-Maur voit le jour. Le 30 décembre 1924, les statuts des Amis de Sceaux sont déposés.

Cette introduction permet de mieux situer notre société et comprendre qu'elle n'est pas isolée mais qu'elle participe d'un mouvement profondément ancré en France. Dès lors, les quinze premières années des Amis de Sceaux jusqu'à la déclaration de guerre, et les tentatives pour reprendre les activités anciennes, après la guerre, peuvent être racontées et analysées.

Peu de documents et d'archives de la période d'avant-guerre subsistent. Pourtant il existe une pièce importante qui a été donnée par le trésorier des Amis, Jean-Bernard Festal. Il s'agit d'une convocation, datée du 20 octobre 1924, pour une réunion fixée au lundi 27 octobre à 20h30 à la mairie ; elle émane d'un groupe d'amis de Sceaux signée du bibliothécaire municipal E[rnest] Chouteau. Cette convocation expose la raison de la réunion, « fonder une Société des Amis de Sceaux » dont les buts s'alignent sur ceux exposés précédemment.

« Nous avons l'intention de fonder une Société « Les Amis de Sceaux » qui aura pour objet :

- De rechercher, de recueillir, de classer et d'exposer tous documents historiques, archéologiques, industriels et artistiques concernant la Ville de Sceaux.
- D'assurer la protection des sites et des monuments intéressants.
- D'appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence tous les projets dont la réalisation rendrait la ville plus belle. »

La première réunion constitutive se tint le 27 octobre 1924 sous la présidence du maire d'alors, Jean-Baptiste Bergeret de Frouville. Il est inutile de revenir ici sur le rôle important qu'a tenu Bergeret de Frouville dans les affaires de la ville, et tout particulièrement dans l'acquisition du domaine de Sceaux par le département. Dans la création de la société, son influence a, également, été décisive. 34 personnes étaient présentes, ce jour-là. Le nombre d'adhérents s'accrût très rapidement : plus de 80 scéens répondirent à l'appel de la première assemblée générale le 1er décembre 1924. Pour mémoire, rappelons qu'au recensement de 1926, Sceaux ne comptait que 6 996 habitants. En une décennie, près de 20% de la population de la ville se retrouva aux Amis de Sceaux. En deux mois, les statuts furent établis et déposés.

Sans reprendre la totalité des 11 articles des statuts, quelques remarques préalables s'imposent. L'article 1 mentionne comme siège de la Société, la mairie, ce qui marque plus qu'une bienveillance de la mairie pour cette nouvelle société.

L'article 4 donne le prix de la cotisation annuelle 5 francs minimum et 50 francs comme membre perpétuel. Ces deux articles sont empreints d'une certaine naïveté. Ils paraissent tout à fait improbables aujourd'hui : l'article 1 entraîne une confusion entre le public et le privé ; il ne marque pas la distance entre élus et association. Quant à l'article 4, il présume d'une monnaie stable et d'aucune évolution monétaire dans un temps plus ou moins long. Plus tard, lors d'une réunion de 1938, on se plaint de l'inflation alors que la cotisation avait déjà été portée à 10 francs en 1934/1935 ! c'est la raison pour laquelle le prix de la cotisation est rarement mentionné dans des statuts d'une association.

L'article 2, le plus fondamental, donne les orientations de la Société :

« La Société des Amis de Sceaux a pour objet :

- a) De rechercher, de recueillir, de classer tous documents concernant la ville de Sceaux et de les mettre à la disposition des chercheurs.
- b) De fournir aux membres du corps enseignant des documents authentiques se rapportant à l'histoire locale et qui leur permettront de serrer de plus près la vérité historique et de rendre l'enseignement de l'histoire plus concret, plus vivant.
- c) D'assurer la protection des sites et monuments intéressants.
- d) D'appuyer dans la mesure de ses forces et de son influence tous les projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle. »

Ces statuts explicitent les intentions de la première réunion ; les points, *a*, *b*, *c*, correspondent totalement aux objectifs des sociétés savantes en général. En revanche le point *d* innove : en faisant un anachronisme, cette tentation hygiéniste peut être, aisément, qualifiée d'environnementale ou écologique.

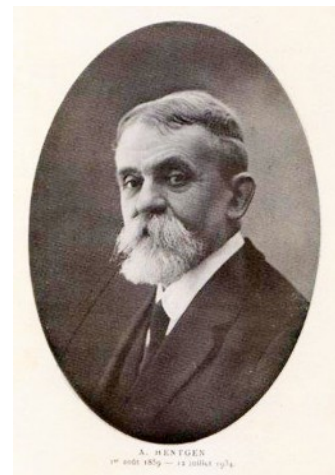
Par son article 3, la société marque son attachement à la laïcité et son indépendance vis-à-vis du politique. L'article 6 retrouve les finalités des associations sœurs, conférences, publications, promenades, terme, toutefois, légèrement suranné.

Les sept autres articles organisent institutionnellement la société ; le bureau ressemble à celui d'aujourd'hui, 1 président, 2 vice-présidents, un trésorier, mais 3 secrétaires, un général, un administratif et un archiviste.

Qui sont ces initiateurs qui se réunissent à la mairie ? Chaque Bulletin nous donne la composition du bureau et du comité. Première remarque ; notre conseil d'administration, aujourd'hui, est, sans conteste, majoritairement féminin ; ce ne fut pas ainsi à cette époque-là. Une seule femme, Jeanne-Marie Fourcade-Cancellé, artiste peintre, qui illustrera le Bulletin en 1931, fait partie du premier Comité. Plus tard, deux autres dames furent appelées à siéger auprès de leurs collègues masculins, Mademoiselle Guillaume en 1932 et Mademoiselle Forfer en 1938. Les

membres de ce premier Comité ne sont pas des jeunes gens, mais des hommes mûrs, nés entre les années 1880 et 1890 ; le plus âgé, Emile Fix, qui a introduit le bulletin de 1925 par un sonnet, a 74 ans, mais le plus jeune d'entre eux, René Loiseau, a 26 ans. Il est natif de Sceaux comme Ernest Chouteau. ; 11 sont nés en province, 12 à Paris, 1 à Neuilly... mais Anatole Hentgen, premier président est né à Saint-Petersbourg et Léonard est enfant d'Odessa. Ces messieurs sont des hommes encore en activité quand ils se réunissent pour la première fois. Les sociologues les rangeraient, pour la majorité d'entre eux, dans la classe moyenne supérieure, présentant une communauté d'identité : ils se recrutent majoritairement parmi les membres de l'enseignement secondaire, professeurs au lycée Lakanal ou dans les grands lycées parisiens ; mais aussi deux instituteurs, un professeur d'université. Les archivistes-paléographes, c'est-à-dire, les chartistes, qu'ils travaillent aux Archives Nationales ou dans des bibliothèques forment un petit groupe actif. D'autres professions sont représentées, fonctionnaires de la préfecture de la Seine, ingénieur, médecin, notaire, architecte, commerçant...mais pas de rentier pas plus que de cadre ou de typographe de l'imprimerie Charaire qui était le plus important employeur de la ville et comptait dans son personnel certainement plus de 200 Scéens. Ils habitent, tous, Sceaux, dans des pavillons très voisins, dans un périmètre autour de la mairie et du lycée Lakanal.

Quelques personnalités se détachent par leur engagement militant. Il n'est pas inutile de présenter ceux qui semblent les plus influents et les plus actifs, Anatole Hentgen, Auguste Panthier, Henri Lemaître. Le premier Anatole Hentgen est Luxembourgeois de naissance, les accords commerciaux et industriels entre la France et la Russie le font naître comme les actes municipaux le marquent à Saint-Petersbourg où son père participait à une mission française pour l'établissement de ligne de chemin de fer. Revenu en France, il eut une scolarité brillante qui le mena à l'École normale supérieure d'où il sortit agrégé d'histoire et géographie Sa carrière fut classique, lycées de province, Douai, Valenciennes, puis les grands lycées, Lakanal, Montaigne, Henri IV. Comme de nombreux enseignants très motivés par le métier, il participe à l'édition de manuels scolaires. Son nom apparaît dans le catalogue de la Bibliothèque nationale de France pour des manuels de géographie sur l'Asie publiés chez Delagrave en 1904 et 1906. D'autres manuels, non répertoriés, ont sans doute existé : le manque de rigueur du dépôt légal de l'époque en est sans doute la cause. Parallèlement à sa vie de professeur, il s'intéresse à la vie publique, entre au Conseil municipal de



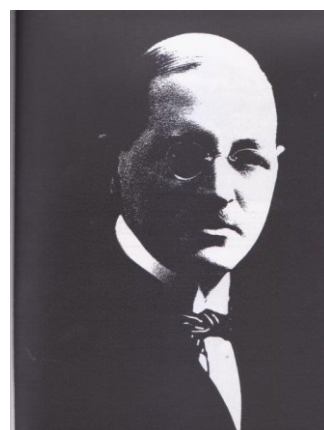
Sceaux en 1908, devient premier adjoint en 1911 et est élu maire le 22 avril 1925, charge qu'il occupa jusqu'en 1927. Sa position de maire ne l'empêcha pas d'être choisi comme président des Amis de Sceaux ; cette double fonction, inhabituelle aujourd'hui, et qui aurait pu entraîner des récriminations d'autres associations, favorisa certainement l'essor des Amis. Dans l'article nécrologique qui ouvre le bulletin de l'année 1934, l'auteur anonyme évoque l'attachement d'Anatole Hentgen, aux Amis de Sceaux : « comités, assemblées, excursions, archives, bulletins, pressions, rien ne le rebuta. Il fut, président, conférencier, scribe ; factotum. Il donna ses dernières forces pour que la société pût arriver à la vitalité ».

Deuxième acteur important dans la première vie des Amis de Sceaux, Auguste



Panthier. Il naît le 29 mars 1879 à Montluçon. Sa carrière de professeur d'histoire géographie débute, en 1906, à Nevers où il se marie. Il y reste jusqu'à la déclaration de guerre. Son goût pour les fouilles archéologiques se révèlent pendant ses huit années passées dans le Nivernais. Blessé, certainement très sérieusement à la guerre, en 1915, il a dû être réformé, il est nommé en 1916 au lycée Lakanal où il y resta jusqu'à la retraite. On peut facilement imaginer qu'il fut un professeur très attaché à son métier. Il participa avec Hentgen à la

création du cours Florian pour jeunes filles car elles n'avaient aucun accès à l'enseignement secondaire public dans la banlieue sud jusqu'à l'ouverture du lycée Marie-Curie. Renée Lemaître se souvient, dans l'introduction qu'elle fit aux textes d'Auguste Panthier, de la vie et du pittoresque qu'il savait donner à ses cours. Son intérêt pour les fouilles archéologiques persista: quatre articles dans les bulletins (1930 à 1933) en portent témoignage. Il fut un inlassable Secrétaire général de l'Association. C'est à lui que revient la responsabilité d'établir l'ordre du jour des réunions du Comité et d'en faire le compte-rendu – qui ne semble pas avoir été diffusé –. Dans ce cahier retrouvé, qui couvre les années 1936-1939, c'est à la main qu'il transcrit le déroulé des réunions du Comité et des Assemblées générales. Ce sont parfois des comptes rendus, longs, au style fleuri et peu administratif. Il ne vit pas la fin de la guerre ; il meurt subitement dans les rues de Sceaux le 5 mai 1945.



La troisième des personnalités, qui ont marqué les Amis de Sceaux, Henri Lemaître fut un homme important dans sa vie professionnelle. Sans s'intéresser particulièrement à

l'histoire des bibliothèques en France, il convient d'insister sur la place qu'il tint pour le développement de la lecture publique. Né en 1881 dans une famille de libraires papetiers de Valenciennes, il entre à 18 ans à l'École des chartes ; à sa sortie, il est engagé à la Bibliothèque nationale, au département des Imprimés. Envoyé aux États-Unis pour étudier le copyright, il découvre la diversité des bibliothèques là-bas. Après la guerre, il quitte la BN ; dans ses différentes fonctions, dont celle de Directeur de la *Revue des bibliothèques* – fonction qu'il occupait en 1925 – il emploie toute son énergie à donner des perspectives modernes au métier de bibliothécaire. Le métier, pour lui, n'est pas une sinécure qui honore une notoriété littéraire, le bibliothécaire n'est pas un érudit, ce n'est pas instituteur qui gère une bibliothèque populaire, c'est un professionnel à part entière. Pour développer cette vision d'un professionnel formé à des règles et à des pratiques ouvertes sur un large public, il organise, à Alger en 1931, un congrès qu'aucun bibliothécaire aujourd'hui n'a oublié. Selon la conclusion à l'article que donna Noë Richter dans *l'Histoire des bibliothèques*, « L'étendue et la qualité de ses compétences lui ont valu l'estime de ses pairs, non seulement en France, mais aussi dans les associations étrangères. [il a été] celui qui a le mieux incarné l'esprit de la bibliothèque moderne ». Ce sont ses qualités professionnelles, son énergie, son esprit d'ouverture dont il fit profiter Les Amis ; il en fut vice-président dès 1925 et président à partir de 1931 ; il essaya de relancer la société, mise en sommeil pendant la guerre, mais des énergies nouvelles ne prirent pas le relais après sa mort en 1946.

Cette galerie de portraits, que j'ai tenté de faire revivre, ne serait pas complète si était passée sous silence la personnalité de l'abbé René Jaguelin.

La maladie, qui l'a emporté à 53 ans, en 1928, ne lui a permis de participer activement qu'aux quatre premières années des Amis de Sceaux. Né à Poillé dans la Sarthe en 1875, dans une famille de paysans aisés, il est orphelin à huit ans. Il est pris en charge par ses trois oncles ecclésiastiques ; dès le petit séminaire, il s'intéresse à l'archéologie. Il



est ordonné prêtre en 1898 et après quelques années d'enseignement, il est à Paris pour suivre des cours en auditeur libre à l'École des Chartes et préparer une double licence d'histoire et de droit. Ses ennuis de santé l'éloignent de l'enseignement ; il est nommé vicaire en 1922 à Sceaux. Dès lors il s'attache à étudier l'église de Sceaux de façon parfois acrobatique ; on le voit couché sur le dos à « la clé de voûte, au-dessus du maître autel pour déchiffrer la date de reconstruction de l'église après

l'incendie de 1531 ». Il fait partie de ceux qui, avec Bergeret de Frouville, Chouteau et les autres, militent pour la création de la Société. Dès la première assemblée générale statutaire, il fait une conférence qu'on peut lire dans le premier bulletin, *Les sources de l'histoire de Sceaux à Sceaux*. Il expose un programme de travaux et recherches et songe à y associer les communes voisines, Bagneux, Châtenay, Arcueil et Antony dont les églises sont plus ou moins contemporaines de celle de Sceaux. En 1925, il est nommé archiviste diocésain ; à ce poste il retrouve les autres bibliothécaires-archivistes des Amis, mais il ne put mettre à profit ses compétences d'archiviste que durant trois ans.

Qu'ont réalisé ceux qui ont voulu cette société, nommée les Amis de Sceaux ? Quelle a été leur action et quelles étaient leurs ressources pour mener à bien leurs activités ? Pas de trace des rapports financiers, mais ont-ils même existé ? Comme dans toutes associations, les cotisations sont les premières sources de financement 5 ou 10 francs multipliés par une moyenne de 250 personnes, ce qui ne donne pas de ressources assurées confortables. Il n'est pas sûr que tous les adhérents aient été à jour de leur cotisation. La mairie leur accordait une subvention dont le montant demeure inconnu ; ils recevaient du conseil général de la Seine et sans doute du ministère de l'instruction publique, plus spécialement la direction des beaux-arts, 200 francs annuels de chacun. La dépense la plus lourde venait de l'impression du Bulletin, ce qui sera examiné plus loin.

Pendant ces quinze années, ils ont été fidèles aux buts qu'ils s'étaient fixés. À la belle saison, ils organisaient des « promenades », comme ils disaient ; la visite du parc de Sceaux fut évidemment très suivie.



Cliché : Coll. part. Archives des Amis de Sceaux

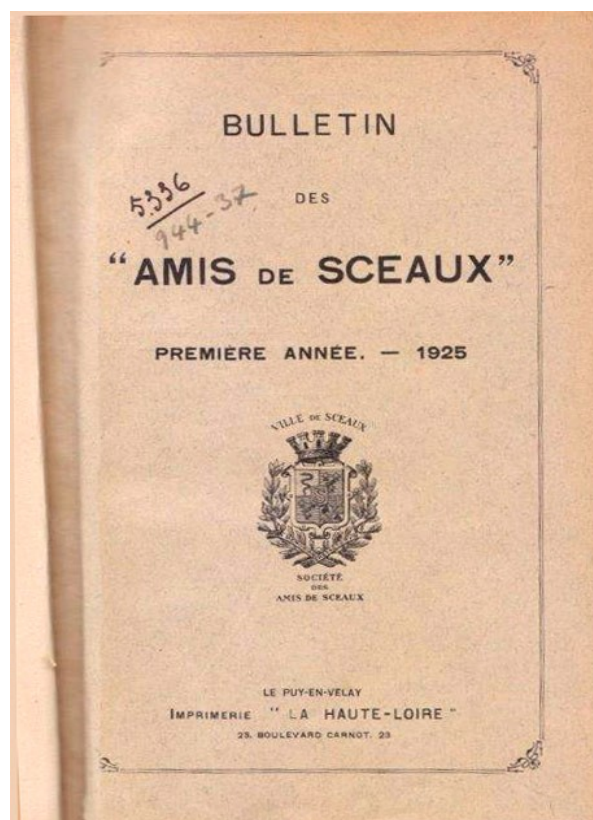
Ils allèrent aussi visiter le parc de la maison de Chateaubriand ; en 1936, le Palais Bourbon c'est à dire, la Chambre des députés, le 27 juin 1937, ils étaient nombreux à découvrir le lycée Marie-Curie sous la conduite de Mlle Forfer. Comme l'écrit Auguste Panthier, « ils ont admiré les cuisines, les classes, les études, les cours, les préaux, la salle de gymnastique transformable en théâtre, la cheminée, la décoration de briques. Ils ont surtout remarqué la propreté luxueuse de tout l'établissement ». Les lycées parisiens qu'ils connaissaient ont dû leur sembler bien vieillots face à la modernité de Marie-Curie. Ils visitèrent aussi la villa Baltard ; « la promenade » était accompagnée d'une causerie donnée par Louis Arnould, professeur à la Faculté de lettres de Poitiers.

Ils programmaient chaque année une ou deux conférences, certaines ont été reprises dans leur Bulletin annuel. Les conférenciers étaient membres du Comité comme l'abbé Jaguelin ou Jean Morel ; mais on pouvait faire appel à des personnes extérieures comme J. R. Carré, professeur de philosophie à l'université de Poitiers, venu parler de Fontenelle à la cour de Sceaux. Pour célébrer Champin, on demanda à François Boucher, conservateur adjoint au musée Carnavalet d'évoquer, devant les Scéens de 1937, l'effervescence artistique des années 1820/1830. En 1938, l'assemblée générale fut l'occasion d'une grande fête où fut commémoré le bicentenaire de Mouret, maître de chapelle de la duchesse du Maine. L'ensemble instrumental de l'école César Franck apporta son concours ; ténor, cantatrice et chœur étaient des professionnels, pour certains peut-être bénévoles car les comptes rendus des réunions préparatoires font écho des soucis financiers, location d'un clavecin, frais d'impression des programmes, des billets. Pour couvrir ces dépenses, la participation était de 8 francs pour les adultes, [Panthier écrivait les *grandes personnes*] 4 francs pour les élèves. Il y eut aussi un certain nombre d'invités dont le maire, le proviseur du lycée Lakanal et la directrice du lycée Marie-Curie. La causerie qu'avait donnée Renée Viollier, à cette occasion, fut publiée dans le dernier bulletin paru en 1940 ; elle était accompagnée d'extrait de la musique du Mariage de Ragonde.

Les conférences à prévoir, les visites à faire n'étaient pas les seules raisons de leurs réunions. Un des objectifs des Amis, contenu dans l'article 2 des statuts, et qu'il partageait avec d'autres Sociétés, leur imposait d'assurer la protection des sites et des monuments intéressants. On ne sait si les « vœux », comme ils nommaient les recommandations, qu'ils adressaient à la Commission du Vieux Paris et les démarches éventuelles auprès des autorités administratives compétentes, portèrent leurs fruits. Il semble que l'image, qu'ils pouvaient avoir de Sceaux et des communes voisines, était plutôt « passéiste » et qu'ils redoutaient tout ce qui aurait

changé leur horizon habituel. Les annales en fin de bulletin portent témoignage de cet intérêt pour la ville de Sceaux et ses environs. Dès le premier bulletin, ils évoquent le lotissement des Blagis qui avait eu lieu en 1921, de même celui des Sablons en 1922, ou l'acquisition par la mairie de la propriété Maillard en 1923. L'achat du Domaine de Sceaux par le département et les problèmes de voirie aux alentours les préoccupaient les années suivantes. En 1934 le département avait fait disparaître « en catimini », comme ils l'écrivaient, la petite chapelle gothique que les Trévises avaient fait bâtir dans le domaine. En septembre 1938, on s'insurgeait contre les autorités départementales « qui profitent des vacances et des menaces de guerre pour ouvrir une enquête clandestine en vue d'élargir à 18 m la voie n° 67, [c'est-à-dire la rue Voltaire], il s'agit de détruire tout le village de Sceaux, la rue Voltaire, la rue Dufour et ensuite le château des Imbergères ». Ils étaient attentifs et assez rétifs aux transformations de la ville mais il ne semble pas avoir été très influents. Si, à juste raison, on peut regretter le château des Imbergères, doit-on être nostalgique d'un bâtiment gothique construit au XIX^e siècle ! Par ailleurs, l'urbanisme lié à l'augmentation de la population impose des règles de voirie nouvelle ; la destruction de l'îlot Voltaire, voulue dès 1931, répondait bien à l'article 2 des statuts « appuyer tous les projets dont la réalisation rendrait la cité plus saine. » En se révoltant contre les transformations nécessaires apportées à la rue Voltaire et à ses alentours, le texte des annales faisait état d'un esprit contraire à celui de 1925.

C'est sans doute les 13 bulletins annuels qui font le mieux connaître l'activité passée des Amis de Sceaux. En publiant chaque année une revue, ils s'inscrivent dans la tradition des sociétés savantes. Aujourd'hui, cette publication peut nous paraître sévère ; une couverture beige, sans trop de recherche typographique, avec juste, l'emblème d'alors de la ville de Sceaux ; au verso de la couverture sont donnés les noms des personnes qui participent au bureau et au comité ; en troisième et quatrième de couverture, on lit les statuts de la société. On trouve évidemment le nom de l'imprimeur ;



on peut être surpris par l'adresse « Imprimerie La Haute-Loire, Le Puy-en-Velay ». Certes, de nombreuses imprimeries étaient installées dans le centre de la France, mais on peut s'étonner qu'ils n'aient pas fait appel à l'imprimerie Charaire, située à une centaine de mètres de la mairie. Ils se seraient, sans doute, évité de la fatigue et surtout des frais de poste alors qu'ils se plaignaient du coût excessif auquel leur revenait le bulletin. Ils avaient même songé à y inclure des publicités – ce qui se fait couramment dans de nombreuses revues similaires –. Ils auraient gagné aussi du temps pour la relecture des épreuves. On peut supposer qu'ils pensaient que leur publication était trop sérieuse pour voisiner avec *Les Pieds nickelés*, et les romans du *Masque*. Ils ignoraient ou feignaient-ils seulement d'ignorer que l'imprimerie Charaire avait été un imprimeur important de livres scolaires, édités par Delagrave, et des premières *Annales de l'Institut Pasteur*.

Quelle était la diffusion du bulletin ? en 1938, on songe à le tirer à 450 exemplaires ; comme aucun prix au numéro, pas plus qu'un tarif d'abonnement ne sont indiqués, on peut penser qu'il n'était pas vendu, qu'il était uniquement distribué gratuitement aux adhérents ; quelques exemplaires étaient gardés pour des échanges avec des sociétés sœurs qui adressaient à Henri Lemaître leurs propres publications. Il était envoyé à la Bibliothèque nationale, à Bibliothèque historique de la Ville de Paris où la collection est conservée ; quelques numéros se trouvent encore aujourd'hui à la bibliothèque Sainte-Geneviève et à la Sorbonne.

Chaque livraison comptait une centaine de pages, contenant en moyenne trois ou quatre articles illustrés de cartes, plans, photos et même des extraits de partitions musicales. Les conférences données durant l'année précédente étaient reproduites. Tous les numéros se terminaient par les annales de l'année qui relataient les événements importants, à Sceaux et aux alentours immédiats, dont les élections, sans indication de l'appartenance politique des élus. Les deux dernières années, 1937 et 1938, sont dans la tradition des revues, sans doute sous l'influence d'Henri Lemaître : elles consacrent une ou deux pages aux livres reçus.

Une grande majorité des articles couvre l'histoire du Domaine ; le duc, la duchesse et leur cour ont été des sujets favoris. On pouvait trouver aussi des contributions plus austères comme celles de Panthier sur *Les fouilles archéologiques autour de l'Hajj et celles de Chevigny* ou celles de Maugarny sur *Le glossaire de la banlieue sud de Paris* ou encore celle d'Arnold Van Gennep, dans le bulletin de 1929, sur *Les stations préhistoriques de la partie septentrionale du plateau de Longboyau*. Un mot sur cet homme, né en 1873, qui habita, pendant plus de 40 ans, Bourg-la-Reine et y mourut en 1957. Van Gennep était déjà un auteur connu qui fut à la naissance de la recherche

ethnologique en France et dont tout travail dans le domaine s'appuie encore sur le *Manuel du Folklore français contemporain*. Il faut bien le reconnaître, la majorité des textes publiés fut loin d'être l'œuvre de chercheurs et d'historiens confirmés. Cependant on se doit de citer Jean Meuvret, fils d'un médecin installé à Sceaux, ancien élève du lycée Lakanal. En 1929, jeune disciple d'Henri Hauser, répétiteur d'histoire à l'ENS, il écrivait sur le *baillage de Sceaux au temps de Louis XIV*, lui dont on prévoyait déjà qu'il deviendrait un grand historien économiste d'Ancien Régime, comme l'ont prouvé ses ouvrages parus aux publications de l'École des hautes études en sciences sociales.

Le dernier article, dans le dernier bulletin publié, s'ouvre sur l'avenir : *Étude sur la lecture publique dans la région de Sceaux et projet d'organisation générale*. 15 pages dues à Jacques Aubrun, le bibliothécaire municipal. Ce texte est marqué par l'influence d'Henri Lemaître et de quelques autres bibliothécaires militants pour une plus grande ouverture des bibliothèques publiques.

La guerre, on s'en doute, ne fut pas une période favorable aux activités des Amis de Sceaux. Auguste Panthier obtint des autorités d'occupation, en mars 1942, de faire une conférence, à la mairie, sur le Château des Imbergères qui avait été détruit deux, trois ans auparavant ; en revanche l'année suivante, il ne put donner, devant le public scéen, le résultat de ses travaux sur le Petit Château. Ce texte et le précédent ne furent publiés qu'en 1998, grâce à Renée Lemaître. Avec la fin des hostilités, on tenta de faire revivre la société ; une première réunion se tint le 21 juillet 1945 sous la présidence d'Henri Lemaître qui malheureusement mourut un an après, en novembre 46. Après sa mort, il semble qu'on ait eu des difficultés à trouver un président ; ce fut à René Héron de Villefosse, alors conservateur des musées de l'Île-de-France et Cognacq-Jay qu'échut cette responsabilité. On découvre sur des prospectus une nouvelle qualification de la société qui devient *Société archéologique, historique, artistique et littéraire*. Des conférences ou expositions ont été organisées jusqu'à l'été 1950, des affichettes imprimées. Ces manifestations furent-elles suivies ? Il n'existe aucune trace pour témoigner d'un regain d'intérêt pour continuer l'œuvre des fondateurs. Le temps, il est vrai, n'était plus à se pencher sur l'histoire locale. Le vieillissement des anciens membres du Comité, la reconstruction du pays et le rajeunissement de la population ont eu raison de la reprise et de la continuité de la société. Ce n'est qu'en 1979 que la Société retrouvera une activité dans la suite de ses fondateurs.

Ces quinze années d'activités suggèrent quelques réflexions ; on peut tenter d'esquisser un bilan. Nos prédécesseurs tinrent-ils les promesses qu'ils avaient exprimées lors leur première réunion ? Des regrets, certes. Marie Curie meurt en 1934, aucun article dans les années suivantes sur cette grande savante, deux fois prix Nobel, elle qui habitait et qui était enterrée à Sceaux et qui s'était dévouée au service des blessés pendant la guerre de 1914-1918 ; est-ce un relent de vieille tradition misogyne ? Dix pages pour célébrer André Theuriet, mais qui le connaît aujourd'hui ? Il n'est recensé dans aucune anthologie de la poésie française, que ce soit celle dirigée par André Gide ou celle plus récente due à Georges Pompidou. En revanche, rien sur Charles Péguy, ancien du lycée Lakanal, mort dans les premiers jours de la guerre ; l'auteur des *Cahiers de la quinzaine* faisait-il encore peur ? Pas une seule ligne sur Jean Giraudoux, lui aussi, ancien du lycée Lakanal, dont les pièces de théâtre, mises en scène par Louis Jouvet, faisaient courir tout Paris entre les deux guerres.

Quant à leur influence sur l'évolution de l'urbanisme de Sceaux, il semble qu'elle n'ait pas été souvent suivie d'effet et qu'ils n'aient pas eu toujours une vision ouverte de l'avenir. Pour l'histoire dont ils voulaient rendre « son enseignement plus concret, plus vivant » leurs travaux n'étaient pas influencés par Marc Bloch ni Lucien Febvre qui, en 1929, publiaient *Annales d'histoire économique et sociale*.

Mais ils ont fait connaître aux Scéens, d'hier et d'aujourd'hui, et c'est loin d'être insignifiant, la ville et son passé. Ils ont initié des recherches d'histoire locale, en privilégiant les hommes et les femmes d'Ancien Régime. Ils ont ouvert la voie, et c'est, là, leur grand mérite, afin que 90 ans plus tard, on continue de travailler sur la vie à Sceaux, sur son environnement, son avenir et sur ses habitants, duc, prince, ou plus humbles et « sans grade », sur tous ceux qui ont connu les heures sombres des guerres, comme les heures tranquilles de la paix.

Maud Espérou

Je tiens à remercier le Service des archives de la mairie, Aldine Martini et Pauline Bouquigny qui m'ont ouvert les registres d'état civil ainsi que les registres d'élection et qui m'ont aidée à les lire. Sans leur accompagnement, cet article n'aurait pas pu être écrit.

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

Listes électorales, 1925-1939.

Registre des décès, 1928-1950.

Registre des délibérations du Conseil municipal, 1925-1939.

Bulletin des amis de Sceaux, 1925-1938, 13 numéros.

Anatole Hentgen, *L'Asie au début du XX^e siècle*. – Paris, Delagrave, 1904.

Anatole Hentgen, *L'Asie, Insulinde, Afrique : classe de cinquième*. – Paris, Delagrave, 1906.

Auguste Panthier, *Enquête historique sur l'enseignement manuel dans les écoles non techniques*. Paris, Impr. Nationale, 1906.

Auguste Panthier, *Vieilles maisons de Sceaux, Le Petit Château, (1545-1945)*, éd. par Renée Lemaître. – Sceaux, Bulletin des Amis de Sceaux, Hors-série, 1998.

Françoise Bercé, *Arcisse de Caumont et les Sociétés savantes* in Les Lieux de mémoire sous la dir. de Pierre Nora : t. II La Nation. – Paris, 1986.

Daniel Fabre, *Le Manuel du folklore français d'Arnold Van Gennep* in Les Lieux de mémoire sous la dir de Pierre Nora : t.III, *Les France, 2, Traditions*. – Paris, 1992.

Laurent Theis, *Guizot et les institutions de mémoire* in Les Lieux de mémoire sous la dir. de Pierre Nora : t. II La Nation. – Paris, 1986.

<http://catalogue.bnf.fr>

<http://www.sudoc.fr>

ANNEXE 1

*Cliché :
lettre annonçant la fondation
des Amis de Sceaux
Archives de la société*

Monsieur,

Nous avons l'intention de fonder une Société
"Les Amis de Sceaux" qui aura pour objet:

- 1° de rechercher, de recueillir, de classer et d'exposer tous documents historiques archéologiques, industriels et artistiques concernant la Ville de Sceaux.
- 2° d'assurer la protection des sites et monuments intéressants.
- 3° à appuyer, dans la mesure de ses forces et de son influence tous projets dont la réalisation rendrait la Cité plus saine et plus belle.

Nous vous serions très reconnaissants de vouloir bien assister à notre première Réunion qui aura lieu à la Mairie
LE LUNDI 27 OCTOBRE 1924 à 20 h. 30.

Veillez agréer, Monsieur, l'assurance de nos sentiments dévoués.

Pour un groupe d'Amis de Sceaux
P/O. E. CHOUTEAU
bibliothécaire Municipal

ORDRE du JOUR :

- 1° But de la Société
- 2° Projet de Statuts
- 3° Local et siège de la Société
- 4° Election d'un bureau provisoire

M.

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien assister à l'Assemblée générale de la Société qui aura lieu, à la Mairie le Lundi 1er Décembre 1924 à 20h30.

Veillez agréer, M. _____, l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Président,
A. HENNINGEN.

ORDRE du JOUR

- 1° Procès-verbal de la réunion préparatoire.
- 2° Liste des membres de la Société.
- 3° Distribution et approbation des statuts de la Société.
- 4° Préparation de la promenade du 7 Décembre dans le parc de Tréville.
- 5° Communication de M. l'abbé Jaguelin:
(les sources de l'histoire de Sceaux sans quitter la Ville de Sceaux)

NOTA - Cette convocation devra être présentée à l'assemblée générale et le 7 Décembre pour la visite du Parc de Tréville.

*Cliché :
lettre annonçant la première
Assemblée générale des Amis de Sceaux.
Archives de la société*

ANNEXE 2

NOMS DES MEMBRES DU BUREAU ET DU PREMIER COMITE, 1925.

Président : Anatole HENTGEN. Saint-Pétersbourg 1859 – Sceaux 1934. Professeur d'histoire au lycée Henri IV, maire de Sceaux. [Président honoraire 1930-1934].

Vice-Président : abbé René Jules JAGUELIN. Poillé (Sarthe) 1875-1928, archiviste diocésain.

Vice-Président : Henri, Léon, Louis LEMAÎTRE. Valenciennes 1881-Sceaux 1946. Archiviste-paléographe. Directeur de *La Revue des bibliothèques* [Président-adjoint 1929, Président 1930-1946].

Secrétaire général : Auguste PANTHIER. Montluçon 1879 – Sceaux 1945,-professeur d'histoire au lycée Lakanal. [Secrétaire général 1925-1945].

Secrétaire administratif : Tristan, Auguste HAYER. Paris 1881, secrétaire de mairie.

Secrétaire-archiviste : Ernest CHOUTEAU. Sceaux 1872. Bibliothécaire communal. [Vice-président 1931, Président honoraire 1937].

Trésorier : Albert, François CORDIER. Paris 1878 – .Directeur à la Société générale (?).

Membres du Comité :

Henri, Claude, Victor BARBÉRIS. Moulins 1877. Peintre décorateur.

Paul, Alexandre Edmond CHAUVET. Paris 1877. Professeur au lycée Buffon, [secrétaire administratif 1931].

François Marie FIX. Lyon 1850-1931.Chef de bureau honoraire. [Vice-président 1929-1931].

Jeanne-Marie FOURCADE-CANCELLÉ. Paris1876-Sceaux 1953. Artiste peintre.

Georges-Edouard FOURCADE-CANCELLÉ. Neuilly 1881 – Sceaux 1976. Comptable à la Compagnie de Suez, [secrétaire-archiviste 1931].

Pierre HANGLAISE. Paris 1873 – Ecouché (Orne) 1951. Ingénieur, administrateur de la société Sudener. [Vice-président 1929-1930 ; Président-adjoint 1931, Président honoraire 1937].

Jules Emile HORDÉ. Paris 1882 – Sceaux 1957. Greffier de paix honoraire.

Jean Julien JACQUEMOT. Paris 1861 – Bourg-la-Reine 1954.Professeur.

René LOISEAU. Sceaux 1898 – Bourg-la-Reine 1971. Dessinateur architecte.

Paul-Georges MARICHAL. Paris 1870 – Sceaux 1943. Archiviste-conservateur aux Archives nationales, [Président-adjoint 1935].

Louis-Gabriel REIGE. Paris 1870 – Sceaux 1953. Architecte.

La refondation des Amis de Sceaux

En 1979, avec l'appui d'Erwin Guldner, alors maire de Sceaux, Renée Lemaître devient la présidente de la société. Elle inaugure une longue série de présidences toutes occupées par des femmes puisqu'en 1986 lui a succédé Françoise Petit, Jacqueline Combarous de 1994 à 1999, Thérèse Pila jusqu'en 2008 et Martine Grigaut.

Le sens d'organisation de Renée Lemaître, fille d'Henri Lemaître un des fondateurs a été d'un précieux secours pour la reprise des activités : l'entendre parler du Bal de Sceaux était un plaisir qu'elle a su faire partager à tous puisque la ville en a repris le thème pour les fêtes de 1981.

*Renée Lemaître à gauche, cliché
Archives « Les Amis de Sceaux »*



Elle a relancé la publication annuelle du Bulletin et est à l'origine des voyages, à Épineuil, sur les traces d'Alain Fournier à Saché, propriété de Balzac, et à Trévoux. Capitale de la province indépendante de la Dombes

dont le duc du Maine avait été le souverain, la ville de Trévoux est célèbre par son Parlement et son imprimerie d'où sortirent le Dictionnaire de Trévoux, précurseur de l'Encyclopédie et une revue scientifique et littéraire, le journal de Trévoux.

Depuis lors, les Amis de Sceaux ont poursuivi dans cette voie, mêlant articles expositions et visites pour approfondir la connaissance de lieux, d'institutions et de personnages liés à l'histoire de Sceaux.

En 2004 les Amis de Sceaux avaient organisé une exposition à l'Ancienne mairie pour célébrer les 80 ans de leur existence et les vingt cinq ans de leur renaissance.

En cette année du 90^e anniversaire des Amis de Sceaux, nous vous présentons une sélection de nos travaux et activités.

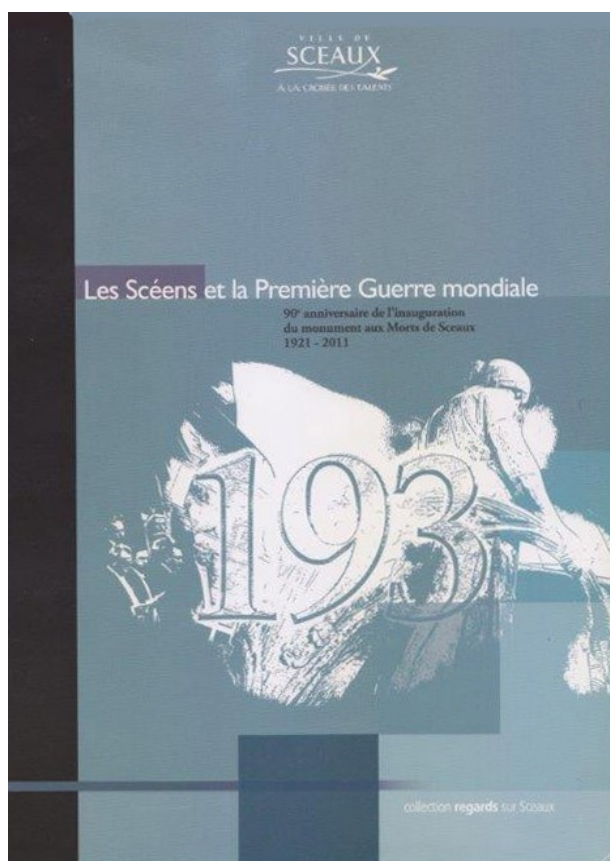
La diversité de nos articles ont permis de découvrir ou redécouvrir les origines de Sceaux, le domaine de Sceaux et ses dépendances, le Jardin des Félibres mais aussi les maisons d'architecte et plus récemment les trois établissements d'enseignement supérieur. La vie des Scéens a été abordée grâce aux travaux sur les métiers aux XVII^e et XVIII^e siècles, sur l'habitat, sur l'enseignement et en particulier l'enseignement féminin. Plus récemment la vie des Scéens pendant les deux conflits mondiaux a été étudiée.

Des Scéens ont été mis à l'honneur : Muiron, l'ange gardien de Bonaparte, l'amiral Tchitchagoff et son « château », Michel Charaire et sa carrière municipale et son œuvre d'éditeur. Bergeret de Frouville défenseur du Parc de Sceaux.

Enfin les artistes n'ont pas été oubliés Le travail sur Champin a fait l'objet d'un numéro spécial et d'une exposition. Deux articles ont permis de redécouvrir deux peintres Scéens : Nicolas-Alexandre Barbier et Elisabeth Sonrel.

Les sorties proposées aux adhérents ont un lien plus ou moins proche avec Sceaux.

Les visites à Maintenon et à Saint-Cyr nous ont rappelé quelle fut l'influence de Madame de Maintenon sur le duc du Maine et sur l'éducation des filles. Celle du château du Marais est liée aux séjours de Florian chez Madame de La Briche.



La visite de la Galerie Dorée de la Banque de France nous a permis de pénétrer dans la demeure parisienne du dernier seigneur de Sceaux, le duc de Penthièvre.

Pour terminer ce rappel de nos activités, évoquons deux ouvrages : *l'Histoire des rues de Sceaux et les Scéens et la première Guerre mondiale*, réalisation commune des Amis de Sceaux et des archives municipales.

Cet ouvrage a été édité en 2011 pour commémorer le 90^e anniversaire de la de l'inauguration du monument aux Morts de Sceaux 1921-2011. Collection regards sur Sceaux

Martine Grigaut

Les nouvelles mesures

Notre ancienne Secrétaire générale est à l'origine du site des Amis de Sceaux. L'une de ses dernières chroniques était consacrée aux nouvelles mesures. Nous la publions puisqu'elle trouve son prolongement dans l'histoire du mètre étalon de Sceaux que Jean-Luc Gourdin nous relate ci-après.



La présence d'un mètre étalon dans l'entrée de l'Ancienne mairie ainsi qu'une correspondance trouvée aux Archives départementales de Nanterre sont à l'origine de cet article sur les **Poids et Mesures** à Sceaux, chef-lieu d'arrondissement de 1800 à 1964.

Jusqu'à la Révolution les noms de quelques unités de mesures étaient communs pour l'ensemble de la France, le contenu étant variable selon les provinces. Cette variabilité posait problème pour la vie quotidienne et freinait les échanges commerciaux.

Lors de la préparation des États généraux de 1789, « un roi, un poids, une mesure » était une revendication qui revenait très souvent dans les Cahiers de doléances des communes. L'abolition des privilèges la nuit du 4 août met fin aux monopoles seigneuriaux (mesurage, pesage et étalonnage) marquant le début de la mise en place du système métrique. Lavoisier écrit : « *jamais rien de plus grand et de plus simple, de plus cohérent dans toutes ses parties n'est sorti de la main des hommes.* » L'instauration d'un système de **Poids**

et Mesures unique à travers tout le pays fut immédiatement perçue par l'Assemblée constituante comme un moyen puissant pour unifier la nation.

Dès 1790 Talleyrand dépose un rapport qui propose un système de normalisation des poids et mesures ; le 8 mai un décret sanctionné par Louis XVI le 22 août introduit le mot « mètre » et le 27 octobre la Commission des Sciences adopte le caractère décimal pour le nouveau système.

Le 19 mars 1791 un rapport de l'Académie des Sciences propose pour la longueur du mètre la dix-millionième partie du quart du méridien terrestre, mesuré précédemment par Lacaille et Cassini. Une mesure par triangulation de Dunkerque à Lisbonne sera effectuée plus tard par deux de ses membres : Pierre-François Méchain (1744-1804) et Jean-Baptiste Delambre (1747-1822). Suivant en cela l'esprit d'universalité développé par la philosophie du XVIII^e siècle, cette assemblée souhaitait que ce nouveau système de poids et mesures puisse être adopté par tous les pays ; il fallait donc « *qu'il ne présente rien d'arbitraire ou de particulier à la situation d'aucun peuple sur le globe et soit tellement parfait, qu'il ait une valeur universelle.* »



En 1800 une médaille fut frappée, destinée à transmettre à la postérité le souvenir de l'époque de la création du système métrique ; le côté principal portait les mots. « *À tous les temps et à tous les peuples* ». Diffusée lors des Expositions universelles elle devait avoir pour résultat de faire apprécier les avantages et la simplicité pratique du système français.

Plusieurs commissions sont mises en place, chargées des différents travaux : surveillance de la confection des instruments nécessaires, détermination du poids d'un certain volume d'eau, recherche de noms pour les unités ...

Le 1^{er} août 1793, la Convention nationale adopte la loi établissant l'uniformité et le système général des poids et mesures. Il est institué avec le *mètre* comme unité de mesure linéaire, la *pinte* ou décimètre cubique et le *cade* ou mètre cubique comme

unité de mesure de capacité, le *grave* (poids du décimètre cube d'eau) et le *bar* ou *millier* (poids du mètre cubique d'eau) comme unités de poids. Ce décret fixe au 1er juillet 1794 la date à partir de laquelle ces dispositions sont obligatoires.

Les résistances et les habitudes obligèrent à temporiser ce texte en accordant « *un délai aux citoyens pour leur laisser le temps de prendre connaissance des nouvelles mesures* » ; il sera prolongé à deux reprises au-delà de la date prévue et c'est seulement en janvier 1840 – presque 50 ans après – que le système métrique devint obligatoire en France par le décret d'application de la loi du 4 juillet 1837.

Pour hâter la disparition des anciennes mesures et contrôler efficacement les nouvelles, il faut créer et organiser un service de *Vérificateurs des Poids et Mesures*, loyaux et convaincus des bons effets du système métrique. La fonction reste cependant à définir, ils sont peu nombreux, mal rémunérés et doivent souvent exercer une autre activité pour vivre.

La loi du 1er vendémiaire an IV (23 septembre 1795) ajoute l'obligation pour les municipalités chargées de la police de faire plusieurs fois par an des visites dans les boutiques, magasins, places publiques, foires et marchés pour s'assurer de l'exactitude des poids et des mesures.

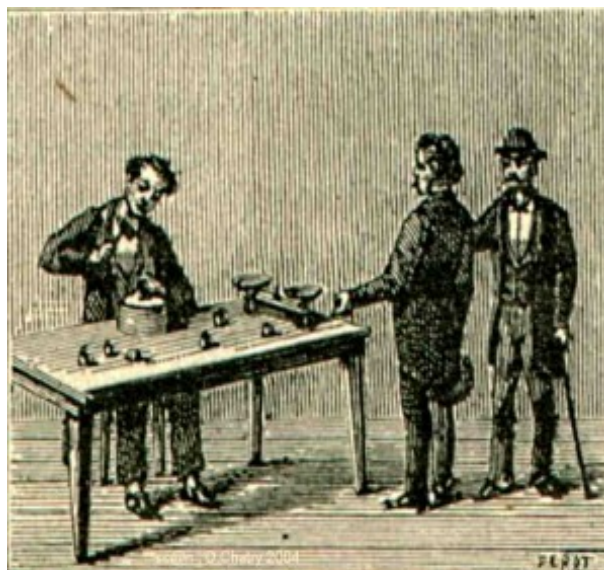
Nous retrouvons dans le « *livre de la municipalité* » de Sceaux un procès-verbal relatant une tournée effectuée le 11 janvier 1791. Le maire, les officiers municipaux assistés du procureur Syndic de la commune et du Greffier se déplacent sur plainte « *de malversations commises par quelques détaillants de notre paroisse et pour remédier aux abus qui nuisent au bien général.pour vérifier leurs poids, mesures, aulnes* ». « *Ils se présentent tout d'abord chez le sieur Pipaux, boucher rue du Puits. Les poids sont en bon ordre à l'exception d'un poids de deux livres sans anneaux qui pesait une once en moins ; comme lors d'une visite précédente il s'était déjà trouvé en faute le poids a été saisi pour être déposé au greffe* ». « *Chez Madame Coin, marchande de pain il est trouvé 3 pains de 10 livres pesant chacun 6 onces de moins ainsi que deux pains de 6 livres pesant 5 onces de moins ; ils sont saisis. La visite se poursuit chez le sieur Orléans épicier, où il est trouvé 2 poids de deux livres pesant chacun une demi once de moins que son poids juste, au cabaret Serrurier les poids de 4 livres et deux livres sont défectueux avec 2 onces de moins et celui d'une livre a une once en moins, Leridon boulanger a 7 pains qui ne sont pas au poids, Boyer également boulanger a 6 pains de six livres avec 4 onces en moins, la marchandise est saisie. Enfin Bernard épicier se voit confisquer un poids auquel il manquait 2 onces.* »

En 1792 on retrouve le sieur Boyer : il aurait livré un pain qui pèserait 4 onces de moins que le poids. Convoqué à la mairie, on renouvelle la pesée devant lui qui confirme le fait. « *Le boulanger fait quelques difficultés tout d'abord pour reconnaître que c'est effectivement lui qui a assuré la livraison, puis prétexte que le pain a été oublié par le mitron dans le four, on lui fait remarquer alors que le pain n'est pas trop cuit ; il marque par son silence qu'il reconnaît son tort ...*».

« Nous nous sommes retirés chez le maire en assemblée avec le procureur de la commune, le délit est constaté, il est récidiviste et montre une mauvaise foi caractérisée et un abus de confiance il est condamné à 10 livres d'amende réduit à 6 livres après délibérations avec le maire ».

L'arrêté du 29 prairial an IX (18 juin 1801) généralise et régleme le travail des vérificateurs des poids et mesures.

Les sous-préfets sont chargés de cette mission et doivent assurer la garde des étalons des poids et mesures envoyés dans le département. En fait ils prendront un aide, le vérificateur, qui assurera cette fonction sous le contrôle d'inspecteurs, placés eux-mêmes sous l'autorité du préfet ; Lakanal fut un de



ceux-ci. Ces derniers doivent effectuer de fréquentes tournées dans les communes de leur circonscription, veiller à l'application du système métrique décimal, s'assurer de la régularité des opérations des vérificateurs et surveiller en particulier les officiers de police qui sont seuls à pouvoir intervenir en cas de fraude. Les inspecteurs, comme les vérificateurs, n'ont en effet aucun pouvoir de sanction ; il faudra attendre 1837 pour qu'ils soient assermentés.

L'ordonnance du 18 décembre 1825 organise à l'échelon national le service de vérification et officialise enfin le corps de fonctionnaires appelé officiellement « *Vérificateurs des poids et mesures* », elle précise le salaire et crée une catégorie de Vérificateurs-Chefs en remplacement des inspecteurs qui ont été supprimés en 1819. Les vérificateurs sont nommés et révocables par le préfet après approbation du ministre de l'Intérieur. Ils doivent d'ailleurs rendre compte de leurs activités par des rapports réguliers. Ce texte prévoit des bureaux qui seront installés dans les chefs-lieux d'arrondissement, de préférence dans les locaux de la sous-préfecture.

À Sceaux, cela ne sera pas possible, compte tenu de l'exiguïté des locaux. Le 28 novembre 1826 le sous-préfet adresse une demande au maire pour que le service soit hébergé dans la mairie, située alors rue Picpus, dans un immeuble partagé déjà avec la justice de paix.

La réponse de Champin marque quelques réserves : *« Cette salle renferme la presque totalité des archives de la commune, elle sert de salle aux audiences de la justice de Paix qui se tiennent le samedi, mais si vous pensez que la vérification puisse suspendre les opérations durant les audiences et les célébrations de mariage vous pourrez en disposer à votre gré ».* Le vérificateur s'y installe.

En 1830, en réponse à une lettre du préfet s'inquiétant du fonctionnement du service il est répondu : « *Une connaissance plus exacte des opérations de la vérification démontre que cette salle, dépourvue d'armoires et de rayons nécessaires pour remiser le matériel ne convient pas. Il faut trouver une solution* ».

Le ministère de l'Agriculture donne son accord pour la location à compter de janvier 1836 de deux pièces situées au rez-de-chaussée, dépendant d'une maison appartenant à M. Hiard située à l'angle de la rue des Imbergères et de la rue de la Petite Croix. La fenêtre d'une des pièces donne sur le jardin de Mme Boisset (maison Degas, actuelle MJC).

M. Henri, vérificateur à cette époque, fait la demande de matériel pour installer les bureaux : il faut des étagères où seront alignés les poids, les mesures de longueur et les jauges, une console en verre pour recevoir une balance d'essai, une grande table.... Les crédits sont limités et le devis paraît excessif « *bien supérieur à celui de l'arrondissement de Saint-Denis, ce que l'on conçoit facilement lorsqu'on remarque l'évaluation de 6 chaises à 36 francs, chaises qu'on peut trouver peut être moins belles mais aussi solides à moitié prix. Compte tenu de la proximité de Paris la vérification des mesures neuves s'effectuera au bureau central de la vérification ce qui rend inutile la grande table demandée, la barrière à claire-voie n'est pas de première nécessité. Ces deux éléments ne doivent pas figurer dans la soumission.* »

Les textes de loi ou décrets sont nombreux, par contre il y a très peu de textes concernant le travail des vérificateurs. Aux Archives départementales, on ne trouve pas le rapport d'activités qu'adresse le vérificateur au préfet, mais des annotations du sous-préfet sur le rapport de transmission.

Il est réclamé le pouvoir de sanctionner et de dresser des contraventions compte-tenu de la difficulté à se faire assister d'un officier de Police rendant ainsi la vérification itinérante impossible et créant des collusions avec les marchands.

Il souligne aussi la difficulté à transporter les objets nécessaires pour effectuer les vérifications à domicile.

Une suggestion est faite concernant les pharmaciens pour lesquels « *on pourrait envisager un régime particulier sans que la santé publique ne soit en rien menacée.* »

Il voudrait obliger les marchands de vins en gros à se conformer à l'usage du système métrique et constate que l'usage des poids de un et deux hectos se prête beaucoup à la fraude ; il souhaite que le refus du vérificateur de poinçonner soit confirmé par un ordre écrit.



L'usage du poids à bouton devrait être également prohibé, les motifs indiqués par le vérificateur sont sans réplique (ils ne sont pas repris sur le bordereau de transmission).

Enfin une remarque sur le matériel : pour un usage de fléau de balance juste et de bonne confection il faudrait fixer un délai pour qu'une révision soit nécessaire : au-delà le poinçon ne serait pas actualisé.

En 1845, le ministère de l'Agriculture met fin à la location. Il faut trouver à nouveau des locaux, il semble que l'impossibilité demeure pour la sous-préfecture d'accueillir le service ; elle est tenue cependant de conserver le matériel dans l'arrondissement. La nouvelle mairie, bien que construite en 1843, dispose de peu de place car les archives et le logement du gardien occupent le premier étage et la justice de paix continue à fonctionner dans les locaux.

Selon les informations trouvées dans l'Annuaire Didot-Bottin de 1914, le service compte-tenu de la proximité de Paris, rejoint le service central 249 Boulevard Voltaire ; le vérificateur assure une permanence à Montrouge une fois par semaine, d'abord à la mairie, puis à l'annexe Grande rue, pour l'ensemble de l'arrondissement où il continue ses tournées.

De février 1796 à décembre 1797, seize mètres étalons gravés dans du marbre avaient été placés dans Paris et ses alentours pour familiariser la population avec les nouvelles mesures.

Seuls quatre existent toujours : un, 36 rue de Vaugirard face au Sénat, un autre, 13 place Vendôme à l'entrée du ministère de la Justice, un troisième a été donné tardivement à la mairie de Croissy.

Celui de Sceaux, visible dans l'entrée de l'Ancienne mairie est le mieux conservé et semble être le seul à n'avoir jamais quitté l'arrondissement, il n'a pas usurpé sa place.



Mètre étalon Ancienne mairie

Pour en savoir plus.... Louis Drevet, *une petite Histoire des Poids et Mesures* www.pesagefacile.com
Les poids et mesures sous l'Ancien Régime <http://www.histoire-genealogie.com>

Les origines du mètre étalon de Sceaux

La grande majorité des Scéens l'ignore : leur ville recèle un trésor ! Une pièce unique au monde, un témoignage exceptionnel des premiers pas de l'une des grandes aventures humaines, l'une des fondations d'un édifice qui avant même sa naissance s'est voulu universel ; et qui effectivement l'est devenu.

Ce trésor, vieux de plus de deux siècles, est pourtant exposé aux yeux de tous. Mais beaucoup passent devant sans même le voir. D'autres, intrigués, après un moment d'arrêt, poursuivent leur chemin. Et ils ne sont guère nombreux à s'interroger. Quelques-uns toutefois connaissent l'origine parisienne et révolutionnaire de cette pièce de marbre blanc. Mais quant à savoir comment elle est arrivée à Sceaux, quand et pourquoi, vous ne trouverez personne capable de vous éclairer sur le sujet. Ce sont là autant de connaissances qui ont disparu de notre mémoire collective. Face à cet oubli, le symbole que représente cette pierre sculptée nous est apparu suffisamment fort pour que nous tentions de répondre à ces questions laissées en suspens depuis un siècle environ. Il s'agit là en effet de l'un des rares témoignages parvenus jusqu'à nous des premiers élans de la France des Lumières et de la Révolution dans son aspiration à vouloir montrer et ouvrir le chemin à l'Humanité, puis à se voir auréolée d'une vocation universelle, cela dans la droite ligne de la Déclaration des Droits de l'Homme.

Le lecteur l'aura compris – le titre de notre article l'indique déjà –, nous souhaitons nous intéresser ici au mètre étalon de marbre blanc scellé dans l'un des murs du rez-de-chaussée de l'Ancienne mairie de Sceaux. Il ne saurait être question bien sûr dans les pages qui vont suivre de donner une nouvelle version de l'histoire du système métrique décimal. De nombreux ouvrages, des articles de revues historiques ou scientifiques, plus nombreux encore, en ont depuis longtemps apporté tous les éléments.¹ Notre propos restera donc uniquement local, signalant toutefois, ici ou là, pour une meilleure compréhension du texte, les étapes essentielles ayant jalonné la route de ce défi français lancé à la face du Monde. Il s'agit donc pour nous dans un premier temps de rappeler brièvement, sinon de

¹ Citons parmi les plus complets *Mesurer le monde, l'incroyable histoire de l'invention du mètre*, Ken Alder, traduit de l'américain, Flammarion, 2005, et *Le mètre de marbre de la rue de Vaugirard*, Fernand Gerbaux, Firmin Didot, 1904 ; sans oublier les nombreux articles que l'on peut trouver sur le réseau Internet, en particulier celui présent sur le site des *Amis de Sceaux* et publié dans ce *Bulletin*.

faire connaître l'aspect unique de « notre étalon », ensuite d'exposer combien les premiers pas du système métrique s'inscrivent dans l'histoire de Sceaux, enfin de répondre aux questions évoquées plus haut.

Un étalon unique

En juillet 1795, cinq ans après que Talleyrand a lancé l'idée d'une uniformisation des poids et mesures à la tribune de l'Assemblée nationale, « l'Agence temporaire », créée au mois d'avril précédent pour poursuivre les travaux déjà engagés dans ce sens, mais interrompus par la Terreur, prend ses premières décisions. Parmi celles-là, il est convenu d'installer dans Paris – aux endroits les plus fréquentés – des plaques de marbre sur lesquelles, entre deux talons en bronze, sera gravé un mètre et ses composantes décimales. Seize emplacements sont choisis¹. Et l'objectif se trouve clairement affiché : familiariser la population avec cette nouvelle unité de mesure, dite républicaine, même si sa définition reste alors encore provisoire.

La conduite du projet et le dessin de ce « mètre étalon populaire » sont confiés à l'architecte Jean Chalgrin², les croquis comme le devis approuvés en octobre, et la fabrication des seize exemplaires rapidement attribuée au sculpteur-marbrier François Corbel³. Après quelques vicissitudes pour trouver les pierres appropriées, ces seize mètres étalons de marbre blanc seront installés dans Paris à partir du mois de février 1796.

Combien de temps, combien de décennies, ces pierres sculptées sont-elles restées en place ? Nul ne le sait. Malgré leurs efforts les historiens de Paris n'ont trouvé dans les archives de la Capitale aucune trace de leur enlèvement, moins encore de leur destruction. On peut uniquement émettre l'hypothèse que la construction du Paris d'Hausmann dans les années cinquante et soixante du XIX^e siècle en a marqué la disparition, du moins d'un grand nombre d'entre elles.



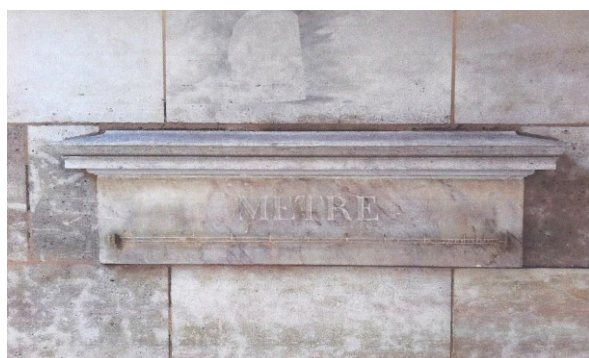
*Dessin de Chalgrin pour un projet de mètre en marbre (18 septembre 1795)
Archives Nationales : F 121298*

¹ Voir Fernand Gerbaux (note 1 p. 25) pour la liste des emplacements. La loi du 23 septembre 1795 rendra obligatoire l'usage du mètre à partir du 22 décembre suivant.

² Jean Chalgrin (1739-1811), le futur architecte de l'Arc de Triomphe.

³ Chaque exemplaire est vendu 1 802 livres. Pour référence rappelons qu'un ouvrier de l'époque gagnait de l'ordre d'une livre par jour. Si l'on se réfère à notre actuel SMIC net, 50 € par jour environ, ce mètre étalon coûterait aujourd'hui 90 000 €.

Toujours est-il que seuls quatre de ces seize mètres étalons de marbre ont survécu aux assauts du temps et sont parvenus jusqu'à nous. Deux sont encore présents dans la Capitale, proches de leur emplacement initial. Le premier se trouve scellé dans l'un des murs extérieurs du ministère de la Justice, place Vendôme. Il est endommagé et a perdu son couronnement dessiné par Chalgrin. Le second est tout aussi visible des passants et s'est vu, lui, flanqué d'une plaque commémorative. On peut le voir au 34/36 rue de Vaugirard, non loin de l'angle avec la rue Garancière, face au Palais du Luxembourg. Lui possède son couronnement. Mais celui-là n'est pas d'origine¹.



Mètre étalon de la Place Vendôme

Mètre étalon de la rue de Vaugirard



Quant aux deux autres, ils ont depuis fort longtemps gagné la proche banlieue parisienne, l'un à l'ouest, l'autre au sud. Le premier est conservé à la mairie de Croissy-sur-Seine. Il est dans un état proche de celui que présente le mètre de la place Vendôme. Et lui aussi a perdu son couronnement. Selon les historiens locaux, son origine est dûment attestée. Ce mètre a été rapporté à une date inconnue par Louis Auguste Bourgoigne, brièvement maire de la Ville en 1888, et scellé dans l'un des murs extérieurs de sa propriété, donnant ainsi naissance à « la rue au Mètre », au coin de la rue des Ponts. En 1975, l'un des descendants d'Auguste Bourgoigne en a fait don à la commune. Dans le mur de sa propriété il a été remplacé en 1995 par une copie offerte à la ville par le baron Von Stackelberg, conseiller scientifique à l'ambassade d'Allemagne. Le second, bien sûr, est celui de Sceaux.

Le seul des quatre survivants à avoir été mis à l'abri des intempéries depuis fort longtemps, le mètre étalon de Sceaux est dans un état de conservation exceptionnel. Il est aussi le seul à posséder son couronnement d'origine sculpté dans un marbre

¹ Voir *La Naissance du mètre*, conférence du 16 novembre 2006, Yves Noël, professeur honoraire, membre de la Société métrique de France (*Bulletin de La Société d'Histoire du VI^e arrondissement*, 2006).

provenant des destructions du château de Marly et conservé sous la Révolution au dépôt des Tuileries¹.

Ainsi, historiens, scientifiques et amoureux du patrimoine s'accordent : « le mètre de Sceaux » est une pièce unique². Du crayon de Chalgrin, du burin de Corbel, il est le seul à avoir totalement résisté aux injures du temps... celles de la nature et surtout celles des hommes. À ce titre et au vu de sa valeur symbolique, il mériterait pleinement, selon nous, d'être inscrit à l'Inventaire supplémentaire des monuments historiques (ISMH).

Par quel cheminement la ville de Sceaux s'est-elle retrouvée propriétaire d'un tel trésor ? Nous ne tarderons pas à répondre à cette question. Mais avant il nous faut exposer les liens qui unissent l'histoire du système métrique décimal à ses débuts et celle de Sceaux, tant la première s'est un moment inscrite dans la seconde, et puisque c'est aussi en étudiant cette époque que nous avons débuté nos recherches pour tenter de répondre aux questions évoquées en tête de notre article.

Le système métrique à Sceaux au temps de la Révolution

Débutons notre histoire du mètre à Sceaux par une anecdote. Le passé nous réserve tant de clins d'œil ! Il serait impardonnable de ne pas les signaler, ne serait-ce qu'un instant, pour s'en amuser...

Dès le milieu du XVIII^e siècle, sous Louis XV, nombreux étaient ceux – savants, commerçants, économistes – qui s'insurgeaient contre l'existence d'une multitude d'unités de mesures, ces unités dont la valeur variait d'une province à l'autre, sinon de ville en ville. En 1766, le Roi approuva donc une proposition d'un membre de l'Académie des sciences, Charles Marie de La Condamine, visant à fixer pour tout le royaume une unité de mesure commune, basée sur un étalon, appelée Toise du Pérou, puis bientôt Toise de l'Académie ou de Paris³. Sa définition résultait de longs calculs provenant de relevés faits en Amérique du Sud au niveau de l'équateur entre 1736 et 1743 et basés sur des mesures de l'arc du méridien. C'est à cette expédition scientifique péruvienne qu'avait participé La Condamine. Et si cette tentative d'uniformisation voulue par Sa Majesté devait rester lettre morte, elle allait toutefois contribuer à faire entrer le savant dans l'histoire des sciences.

¹ *Le mètre en marbre blanc de la place Vendôme*, Louis Marquet, article de 1989.

² D'autres mètres étalons datant des premiers temps du système de mesure universel existent bien sûr (au musée des Arts et Métiers, à l'Observatoire de Paris, à Agde, Montauban, Marvejols, Lyon), mais ils sont tous « métalliques ».

³ Une toise, environ six pieds, etc., soit approximativement deux mètres. Un étalon de la toise du Pérou est conservé à l'Observatoire de Paris. C'est en référence à cette toise du Pérou que seront fixées les premières définitions du mètre.

Or ce Charles Marie de La Condamine, aventurier, explorateur, et astronome, géographe et botaniste, avait bien connu Sceaux dans son enfance. Né en 1701 dans la Capitale, petit parisien avide d'espaces et de mouvement, ses parents l'emmènent souvent chez leurs cousins, Messire et Dame du Metz, propriétaires dans le village d'une belle maison des champs¹. Nous évoquons ici l'actuelle demeure qui se cache toujours derrière le grand porche du 46 rue Voltaire. Ses jardins et son parc s'étendaient alors sur le terrain qu'occupe aujourd'hui l'ensemble de la cité scolaire Marie-Curie. Ainsi ce grand espace avait été l'une des premières terres d'aventure du petit Charles, bien avant qu'il affronte les affres et les dangers des Andes et de l'Amazonie. Voilà donc pour le clin d'œil. Passons maintenant à l'Histoire.

Le projet de Talleyrand présenté à la tribune de l'Assemblée nationale en mars 1790, est bientôt adopté. L'ambition affichée est audacieuse. Il s'agit de créer un système « ne présentant rien d'arbitraire ni de particulier à la situation d'aucun peuple sur le globe ». Autrement dit, selon une formule attribuée à Condorcet : « un système dédié à tous les temps, à tous les peuples. » Une ambition universelle ! Eternelle ! L'Académie des sciences doit se mettre au travail. Une commission est nommée. Elle est constituée d'une dizaine de ses membres. Parmi ceux-ci : Condorcet, Lavoisier et Monge ou encore Coulomb, Lagrange et Laplace. Les propos fusent, le débat s'engage. Faut-il prendre pour référence la longueur d'un pendule battant la seconde ou bien la dix-millionième partie d'un quart du méridien ? Quel nom donner à cette nouvelle mesure à vocation universelle² ? Comment conduire les expéditions scientifiques nécessaires à une définition la plus précise, la plus indiscutable, la plus pérenne possible ?

Et les échos de ces débats vont parvenir jusqu'à Sceaux. Deux membres de la commission, Lagrange et Laplace, sont en effet des habitués du village. Depuis des années, le dimanche à la belle saison, ils comptent régulièrement parmi les invités de M. et Mme de Corancez. Ces jours-là, l'hôtesse tient salon et réunit dans sa demeure de la rue du Puits nombre d'artistes et de musiciens, de savants et d'hommes de lettres³. Ceux-ci sont pour la plupart des relations de son mari, un homme dont la

¹ Voir *La Principauté de Sceaux, un Siècle, un Village et des Hommes*, chapitre L'Aventurier en herbe, Jean-Luc Gourdin, Patrice Du Puy Éditeur, 2009.

² Dès les premiers travaux de la commission l'ambition uniformisatrice n'est en effet pas seulement nationale mais internationale. Le dialogue est établi avec des savants et des politiques anglais et américains. L'initiative française est approuvée. Le nom de mètre ne sera donné qu'en 1791.

³ La propriété des Corancez occupait alors très exactement le terrain sur lequel se situe aujourd'hui la maison de retraite Renaudin. Leur maison était le pavillon Voltaire, détruit il y a quelques années pour laisser place au bâtiment moderne que nous connaissons.

notoriété est bien établie dans la Capitale. Il est en effet le directeur du *Journal de Paris*, le seul quotidien du Royaume. Et en 1791 il devient maire de Sceaux¹.

Certaines de ces relations sont également des amis de la famille. Tel Florian – « Le Voisin » –, les mathématiciens Laplace et Lagrange comptent parmi ceux-ci. Ce dernier surtout. La cinquantaine, il va même jusqu'à demander la main de l'aînée des Corancez, seize ans. La jeune fille refuse. La Harpe – le célèbre critique, mais aussi écrivain, poète et dramaturge –, un autre ami de la famille, s'enhardit alors et se met sur les rangs. Melle de Corancez se récrie de nouveau : « À tout prendre, je préférerais les x de Lagrange ! »² Les deux savants, épaulés par leur confrère Lalande, un autre habitué de la maison, rencontreront plus de succès auprès du fils aîné de la famille. Celui-ci est un jeune homme brillant, studieux, avide de sciences. Ils le prennent sous leurs ailes, et c'est grâce à leur intervention que Louis Alexandre Olivier de Corancez fera partie en 1798 de l'équipe de savants accompagnant Bonaparte en Égypte.

Lagrange, Laplace, si intimement liés à l'histoire naissante du mètre, firent-ils cadeau à leur ami Corancez d'un mètre étalon, celui-là en faisant alors don à la toute nouvelle commune de Sceaux ? Impossible ! Les Corancez quittent le village en 1793, le premier mètre étalon de marbre blanc date de 1796.

Alors que la Terreur s'installe, si les liens tissés entre la nouvelle unité de mesure et Sceaux sont rompus, ils ne vont guère tarder à être renoués. Robespierre exécuté, le Directoire n'est pas encore installé que les travaux reprennent sous la direction de cette « Agence temporaire » que nous avons mentionnée plus haut. Ceux-ci seront achevés en 1799 (mesures géodésiques sur le méridien Dunkerque-Barcelone). Et le 22 juin de cette même année une loi fixera la valeur définitive du mètre (3 pieds et 11,296 lignes de la toise du Pérou, celle du petit Charles [de La Condamine]), mesure légale valable dans toute la République et dont l'utilisation sera rendue obligatoire par une nouvelle loi, le 10 décembre suivant.

Entre-temps d'autres maires ont successivement pris leurs fonctions à la tête de la commune³. Parmi ceux-ci Charles Trévilliers, un bourgeois de Paris établi dans le

¹ Sur la famille Corancez et son histoire voir *Une grande famille scéenne oubliée*, *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 26, 2010, et *La République de Sceaux*, Jean-Luc Gourdin, Patrice Du Puy Éditeur, 2011, chapitre Opinion, Presse et Salon.

² *Mémoires d'une Inconnue*, Marie Julie Olivier de Corancez (1780-1849), Plon, 1894.

³ Selon la nouvelle constitution (celle de l'an III), le titre de maire est supprimé. On parle désormais d'Agent municipal. Voir *De la paroisse à la commune, de la commune à la sous-préfecture*, Jean-Luc Gourdin, *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 28, 2012.

village depuis quelques années seulement¹. Lui est élu le 6 novembre 1795. Ancien agent de change, franc-maçon engagé, amateur de musique, il a siégé à la commune de Paris au début de la Révolution, a commandé le bataillon de la Garde nationale de son quartier, puis pendant La Terreur a su se faire oublier². Le 13 vendémiaire (octobre 1795), il était du côté des royalistes modérés, ceux-là même que Barras et Bonaparte avaient réduits par la force. Désormais il est républicain, modéré également. Et, alors qu'il se trouve à la tête de la commune de Sceaux, le voici retrouvant un certain rang dans la hiérarchie parisienne. Ainsi, au printemps 1798, est-il élu administrateur du département de la Seine ; puis un mois plus tard nommé « président de la commission [de savants] chargée d'établir la comparaison des anciennes mesures utilisées dans le département avec les mesures républicaines ». Au mois d'août suivant, Trévilliers remet son rapport. Reçoit-il un mètre étalon en guise de gratification pour sa mission ? En fait-il don à la commune de Sceaux ? Non ! Pas plus que Corancez ! Certes, ces pièces de marbre existent désormais ; mais au vu de ses nouvelles responsabilités au niveau du département, Trévilliers a démissionné de sa charge de maire de Sceaux dès le mois d'avril 1798 et, comme son prédécesseur, quitté la commune quelque temps plus tard. Il n'y laissera aucun souvenir... pas même un tableau de ses « comparaisons métriques » remises au département.

L'événement fondateur

Avec le nouveau siècle, le système métrique commence, non sans difficultés, à s'imposer en de nombreux points du globe, en France bien-sûr, bien que Napoléon s'y oppose plutôt, mais aussi dans plusieurs pays étrangers. À Sceaux cependant Lagrange et Laplace n'y viennent plus. Trévilliers s'en est allé. Plus aucun écho de la grande aventure n'y parvient. Et pourtant ! Pour le village, voici venir comme jamais le temps des sciences et des mathématiques. Deux illustres savants, qui vont laisser leur marque et leurs théorèmes dans l'histoire, y résident en effet. Le baron Cauchy (1789-1857), protégé de Lagrange et Laplace dans sa jeunesse, occupe la propriété où jadis le petit Charles de La Condamine jouait à l'explorateur. Simon Denis Poisson (1781-1840) loge dans l'un des appartements du Petit Château. Et tous deux ne manquent jamais d'afficher la protection qu'ils accordent à un jeune génie, Evariste Galois (1811-1832), presque scéen puisque enfant de Bourg-la-Reine, dont le père a longtemps été le maire.

Tous sont de purs mathématiciens, mais l'intérêt qu'ils auraient pu porter à l'ancrage du système métrique tant dans les esprits que dans les habitudes n'apparaît

¹ Il était propriétaire de la maison qui abrite aujourd'hui la Poste de Sceaux et des jardins attenants.

² Pour la carrière de Trévilliers voir *La République de Sceaux*, Jean-Luc Gourdin, Patrice Du Puy Éditeur, 2011, chapitre L'Agent Municipal.

à aucun moment dans leur parcours scientifique. Il faut se résoudre à l'évidence : ni Cauchy ni Poisson n'ont jamais possédé un mètre étalon de marbre blanc – de leur vivant ceux-ci étaient d'ailleurs encore bien scellés dans les murs de Paris –, et pas plus que Corancez ou Trévilliers, ils n'ont pu contribuer à l'arrivée à Sceaux de l'œuvre de Chalgrin et Corbel. Ainsi nous est-il apparu la certitude que lors de l'inauguration de notre actuelle Ancienne mairie en 1843, aucun mètre étalon ne pouvait alors avoir été scellé dans l'un de ses murs.

Il nous restait donc à examiner avec attention dans les archives de Sceaux les volumes rassemblant les Délibérations du Conseil municipal pour espérer y trouver trace de notre trésor. Afin de nous donner le maximum de chances de réussite, nous avons débuté notre lecture à l'année 1840. Quête fastidieuse certes, mais qui a fini par devenir fructueuse.

Dans le volume couvrant la période octobre 1868 – septembre 1880, on peut en effet lire à la page 112, page qui marque la fin de la « Session ordinaire d'août 1874 – Séance du lundi 10 août » :

Le Conseil accepte avec reconnaissance le don d'un mètre en marbre blanc, que fait à la Mairie de Sceaux M. le Docteur Le Pileur, et lui vote des remerciements.

Voilà donc identifié l'événement fondateur expliquant la présence de l'un des seize mètres étalons parisiens à Sceaux, et voici également désigné un généreux donateur. Mais celui-ci, qui est-il ? Qui est ce docteur Le Pileur ? À Sceaux, aujourd'hui personne ne sait. Nulle trace, nul souvenir de son passage parmi nous. Et pourtant ! Lui et sa famille y ont vécu pendant près d'un siècle. Et quel personnage hors du commun ! Cela, au fur et à mesure de nos découvertes, nous en avons acquis l'intime conviction. Aussi, abandonnant un moment notre mètre étalon, est-il essentiel de faire sa connaissance.

Le docteur Le Pileur

Le docteur Auguste Placide Le Pileur naît à Clamart, dans la maison de campagne de ses parents, le 5 mai 1810¹. Son père, Louis Placide, disparaît alors qu'il n'a que sept ans, sa mère cinq ans plus tard, le 14 janvier 1822. Orphelin, qui prend alors en charge son éducation et oriente sa vocation ? Sans doute un ami de son père, membre du conseil de famille formé au décès de ses parents, Félix Louis Gras, docteur en médecine². Toujours est-il que le jeune Auguste effectue de brillantes études et choisit la carrière médicale. À vingt-huit ans, il est docteur en médecine

¹ État-civil de Clamart, registre des naissances 1803-1812.

² Voir acte de tutelle du 9 août 1817, AD de Paris D7U¹81.

puis exerce bientôt à Paris au bureau de bienfaisance du 3^e arrondissement¹. On ne sait rien de la suite de sa carrière, si ce n'est qu'à une date indéterminée il devient le médecin de la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, société privée créée en 1838, et qu'il le sera toujours dans les années 1880. Jusqu'ici il n'y a dans cette vie rien d'exceptionnel, mais attendons de lever le voile un peu plus, et auparavant évoquons un instant son père. Il le mérite, tant il se présente comme la pierre angulaire d'une famille en pleine ascension sociale, tant il apparaît comme le symbole de l'esprit d'entreprise qui va caractériser sa descendance.

Louis Placide Le Pileur est d'origine normande, issu d'une famille du Pays de Caux dont le berceau se situe dans le village de Vittefleur, à une trentaine de kilomètres au nord d'Yvetot. Né le 5 octobre 1762 à Doudeville, petite ville voisine, carrefour commercial de la province, là où sont établis ses parents, il est en fait baptisé Louis Noël Lepilleur². Ce n'est qu'en 1808, par un jugement du tribunal d'instance d'Yvetot, précisément le 24 novembre, qu'il fera acter la modification de son patronyme, phénomène fréquent à l'époque. Quant au changement de son second prénom, Noël devenu Placide, prénom qu'il donnera également à son fils aîné, nous n'en avons trouvé ni la cause ni la date, celle-ci étant toutefois antérieure à 1790.

À l'époque de la naissance de Louis Noël, on trouve des Lepilleur dans de nombreux villages alentour. Ils sont essentiellement laboureurs et journaliers, et seule la lignée du futur Placide paraît sortir du lot. Déjà elle connaît une certaine ascension sociale. Son grand-père paternel, Pierre, né en 1688, décédé en 1755, était dit « praticien »³. Son père, Michel, lui né en 1712, est « sergent royal à Canville, branche de Cany [aujourd'hui Cany-Barville] », autrement dit officier à la fois de justice et de police.⁴ Doudeville est alors une cité en pleine expansion, cela grâce au développement de fabrications textiles et du commerce qui lui est associé. Certes elle n'est pas encore « la capitale du lin », titre qui lui sera attribué au XIX^e siècle, mais on compte déjà par dizaine des toiliers, tisserands et autres marchands, sans

¹ *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres*, 1845.

² Louis Noël Lepilleur est l'un des deux derniers nés d'une fratrie de six enfants – il avait une sœur jumelle –, tous nés entre 1752 et 1762. L'aîné seulement disparaît en bas âge. Pour toutes les informations concernant la famille Lepilleur, voir en ligne sur le site des archives départementales de la Seine-Maritime les recueils des Baptêmes, Mariages et Sépultures, principalement ceux de Doudeville et Vittefleur. Signalons ici que cette famille, contrairement à ce qu'indiquent de nombreux sites de généalogie, n'a rien à voir avec les Le Pileur « parisiens », possesseurs de nombreuses seigneuries dès le XVI^e siècle (Chatou, Apligny, Brevannes, etc.).

³ *Le terme de praticien ne se réfère alors en aucune façon à une profession médicale mais à une fonction juridique, sorte d'expert en droit, de conseiller, ne pouvant prétendre au titre d'avocat.*

⁴ *Leur niveau d'éducation à tous deux, nettement supérieur à celui de la grande majorité des habitants du lieu, se caractérise sur les registres paroissiaux par de belles signatures, à la différence de la multitude dont les paraphes apparaissent malhabiles quand ce ne sont pas, le plus souvent, de simples croix.*

oublier du côté féminin de nombreuses fileuses, profession qu'exerce d'ailleurs la grand-mère paternelle de Louis Noël, mais aussi sa mère, Catherine Serée, la fille du « maître chirurgien » de Doudeville.

Ainsi Louis Noël va-t-il grandir dans un milieu où se croisent le droit, le maintien de l'ordre et la médecine, mais aussi les activités textiles et le commerce.¹ Tout jeune, c'est ce dernier domaine qui va véritablement l'aspirer. Le curé de Doudeville, le père Dumont, qui sans doute a détecté chez lui quelques talents, propose en effet à son père de le placer en apprentissage chez l'un de ses amis, négociant mercier à Dieppe. L'accord paternel obtenu, voici Louis Noël lancé dans les affaires. Elles ne le quitteront plus. Il n'a pas quatorze ans. Pourtant très vite il se montre à la hauteur de la confiance placée en lui. Au point que cinq ans plus tard, un correspondant anglais du marchand dieppois, chef d'une maison de Birmingham, l'appelle auprès de lui pour développer ses activités. Une expatriation qui va confirmer les capacités du jeune Lepilleur. Ainsi au milieu des années 1780, son patron malade, sinon mourant, décide-t-il de lui céder gracieusement son fonds de commerce². À vingt-cinq ans, Louis Noël relève le défi, s'associant toutefois à un autre français. La Société Logette, Le Pileur & Co est née. Louis Placide tient la maison anglaise, Stephen Logette la succursale parisienne, sise rue de La Chanvrière. Pour développer leurs affaires les deux associés bénéficient d'une conjoncture des plus favorables. En effet, le traité de commerce qui vient d'être signé entre la France et l'Angleterre (1787) va permettre aux produits britanniques, entre autres textiles, d'inonder le marché français, et Birmingham est alors sans conteste la ville européenne à l'avant-garde industrielle³. Cependant la Révolution ne tarde pas à ralentir ce bel élan, et bientôt, au début de l'année 1793, la France déclare la guerre à l'Angleterre. Mr Le Pileur n'en poursuit pas moins ses allers et retours entre Londres et Paris. Même la Terreur mise à l'ordre du jour ne parvient à l'arrêter. Ainsi à la fin du moins d'octobre débarque-t-il à Calais, sans laissez passer, sans carte de civisme. Dès lors le voici surveillé. Ne serait-il pas un espion à la solde de l'Angleterre ? Toujours est-il que dès son arrivée à Paris on l'interpelle. Et le 1^{er} novembre il se voit incarcéré à la prison de Port-

¹ Ses parrains et marraine sont des marchands de Doudeville.

² Voir *Deux réchappés de la Terreur, Souvenirs de famille*, par Louis Le Pileur [petit-fils de Louis Placide], Imprimerie René Tancrede, Paris, 1920 (« tiré à petit nombre pour ses amis » – BnF – 8-4N27-60173).

³ Logette & Le Pileur débutent sans doute leurs activités dans le textile, héritage du négociant anglais disparu, puis évoluent vers des articles de métallurgie (coutellerie entre autres, voir *Iron and Steel in the Industrial Revolution*, Thomas S. Ashton, 1963). Leur présence à Birmingham est attestée au moins entre 1790 et 1806 par de nombreux recueils de donations faites à des œuvres caritatives locales (*History of the free schools, colleges, hospitals and asylum of Birmingham*, 1861 – *The Second report of the british and foreign Bible society*, 1806 – *Warwickshire professional Directories*, etc.).

Libre¹. C'est l'un de ses lointains cousins cauchois, le maire de Doudeville, qui va alors voler à son secours, lui permettant de retrouver la liberté le 23 nivôse an II (12 janvier 1794), après deux mois et demi de détention². Sans doute regagne-t-il alors Birmingham à la première occasion.

Au plus tard en 1808, Louis Placide rentre à Paris et s'y installe définitivement. La Société Logette, Le Pileur & Co ayant été dissoute, il crée alors dans la Capitale sa propre maison sous la raison sociale L.P. Le Pileur. Dans les annuaires parisiens de l'Empire, il est qualifié de négociant, commissionnaire en marchandises, demeurant 14 rue du Grand Chantier (actuelle rue des Archives). C'est en cette même année 1808 qu'il épouse, le 22 décembre, Jeanne Françoise Desrues, dont on sait peu de choses, sinon qu'elle est aussi normande, née à Villedieu-les-Poêles, là où sa famille reste bien présente en ce début du XIX^e siècle, son père y étant qualifié de poêlier³. Celle-ci va lui donner deux enfants, deux fils : Auguste, comme on l'a vu, né au printemps 1810, puis Louis, le 9 février 1815, qui lui aussi voit le jour dans la maison de campagne familiale de Clamart.⁴ Deux ans plus tard, le 5 août 1817, rue du Grand Chantier, Louis Placide Le Pileur rend son dernier soupir.

Mais revenons à Auguste, le donateur de notre mètre étalon, et cette fois levons le voile. Jeune, il voyage. Il aime à l'évidence les voyages. Et lui, ce n'est pas l'Angleterre qui l'attire, mais plutôt l'Italie, le Piémont, les Alpes savoyardes et suisses. Il parlera certes l'anglais, mais maîtrisera surtout parfaitement l'italien. Enfin, l'année précédant l'obtention de son doctorat, le 7 septembre 1837 il épouse à Paris, en l'église Saint-Sulpice, Marie Michèle Chrétien-Lalanne de huit ans sa cadette, petite-fille de Michel Langlois⁵, mais aussi fille d'un docteur, membre de l'Académie de médecine, qui peut-être a également orienté sa vocation médicale. Les jeunes mariés s'établissent rue Hautefeuille, à deux pas de l'École de Médecine, dans ce quartier de l'Odéon qui est aussi celui des éditeurs et des libraires. C'est au n° 13 de cette rue, dans un appartement de l'ancien hôtel d'Alègre, là où Baudelaire

¹ C'est la prison où sera également incarcéré Florian, lui en juillet et août 1794.

² Voir *Deux réchappés de la Terreur* et plus particulièrement son annexe où sont répertoriés et citées intégralement les pièces d'archives attestant arrestation, incarcération, transfert et libération.

³ Voir contrat de mariage du 7 décembre 1808, MC/ET/CXXI/632.

⁴ Archives de l'État-civil de Clamart, registre des naissances 1813-1822. Cette maison entourée d'un parc de 7 ha se situait en bordure du bois de Meudon. L.P. Le Pileur avait acheté cette propriété en septembre 1803 (voir son inventaire après décès du 12 août 1817 – MC/RE/CXXI/8/B et son testament du 4 janvier 1809 – MC/ET/CXXI/680).

⁵ Sous l'Ancien Régime Michel Langlois (1740-1829) avait été Conseiller d'État, gentilhomme de la comtesse d'Artois, lecteur de Marie-Antoinette. Jeune on l'avait aussi connu précepteur de Talleyrand et de ses frères, jusqu'à leur entrée au collège. Et jamais la protection du futur prince de Benevent ne lui manquera. En 1815, il sera anobli par Louis XVIII. *Deux réchappés de la Terreur* présente son parcours et ses démêlés pendant la Révolution.

avait vu le jour en 1821, que vont naître leurs trois enfants : Louis en 1839, Berthe en 1841 et Jeanne en 1843. Quelques années plus tard leur hôtel est vendu à la maison Hachette, déjà propriétaire des n° 15 et 17 de la rue. Les Le Pileur déménagent donc et s'installent alors rue Jean-Jacques Rousseau, au n° 3. Plus tard, au début des années 1850, ils habiteront rue du Vieux Colombier (n° 15), dans un immeuble mitoyen de celui des Chrétien-Lalanne (n° 17).

Ce mariage va ouvrir au docteur Le Pileur de nouveaux horizons, ceux-là le conduisant bien au-delà de son milieu médical. C'est la musique qui tout d'abord envahit son univers. Marie, son épouse, est une excellente pianiste. Elle a été l'élève de Victoire Gounod, la mère du futur compositeur, celui-là même qui deviendra l'une des gloires musicales du Second Empire et de la Troisième République, né comme elle en 1818. Déjà bien établis, les liens entre les deux familles ne cesseront de se renforcer, et cela au point de voir celles-ci se fondrent. Ainsi, en 1847, la sœur de Marie, Marthe, elle aussi excellente pianiste, épousera Urbain Gounod, architecte, le frère du compositeur. Et, preuve que la musique tiendra une place essentielle dans la vie des Le Pileur, trente ans plus tard, le fils aîné des Le Pileur, Louis, lui aussi devenu docteur en médecine, épousera à la Madeleine le 10 juin 1878 Marie Gardoni¹, fille de la soprano Marietta Goja et du célèbre ténor Italo Gardoni, fameux interprète des opéras de Gounod, tel *Faust*, créé en 1859, et *Mireille*, en 1864². Mieux encore peut-être, en 1871, Auguste avait vu l'un des neveux de son frère Louis, Adolphe de Corta, épouser l'une de ses propres nièces, Charlotte Gounod, la fille d'Urbain, l'architecte.

C'est aussi la musique qui nous offre la première preuve chronologique incontestable de la présence des Le Pileur à Sceaux. Le document que nous évoquons ici est un manuscrit musical autographe signé de Charles Gounod et daté du « lundi 20 août 1849, 1h 1/2 du matin ».³ Il s'agit d'une nocturne pour piano à quatre mains intitulée *À la lune*. Cette partition témoigne que la scène est à Sceaux chez les Le Pileur. En effet, si d'une part sur la page de titre est écrite la dédicace : « à M.L. » [Marie Le

¹ Les obsèques de Mme Le Pileur, née Gardoni, seront célébrées dans l'église de Sceaux le 8 avril 1913 (*Journal des Débats*, 9 avril 1913).

² Pour écrire son Opéra *Mireille*, Charles Gounod avait passé plusieurs mois à Saint-Rémy-de-Provence, reçu par Frédéric Mistral. Au vu des attaches du compositeur avec Sceaux (voir plus loin), 2018 (bicentenaire de sa naissance, mais aussi celle de Mme Le Pileur) pourrait être l'occasion de célébrer sa mémoire, non seulement lors de la fête des Félibres mais aussi en choisissant *Mireille*, *Faust* à défaut, comme étant l'opéra à représenter au château de Sceaux, suivant une tradition désormais bien établie.

³ Ce manuscrit est passé en vente à Paris le 16 décembre 2011 et a été adjugé 5 640 € (Thierry Bodin).

Pileur], d'autre part en bas d'un feuillet apparaît la mention suivante : « Nous étions dans le salon, Charles, Marie et moi. La lune se levait derrière la maison de Mascré. » Un rapide coup d'œil sur le plan de Sceaux de Trouffillot et de sa légende (édition de 1883) nous confirme que dans notre actuelle rue du Lycée, les propriétés Mascré et Le Pileur étaient mitoyennes, cette dernière faisant l'angle avec la rue de Fontenay et occupant une superficie d'environ 5 000 m².

La propriété Le Pileur est au centre du plan



*Plan Trouffillot 1863.
Archives municipales
de la Ville de Sceaux*

Nous savons également que ce terrain avait été distraité en 1824 de l'ancienne propriété des de Foissy, à l'occasion d'un premier démembrement, alors qu'il n'était encore qu'un potager¹. Ainsi, nous pouvons déterminer la date d'acquisition de ce terrain puis celle de la construction de la maison qui suivit entre 1824 et 1849, plus certainement à la fin des années 1830 ou au début des années 1840, époque à laquelle le docteur Le Pileur, la trentaine, marié, bientôt père de trois enfants, est désormais bien établi professionnellement. Aujourd'hui cette propriété est occupée par la résidence La Belle Étoile² ; s'y dresse un immeuble moderne construit en 1970 et y subsistent trois beaux arbres, à l'évidence plantés par le docteur : un platane, un pin et un séquoia. Selon les plus anciens co-proprétaires de la résidence, il y avait aussi au moment de la construction un majestueux tilleul plus que centenaire.

La dédicace de Charles Gounod à Marie Le Pileur que nous avons mentionnée plus haut est loin d'être unique. Il y en a beaucoup d'autres, de même qu'un certain nombre à sa sœur Marthe et à ses filles Berthe et Jeanne. Quant à la visite du compositeur à Sceaux le 20 août 1849, elle aussi n'a rien d'exceptionnelle. Grâce au travail de recherche impressionnant de Gérard Condé³, nous en connaissons en effet un grand nombre, particulièrement de 1849 à 1860. Mieux encore ce biographe nous apprend que le compositeur, très dévot, se rendait volontiers à l'église de Sceaux, non seulement pour y prier et assister aux offices, mais aussi pour « improviser à l'orgue lors de la Grand-messe ». Gérard Condé cite également dans son ouvrage de nombreux chants, romances et études composés par Charles Gounod dans la maison des Le Pileur, preuve, selon nous, que certains de ses séjours à Sceaux ne manquaient pas parfois de se prolonger.

Beaucoup de ces pièces musicales prendront place par la suite dans les opéras du maître. Ainsi en va-t-il d'*À la lune*. Cette nocturne pour piano deviendra en effet la mélodie du fameux duo de *Faust* « O nuit d'amour, ciel radieux ». Notons enfin qu'à Sceaux Gounod devait également retrouver Jules Barbier (1820-1861), l'un de ses librettistes attitrés, entre autres celui de *Faust*, dont le père, artiste peintre, possédait lui aussi une maison dans le village.⁴

¹ Voir l'article de Edmée Benoist de la Grandière dans le *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 3, 1986 : *La Villa Penthièvre 1680-1957*. C'est dans cette propriété qu'avaient été célébrées les noces du Général Bernadotte et de Désirée Clary (1798).

² 12 rue de Fontenay.

³ *Charles Gounod*, Gérard Condé, Fayard, 2009, 1086 pages.

⁴ Voir l'article de Marianne de Meyenbourg dans le *Bulletin des Amis de Sceaux*, n° 30, 2014 : *Nicolas Alexandre Barbier, un peintre scénén oublié – Paris 1789 – Sceaux 1864*.

Loin des plaisirs musicaux, l'union de Marie et d'Auguste va également apporter à ce dernier l'occasion d'une véritable carrière parallèle, un parcours long de près d'un demi-siècle et qui, lui, à la différence de sa carrière à la Compagnie d'Orléans, va laisser bien des traces.

Les deux frères de Madame Le Pileur sont de brillants esprits. L'aîné, Léon Chrétien-Lalanne, né en 1811, est polytechnicien (promotion 1829), ingénieur des Ponts et Chaussées, auteur d'un *Essai philosophique sur la technologie* (1840)¹. Il se passionne également pour un nouveau moyen de transport des plus controversé : le chemin de fer ! Et, phénomène de cause à effet ?, le 18 février de 1841 il épouse à Paris Louise Arnoux, 22 ans, la fille d'un autre polytechnicien, inventeur et entrepreneur, lauréat du Grand Prix de Mécanique de l'Institut deux ans plus tôt avec son projet de train à essieux articulés permettant de franchir des courbes de petits rayons. Dès lors Léon va épouser la cause de son beau-père, celui-là même qui, par l'ordonnance du 6 septembre 1844, se verra attribuer non seulement la construction mais aussi la concession de l'exploitation de la Ligne de Sceaux pour cinquante ans, dotant bien sûr celle-ci de son « système articulé », bientôt baptisé « le système Arnoux ».

Les travaux commencent au début de l'été 1845. Sous la responsabilité de son beau-père, Léon Lalanne s'occupe du tracé, tracé qui passe à moins d'une centaine de mètres de la propriété des Le Pileur, de l'exécution des terrassements et des ouvrages d'art². L'autre gendre de l'entrepreneur, Alexis Dulong, prend en charge le matériel, la voie et les stations. Le 6 juin 1846, la ligne de Sceaux est inaugurée. Faut-il voir dans cette aventure ferroviaire et familiale un lien avec l'installation d'Auguste Le Pileur et des siens à Sceaux ? Probablement ! Ce qui situerait alors cette installation dans la première moitié des années 1840. L'on peut ainsi imaginer aisément Jean-Claude Arnoux et ses gendres quittant leur chantier à la fin d'une journée harassante et rejoignant leurs épouses chez les Le Pileur pour savourer alors en famille un repos bien mérité.

¹ Signalons ici que Léon Lalanne a eu pour camarade en classe préparatoire au lycée Louis-le-Grand le mathématicien Evariste Gallois, enfant de Bourg-la-Reine, et que ce sont ses souvenirs qui alimenteront la première biographie de ce jeune génie scientifique, publiée par Paul Dupuy en 1896.

² Léon Lalanne (1811-1892) poursuivra une carrière d'ingénieur ferroviaire en Roumanie, en Suisse puis en Espagne. Rentré en France, il est nommé en 1876 directeur de l'École des Ponts et Chaussées, élu à l'Académie des sciences en 1879 et fait Grand officier de la Légion d'Honneur deux ans plus tard. C'est alors qu'il entre en politique, se faisant élire sénateur avec le soutien de la gauche modérée.

Le frère cadet de Marie ne manque pas non plus d'intérêt. Ludovic Lalanne, né en 1815, diplômé de l'École des Chartes, indépendant, aussi frondeur que modeste, a lui entrepris une carrière d'historien et d'archéologue. Il est bientôt bibliothécaire de l'Institut, et déjà on le qualifie d'érudit et de grand bibliographe.¹

C'est avec ses deux beaux-frères, Léon et Ludovic, que le docteur Auguste Le Pileur débute sa carrière parallèle. Le projet initial, ils le formulent ensemble dès 1839. Ils n'ont pas trente ans ! Aussi curieux l'un que l'autre, avides d'apporter la connaissance au plus grand nombre, ils réunissent autour d'eux une demi-douzaine d'experts. Enfin en 1842, leur initiative se concrétise. Chez Garnier Frères paraît un ouvrage intitulé *Un million de faits, Aide-mémoire universel des Sciences, des Arts et des Lettres*. C'est un ouvrage de vulgarisation unique, tout le savoir du monde de l'époque en un seul volume de 19 x 11 cm (près de 900 pages), dans lequel les auteurs, diront les critiques, font preuve d'un remarquable esprit de synthèse. En une vingtaine d'années cette « encyclopédie portative » connaîtra dix éditions. Léon Lalanne, le polytechnicien, y traite bien sûr de mathématiques, d'astronomie, de physique ou encore de chimie, Ludovic, le chartiste, d'histoire, de géographie, d'art et de littérature, et Auguste, le docteur, tout naturellement de médecine, d'hygiène, d'anatomie...

Le succès est tel que cinq ans plus tard, en 1847, « les trois frères » récidivent. Autour d'eux le nombre d'experts double, et de « l'universel » ils passent à la France, à la Patrie ! L'ouvrage, paru chez Dubochet, Chevalier et Cie, s'intitule en effet *Patria*, avec pour sous-titre : *La France ancienne et moderne, morale et matérielle, ou collection encyclopédique et statistique de tous les faits relatifs à l'histoire physique et intellectuelle de la France et ses colonies*. Deux volumes, 1 400 pages, plus de 300 cartes et figures, près de 400 tables et tableaux ! C'est là un précieux témoignage de l'état de la France à la veille de la disparition – cette fois définitive – de la royauté.

Ainsi, avant même que s'installe la Deuxième République, la notoriété d'Auguste Le Pileur dépasse largement la sphère médicale. Beaucoup peuvent le considérer comme un « encyclopédiste vulgarisateur ». D'autant plus que dans ces mêmes années, il s'est lancé dans une aventure qui non seulement aura un grand retentissement populaire – nous dirions aujourd'hui médiatique –, mais qui, selon nous, restera l'un des moments les plus exaltants de sa vie.

¹ Ludovic Lalanne (1815-1898) écrira de nombreux articles littéraires et politiques sur les XVI^e et XVII^e siècle. Il sera longtemps directeur de la *Correspondance littéraire* et président de la Société d'Histoire de France.

De ses voyages de jeunesse dans les Alpes, Auguste Le Pileur a conservé une grande fascination pour la montagne et ses hauts sommets. À partir de 1838, il entretient même une correspondance suivie avec deux guides de Chamonix, dont l'un, Gédéon Balmat, n'est autre que le fils du premier vainqueur du mont Blanc¹. A l'évidence Auguste rêve du toit de l'Europe. Et ses amitiés familiales comme les événements vont l'y conduire !

À la fin des années 1830, deux savants s'étaient illustrés par leurs expéditions dans le Grand-Nord, en Laponie et au Spitzberg, puis avaient ardemment milité pour que Louis-Philippe autorisât une mission scientifique au sommet du mont Blanc. Depuis Saussure, en 1787, malgré de nombreuses ascensions (une trentaine, surtout anglaises) rien de tel n'avait en effet été réalisé. Or la science en un demi-siècle avait fait bien des progrès. Sur l'insistance d'Arago, député, membre de l'Académie des sciences, directeur de l'Observatoire, et de Villemain, ministre de l'Instruction publique, ils obtiennent gain de cause. Au printemps 1844, le budget est voté. L'un de ces deux savants est Auguste Bravais (1811-1863), camarade de promotion de Léon Lalanne à Polytechnique. L'autre, Charles Martins (1806-1899), a fait partie de l'équipe ayant donné naissance à *Un million de faits* et œuvre déjà pour *Patria*. Tous deux réclament la présence d'un médecin physiologiste à leurs côtés. Leur demande acceptée, c'est alors tout naturellement qu'ils désignent leur ami le Dr. Auguste Le Pileur, dont « la vigueur et l'énergie [leur] étaient connues² ». Ainsi les rêves de ce dernier vont-ils devenir réalité.

¹ Jacques Balmat (1762-1834), Chamoniard, accompagné du Dr Michel Paccard, avait le premier vaincu le mont Blanc le 8 août 1786. Un an plus tard il y conduira le savant genevois Horace Bénédict de Saussure, le premier qui fixera l'altitude du sommet : 4775 m au lieu de 4810 m, erreur infime pour l'époque.

² *Revue scientifique et industrielle*, Gustave Augustin Quesneville, 1845, rapport de A. Bravais et Ch. Martins, Genève, 15 septembre 1844, adressé au ministre Villemain.



— Halte au sommet Mont-Blanc en 1837 —
Lithographie de Henry Atkins

Après deux tentatives infructueuses, les trois hommes et leurs guides, leurs porteurs et leurs nombreux instruments, ceux-ci des plus « modernes », atteignent le sommet du mont Blanc le 29 août 1844 en tout début d'après-midi. Le soleil couché, de multiples mesures et expériences effectuées, il faut ranger baromètres, hygromètres et thermomètres, boussoles, psychromètre, pyréliomètres et autres actinomètres, théodolite, etc., puis redescendre. Le docteur Le Pilleur, entre deux aides aux mesures, a observé, ausculté ses compagnons, attentif quant à leurs réactions aux effets de l'altitude. Pendant la descente, il doit même porter assistance à son ami Martins, celui-ci « souffrant de palpitations violentes et respirant avec une extrême difficulté ». Quant à lui, on rapportera qu'il « ne respirait pas plus que s'il avait été sous l'eau, [qu'il] éprouvait l'anxiété de l'asphyxie [...], qu'il dormait en marchant [...], la tête basse et le menton touchant presque le sternum.¹ »

¹ *Cours d'hygiène*, Louis Fleury, 1852, Paris.

Les résultats de cette ascension allaient alimenter les revues scientifiques pendant des années mais aussi, grâce au docteur Le Pileur, celles à vocation médicale¹. Le Genevois Saussure était surpassé ! Le progrès et l'esprit d'entreprise de trois savants français avaient permis à la science d'avancer. Enfin, plus anecdotique, Auguste Le Pileur devenait le premier Scéen à vaincre le mont Blanc, sans doute également le premier Parisien.

La nouvelle de cette expédition historique allait se répandre immédiatement dans le public. Et cela grâce à *l'Illustration*, hebdomadaire créé l'année précédente, et à l'esprit d'à propos du docteur Le Pileur. Dès le 6 septembre, en effet, depuis Chamonix, celui-ci écrivait à l'une de ses relations, Alphonse Joanne, l'un des fondateurs et directeurs du journal :

Mon cher Joanne,

« C'est à l'auteur de l'itinéraire en Suisse² que reviennent de droit les détails sur une ascension au mont Blanc. Aussi je m'empresse de vous envoyer ceux que j'ai pu recueillir sur le voyage scientifique de nos compatriotes. Depuis près de six semaines, il n'est question dans la vallée que du voyage de trois Français. [...] Les journaux impriment toutes les nouvelles qu'ils peuvent avoir [...], et il ne manque absolument à la publicité de l'entreprise qu'un numéro de *l'Illustration*. Vous allez pouvoir combler cette lacune. »

Suivaient une douzaine de pages, pages qui seront intégralement publiées dans l'édition du 5 octobre 1844 (pp. 68-74) de cet hebdomadaire promis au succès que l'on sait.

Après cet exploit, le docteur Le Pileur va poursuivre ses activités éditoriales, attachant son nom à de grands projets de vulgarisation, toujours soucieux de faire partager au plus large public ses deux passions, la médecine et les voyages. Avec son ami Joanne, qui lance bientôt chez Hachette une collection de guides touristiques³ – les futurs *Guides Bleus* –, il apporte son concours aux ouvrages sur la Suisse, la Savoie et les Alpes, mais surtout il publie en 1860 *Les Bains d'Europe : guide*

¹ *Mémoires sur les phénomènes physiologiques qu'on observe en s'élevant à une certaine hauteur dans les Alpes*, *Revue Médicale*, 1845 tome 3 ; Compte rendu à l'Académie des sciences, 27 avril 1845, *Sensations ressenties, éprouvée,...* *Cours d'Hygiène*, 1852, Paris, Louis Fleury, etc.

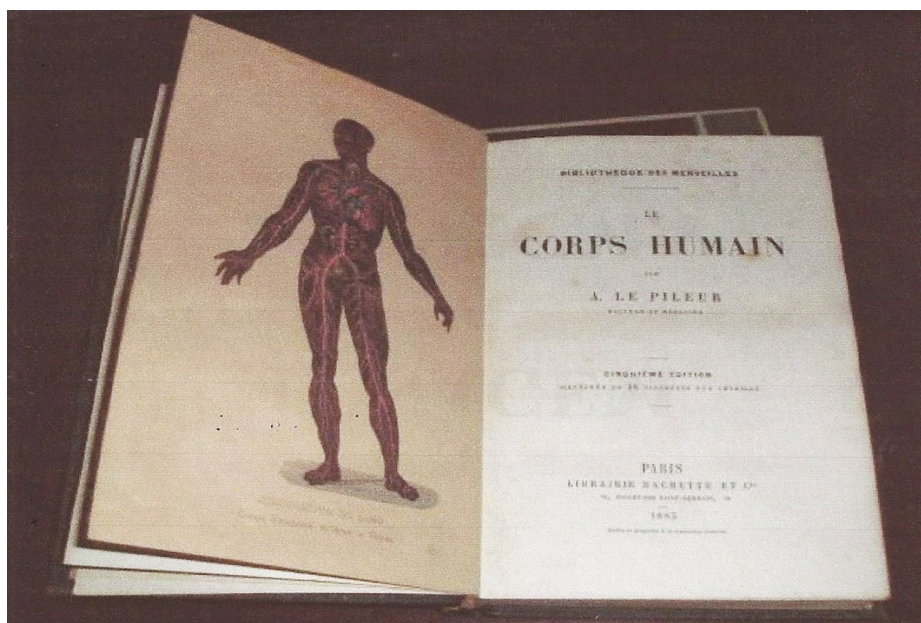
² Adolphe Joanne était l'auteur d'un *Itinéraire descriptif et historique de la Suisse*,..., paru en 1841.

³ Cette collection, appelée la *Bibliothèque des gares*, liée au développement du chemin de fer, est un des nombreux traits de génie de Louis Hachette. Que Auguste Le Pileur y contribue, lui amoureux des voyages, lui si lié à l'aventure de la ligne de Sceaux et médecin à la Compagnie d'Orléans, n'a rien d'étonnant.

descriptif et médical des eaux d'Allemagne, d'Angleterre, d'Espagne, de France, de Belgique, d'Italie et de Suisse. Et dès lors ses travaux sur les eaux minérales vont faire autorité.

Toujours chez Hachette, il est associé à un autre grand projet éditorial du siècle : *La Bibliothèque des Merveilles*, cette collection de petits volumes populaires à deux francs, qui doit « répandre la connaissance de ce que la nature, les sciences, les arts et l'industrie ont de plus digne d'admiration [et la faire comprendre] par les lecteurs de toutes les classes ». Le premier volume, paru en 1866, *Les Merveilles célestes*, est signé Camille Flammarion.

Et deux ans plus tard, Auguste Le Pileur publie *Le Corps humain*, un autre succès de librairie qui connaîtra lui aussi de nombreuses rééditions jusqu'à la fin du siècle, mais également des traductions en anglais, italien, portugais...¹.



Signalons enfin qu'à partir de 1852, quand les frères Didot publieront les éditions successives de leur *Encyclopédie moderne*, une vingtaine d'articles médicaux seront signés A. Le Pileur (Anévrisme, Humeur, Peste, Rougeole, etc.), et qu'en 1874 quand l'éditeur P. Dupont fera paraître une nouvelle version de *La Médecine en France* d'Alexis Monteil, le Dr Le Pileur en assurera l'introduction, les notes et la rédaction d'un *Supplément*.

¹ Dans la même collection le Dr Le Pileur assurera la révision de la cinquième édition des *Ascensions célèbres aux plus hautes montagnes du Globe*, parue en 1891. Il semble par ailleurs que son projet *Les Merveilles de la Médecine* (contrat signé avec Hachette en janvier 1868) n'ait jamais vu le jour, contrarié par la guerre de 1870 sans doute.

Médecin, voyageur, sinon explorateur, vulgarisateur émérite, quelle est l'implication du Dr Le Pileur dans la vie de Sceaux ? À cette question, nous pouvons répondre clairement. Sans être majeure, elle est loin d'être négligeable. En 1877, à l'occasion du premier mandat de Michel Charaire, on le retrouve en effet membre du Conseil municipal. Un an plus tard, Charles Grondard élu maire, il y demeure. À lire les comptes rendus des délibérations, nous pouvons découvrir quelques preuves manifestes de son intégrité. Ainsi chaque fois qu'il aura à voter des décisions concernant les relations entre la municipalité de Sceaux et la Compagnie du Chemin de fer d'Orléans, qui dès 1853 a racheté à Arnoux la concession de la Ligne de Sceaux, il s'abstiendra, avançant la simple raison qu'il « exerce des fonctions auprès de la Cie ».¹

Le Dr Le Pileur quitte le Conseil en 1882. Il est alors septuagénaire. Cependant, on le retrouve deux ans plus tard nommé membre de la Commission d'hygiène de la Commune.² Malgré son grand âge, il n'en poursuit pas moins sa collaboration avec Hachette. Quant à sa dernière œuvre répertoriée, elle sera d'un nouveau genre, à la fois une traduction et un retour sur l'Italie de sa jeunesse. Elle paraît en 1890 et porte pour titre *Les Correspondants de Michel Ange*. Son auteur, Sebastiano del Piombo, peintre de la Renaissance, était un intime du fameux artiste.

Des interrogations, des hypothèses

Ayant fait largement connaissance avec Auguste Le Pileur, il nous reste à répondre à deux questions essentielles pour conclure nos recherches. Comment notre mètre étalon est-il entré en la possession du vainqueur du mont Blanc ? Et quand a-t-il été scellé dans le mur du vestibule de l'Ancienne Mairie ? Sur le premier point nous allons être réduits à émettre des hypothèses, sur le second il va nous falloir poursuivre la lecture des délibérations du Conseil municipal et espérer y trouver trace de cette installation.

Toute sa vie, le Dr Le Pileur n'a cessé d'être présent dans le quartier de l'Odéon. Il y a tout d'abord vécu une petite dizaine d'années, rue Hautefeuille, de 1837 à 1845 environ. Cette partie de l'hôtel d'Alègre (n° 13 de la rue) qu'il habitait est acheté en 1846 par l'éditeur Hachette dont les bureaux occupaient déjà les n° 15 et 17. Dix ans plus tard, le vieil hôtel est exproprié pour laisser place au passage du futur boulevard

¹ Les mêmes comptes rendus nous apprennent également qu'il compte depuis bien des années parmi « les plus imposés de la commune », aux côtés par exemple du marquis de Trévise, de Bertron, Redon ou encore Boucicaut fils, ces contribuables soumis aux « impositions spéciales [telles qu'] exigées par la loi ».

² À moins que ce soit son fils, lui aussi docteur, alors âgé de 48 ans.

Saint-Germain. L'éditeur doit quitter les lieux. Mais il n'a guère loin à aller. On le retrouvera au carrefour que vont former désormais cette fort ancienne rue de Paris et le tout nouveau boulevard¹, un lieu que Auguste Le Pileur va alors fréquenter pendant plusieurs décennies dans le cadre de sa collaboration avec Hachette.

Toute la décennie 1860, l'Odéon est aussi un quartier en démolition². S'y trouvait-il, scellé dans un mur à abattre, l'un des seize mètres étalon de marbre blanc ? C'est possible. Le docteur en aurait-il fait l'acquisition ? C'est là une hypothèse crédible. Mais ce n'est pas la seule. L'on sait de différentes sources qu'Auguste avait l'âme d'un collectionneur. Il a donc pu acquérir son mètre à l'occasion de toute autre démolition haussmannienne. Et l'on sait qu'il n'en manquait pas ! Sur la provenance de notre fameux étalon, voilà donc la conclusion à laquelle nous sommes réduits, puisque comme nous l'avons signalé au début de notre article, à ce jour, aucun historien de la Capitale n'a trouvé trace de l'enlèvement ou de la destruction de ces pièces de marbre, moins encore d'une quelconque vente ou adjudication de celles-ci.

Quant aux recueils des délibérations du Conseil municipal que nous apprennent-ils ? L'administration communale ayant rejoint les bâtiments de l'ancienne sous-préfecture en 1887 pour laisser place à la Justice de Paix dans ces locaux qu'elle avait occupés pendant une trentaine d'années, « la réparation de la façade et du vestibule » est entreprise. Le 5 juillet 1892, « le compte définitif des travaux » est acté³. Mais aucune trace de mètre étalon... Plus tard, en 1902, est préparé un projet pour « l'agrandissement et la reconstruction de la Justice de Paix », celle-ci jugée « exigüe et dans un état défectueux ». Sans succès. On relance ce projet deux ans plus tard. Mais les budgets demandés au canton et à l'administration préfectorale ne sont pas obtenus. Ce n'est que partie remise. La gestion communale est souvent affaire de persévérance... Car en 1910 ces travaux de rénovation sont enfin entrepris.

Cependant, encore une fois, dans les délibérations du Conseil aucune mention de notre mètre étalon, moins encore d'un scellement quelconque dans un mur. Qu'en conclure ? Que là aussi, nous en sommes réduits à émettre une hypothèse : l'installation du mètre de marbre blanc lors de ces travaux de rénovation, au début des années 1910. Précisons toutefois que nous avons interrompu notre recherche dans les recueils à l'année 1921. Un scellement postérieur reste donc possible.

¹ Hachette s'installe au 79 Bd Saint-Germain, au coin de la rue Hautefeuille. Il y est toujours.

² C'est alors qu'est détruite la maison, passage du Commerce, qu'avait habité Danton à l'emplacement précis où se trouve aujourd'hui sa statue.

³ Délibérations du Conseil municipal (Dépenses : 9 183 francs).

De l'oubli à la postérité....

Le grand âge venant, au cours des années quatre-vingt-dix, le Dr Le Pileur va voir disparaître autour de lui beaucoup d'êtres chers. À la fin de l'hiver 1892, meurt son beau-frère Léon Lalanne. Puis, plus douloureux encore, au début de l'année 1894 (le 7 janvier) son épouse, l'amie de Charles Gounod¹, rend son dernier soupir dans leur maison de Sceaux. Trois ans plus tard la rejoint sa sœur, Marthe, Mme Urbain Gounod, veuve depuis près de cinquante ans. Et le 16 mai 1898, c'est au tour du second beau-frère d'Auguste, Ludovic Lalanne, de s'en aller. Enfin comment passer sous silence un autre décès, celui-là d'un enfant. Le 3 juin 1900, le Dr Le Pileur perd en effet sa fille aînée, Berthe, Mme Ernest Boistel². Seul de sa génération, son frère Louis lui survivra.

Retiré dans sa propriété de la rue de Fontenay, le donateur du mètre étalon de marbre blanc continue à vivre avec ses souvenirs. C'est là qu'il va s'éteindre le 22 juillet 1902, à huit heures du matin, âgé de quatre-vingt douze ans³.

À Sceaux dans la demeure familiale, son fils Louis lui succède. Lui aussi est devenu un médecin de renom. À la tête de la maison de santé de Saint-Lazare depuis des années, à soixante-trois ans, il est reconnu pour être le grand spécialiste des maladies vénériennes. Et, comme son père, il est curieux, entreprenant, aussi soucieux de partager ses connaissances que de faire avancer la science. Ainsi publie-t-il de nombreux ouvrages, y mêlant sa profession et l'histoire⁴. Il est également chevalier de la Légion d'honneur et membre ou président de nombreuses associations⁵, connu pour être bibliophile, collectionneur, mécène.

¹ Celui-ci est décédé moins de trois mois plus tôt, le 18 octobre 1893.

² Le gendre du Dr Le Pileur, Ernest Boistel, ingénieur expert près le tribunal de la Seine, est un scientifique reconnu. On lui doit de nombreux ouvrages traitant des principes de l'électricité et de la télégraphie, beaucoup traduits de l'anglais, publiés entre 1882 et 1896. Plus intéressant pour ce qui concerne notre article, il est l'auteur d'une communication dans la fameuse revue *La Nature* du 16 janvier 1897 ayant pour titre *Le système métrique en Angleterre*. Enfin signalons qu'un M. Boitel (sans « s ») sera conseiller municipal de Sceaux à partir de 1904. Son prénom n'est jamais mentionné dans les registres, mais il y est qualifié parfois d'agrégé de sciences. Il est possible donc que ce M. Boitel soit Ernest Boistel, le gendre du Dr Le Pileur.

³ État-civil de Sceaux.

⁴ *Vie de la prostituée à Venise* (XVI^e siècle), 1901, *Madame de Miramion* (1629-1696), 1907. *Les Préservatifs et la syphilis à travers les âges*, 1907, *La Prostitution du XIII^e au XVII^e siècles*, 1908 ; *Les maladies de Vénus dans l'œuvre de François Villon*, 1910 ; etc.

⁵ Sociétés d'Histoire de la Pharmacie, d'Histoire de Paris et de l'Ile de France, des Amis des monuments parisiens, Française d'histoire de la médecine, historique et archéologique des VIII^e et XVII^e arrondissements de Paris, etc.



M

Monsieur et Madame PAUL LALANNE, Monsieur ALBERT LALANNE, Architecte-Expert, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame ALBERT LALANNE, Monsieur DANION, Substitut du Procureur de la République à Paris, et Madame DANION, Mesdemoiselles THÉRÈSE, MARGUERITE, MADELEINE et GENEVÈVE LALANNE, Monsieur et Madame CHARLES GALLOIS, Messieurs ANDRÉ et MARCEL LALANNE, Mademoiselle SUZANNE LALANNE, Mademoiselle MARGUERITE DANION, Monsieur ROBERT DANION ;

Monsieur LUDOVIC LALANNE, Sous-Bibliothécaire à l'Institut, Monsieur le Docteur AUGUSTE LEPILEUR et Madame AUGUSTE LEPILEUR, Madame veuve URBAIN GOUNOD ;

Madame veuve ALEXIS DULONG, Monsieur EUGÈNE ARNOUX, Inspecteur général des Ponts et Chaussées, Chevalier de la Légion d'honneur, et Madame EUGÈNE ARNOUX, Madame veuve HENRY ARNOUX ;

Monsieur le Docteur LOUIS LEPILEUR et Madame LOUIS LEPILEUR, Monsieur et Madame ERNEST BOISTEL, Mademoiselle JEANNE LEPILEUR, Mademoiselle THÉRÈSE GOUNOD, Mesdemoiselles MARIE et EDITH CORTA, Messieurs CHARLES et HENRY CORTA, Monsieur JACQUES LEPILEUR, Mademoiselle ANNETTE LEPILEUR, Mesdemoiselles YVONNE, SABINE et MADELEINE BOISTEL, Monsieur MAURICE BOISTEL ;

Monsieur et Madame RENÉ ARNOUX et leur fils, Monsieur MAURICE ARNOUX, Maréchal des Logis au 3^e Cuirassiers ;

Madame veuve LANGLOIS DE RUBERCY, Madame veuve ADRIEN LANGLOIS, Mademoiselle CAROLINE LANGLOIS, Monsieur et Madame EMILE DESFORGES, Monsieur l'Abbé HENRI LANGLOIS, Monsieur et Madame PAUL LANGLOIS ;

Madame veuve CHAUCHAT et ses enfants, Madame la Baronne CRETTE DE PALLUEL, Douairière, et ses enfants, Mademoiselle LUCILE ARNOUX, Madamé veuve MENEUST et ses enfants, Madame veuve DUBOIS, Madame la Baronne CLÉMENT D'AËRZEN et ses enfants, Madame veuve HECTOR VALPINÇON, les familles DEHOLLAIN, FLOURENS et MINORET,

Ont l'honneur de vous faire part des pertes douloureuses qu'ils viennent de faire en les personnes de

Monsieur Léon-Louis CHRÉTIEN-LALANNE

SÉNATEUR

MEMBRE DE L'INSTITUT

INSPECTEUR GÉNÉRAL DES PONTS ET CHAUSSÉES EN RETRAITE

ANCIEN DIRECTEUR DE L'ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANCIEN PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE DES OMNIBUS

GRAND OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, ANCIEN MEMBRE DU CONSEIL DE L'ORDRE

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DE L'ÉTOILE DE ROUMANIE

GRAND OFFICIER DE L'ORDRE DES SAINTS MAURICE ET LAZARE

ET DE

Madame LÉON-LALANNE

Née Augustine-Agathe-Hyacinthe-Louise ARNOUX

leurs père et mère, beau-père et belle-mère, grand-père et grand'mère, frère et sœur, beau-frère et belle-sœur, oncle et tante, grand-oncle et grand'tante, cousin et cousine, décédés, munis des Sacrements de l'Eglise, les 12 et 7 Mars 1892, à l'âge de 80 et 72 ans, en leur domicile rue de Rennes, 116, dans la 52^e année de leur mariage.

(55 04244)

PRIEZ POUR EUX.

Louis Le Pileur perd son épouse au printemps 1913¹. Dès lors, à son tour, il se retire dans sa maison de Sceaux. Septuagénaire c'est là qu'il va vivre la grande déflagration mondiale. La paix revenue, c'est là également qu'il s'éteint le 14 mars 1921².

Ses enfants, Annette, Mme Louis Lecarrière, et Jacques Le Pileur³, docteur en médecine également, mais aussi industriel et grand expert en philatélie (ballons montés et poste aérienne), vont mettre un terme à la présence des Le Pileur à Sceaux. En octobre 1922, ils vendent leur propriété à la famille Pruvot⁴, celle qui la cèdera en 1969⁵ à un promoteur immobilier, celui-là même qui construira alors la résidence La Belle Étoile que nous connaissons aujourd'hui.

Nous avons affirmé plus haut que le docteur Le Pileur avait disparu de notre mémoire collective. Si cela était vrai en ce début de XXI^e siècle, et si cet article est là pour y remédier, il faut préciser que tel n'était pas le cas une dizaine d'années après sa mort, et pas plus pour son épouse, elle, disparue vingt ans plus tôt. Ainsi dans son ouvrage publié en 1913 chez Charaire, *Sceaux depuis trente ans (1882 – 1912)*, « le vieil habitant de Sceaux » H.L.L. Seris, officier de l'Instruction publique, qui les avait bien connus, écrivait à leur sujet (p. 277) :

« Le docteur Le Pileur était un érudit, un savant et un précurseur comme alpiniste. Dans sa jeunesse, vers 1835 [en fait en 1844], il avait fait, accompagné de guides intrépides, l'ascension du mont Blanc. De cet exploit, lui était resté le goût des voyages et des études géographiques. Il collabora à la collection des *Guides Joanne*. Il a publié dans la *Bibliothèque des Merveilles* un intéressant volume sur le *Corps humain*, description anatomique et physiologique, plus une *Histoire de la Médecine en France*, d'après Alexis Monteil. »

« À près de quatre-vingts ans [donc à la fin des années 1880], ce grand et robuste vieillard descendait de l'omnibus du chemin de fer [tramway] au carrefour de l'Odéon [à deux pas de chez Hachette et non loin de son domicile rue du Vieux-Colombier], la voiture étant en marche, avec la sveltesse d'un jeune premier. Il s'est éteint dans sa quatre-vingt-douzième année. On n'a pas oublié non plus à Sceaux

¹ Voir note 1, page 36.

² État-civil de Sceaux.

³ Jacques Le Pileur (1879-1969) était officier de la Légion d'honneur, Croix de guerre, Vice-président de l'Académie de philatélie (voir la revue *Documents philatéliques*, n° 42 de 1969 et n° 72 de 1977).

⁴ Mes Videcoq et Legay, notaires à Paris, 13, 16 et 17 octobre 1922.

⁵ Année même où décède Jacques Le Pileur (le 29 juillet). Malgré nos recherches nous ne lui avons pas trouvé de descendance.

Mme Le Pileur mère [son épouse, née Marie Chrétien-Lalanne¹], l'ancienne présidente de l'œuvre des Pauvres Malades, et la douce influence qu'elle exerçait sur les familles qu'elle secourait. »

Quels jolis portraits, quelles émouvantes images. Et pourtant ces deux Scéens d'adoption allaient être oubliés...²

Pour les ressusciter et par la même occasion mettre en valeur « notre bel étalon », pourquoi la Commune ne placerait-elle pas dans son Ancienne mairie, auprès de cette pierre de marbre blanc, unique en son genre, une plaque commémorative ?



Cliché : Aldine Martini. Archives municipales de Sceaux

Le texte qui y serait inscrit pourrait être le suivant :

Mètre étalon de marbre blanc, témoin de l'adoption du système métrique décimal, dessiné par l'architecte Chalgrin (1739-1811), l'un des seize exemplaires installés dans Paris entre 1796 et 1799 pour familiariser la population avec cette nouvelle mesure appelée à devenir universelle. De ces seize pierres sculptées, ce mètre est le seul subsistant dans son état d'origine et, longtemps à l'abri des intempéries, le seul également en parfait état de conservation.

Cette pièce unique a été offerte à la Ville de Sceaux en 1874 par le Docteur Auguste Le Pileur, conseiller municipal, et scellé dans ce mur au début du XX^e siècle.

*Plaque apposée par la Ville de Sceaux le.....
En hommage au Dr Le Pileur*

Jean-Luc Gourdin
Villa Sabrina. novembre 2014

¹ « Mme Le Pileur mère » pour la distinguer de sa belle-fille Mme Louis Le Pileur encore en vie en 1912.

² On notera toutefois que dans cet hommage écrit en 1912 ou 1913, il n'est faite aucune mention du mètre de marbre blanc. Donation oubliée ? La pièce dort encore dans un recoin, lui aussi oublié ? L'objet, peut-être même alors présent dans l'Ancienne mairie, est considéré sans grande valeur ? On ne sait !

À propos de La Libération à Sceaux

Cet article repose sur des témoignages de Scéens qui ont connu la Libération. Seuls trois d'entre eux ont été publiés ; ceux de Maurice Patin, de Fernand Huet et de Geneviève Lacour. Les autres sont des manuscrits ou tapuscrits que les Amis de Sceaux, fidèles à leur mission, ont recueillis.

Vendredi 25 août 1944 : les Parisiens, en liesse, acclament leurs libérateurs. Nul doute que les Scéens, lors du passage de la 2^e DB du Général Leclerc sur la route d'Orléans (actuelle RD 920), ont partagé les mêmes sentiments ; ce fut une parenthèse d'allégresse dans une semaine ponctuée à Sceaux par trois événements dramatiques dont l'issue pour deux d'entre eux fut tragique.

Une volonté d'intimidation

Tous les témoignages recueillis concordent : dans les jours qui précédèrent la Libération, la situation à Sceaux se tendit. Les unités allemandes se repliaient pour défendre Paris. Sceaux, selon les dires de Maurice Patin¹, était sous la botte d'éléments SS installés au Castel de Bellechasse² et la population subit des contraintes supplémentaires : les portes et fenêtres devaient être fermées, circuler dans Sceaux à bicyclette, dès le 18 août, était interdit. Cependant, des embuscades et accrochages sont organisés par les résistants ; à l'instar du coup de feu qui blessa un Allemand au carrefour formé par la rue Camille Pelletan et l'avenue de Robinson. C'est dans cette atmosphère lourde de menaces qu'eut lieu une prise d'otages.

La prise d'otages : 19 août - 22 août

Il est difficile d'établir les causes de cette prise d'otages : s'agissait-il de représailles, après des actions de la résistance, ou d'une intimidation pour faire pression sur la population à la veille de durs combats que les Allemands redoutaient ? Comme le dit

¹ Maurice Patin, *Témoignage* p.13 *Cahiers de la fondation Charles de Gaulle* 2001, n° 9. Maurice Patin, haut magistrat et président de la Chambre criminelle de la Cour de cassation, membre du Conseil constitutionnel de 1959 à 1962 habita Sceaux, au n° 39 de la rue du Lycée. Il est décédé en 1962.

² Situé au n° 30 de l'avenue du Président Franklin Roosevelt, le Castel de Bellechasse était une pension de famille. Pendant la guerre, il fut occupé par les troupes allemandes qui y incarcéraient leurs prisonniers.

Madame Ripoché, sœur du résistant Michel Voisin : « des soldats allemands sont venus à l'époque du Débarquement. Ils avaient peur ... Ils étaient sur la défensive¹ »

Le maire², le samedi 19 août, en fin de matinée, reçut à la mairie la visite d'un officier allemand lui demandant de retirer des murs de la commune des affiches de la police sur lesquelles se trouvait la phrase suivante « Il faut attaquer les Boches qui traversent Paris avec des camions de vivres et de munitions ». Après le retrait des affiches, le maire partit pour Paris. Selon les souvenirs d'un jeune employé, M. Huet³, c'est en début d'après-midi que deux Feldgendarmes investirent la mairie avec pour mission de ramener six otages au Castel de Bellechasse. Parmi les sept personnes présentes, quatre furent choisies : l'adjoint, M. Caignon, en l'absence du maire, M Huet et deux hommes venus à la mairie pour des papiers, MM. Chantrel et Paul. Après leur arrivée au *Castel de Bellechasse*, l'adjoint fut libéré en raison de son grand âge, tandis que les autres furent dirigés dans une chambre mansardée, aux volets solidement fermés. Ils furent rejoints plus tard par trois autres personnes : le jeune Virot, 17 ans⁴, un voisin, et les frères Holtz⁵ qui habitaient le quartier du Parc. En fin de soirée, le maire, revenu à Sceaux, devait apprendre la prise d'otages.

Le curé de Sceaux, l'abbé Moisson, et M. Liévin, président des *Anciens Combattants* offrirent de prendre la place des otages mais l'officier allemand refusa : il s'agissait de punir la population qui n'avait pas respecté les consignes de l'Occupant : « Il y a des terroristes dans votre ville » leur dit-il. Les otages furent finalement libérés par les Allemands le 22 août⁶ quand ces derniers abandonnèrent le Castel de Bellechasse.

¹ Témoignage de Madame Ripoché recueilli par des élèves du lycée Marie Curie dans le cadre de leur TPE : *Sceaux pendant la Seconde Guerre mondiale*.

² Manuscrit d'André Deillon, maire de Sceaux de 1936 à 1944. Il aurait été conduit au *Castel de Bellechasse* en même temps que son adjoint et M Huet...

³ M. Huet deviendra Secrétaire général de la mairie : « La Libération de Sceaux », *Sceaux magazine*, septembre 1994, n° 237, pp.15-16.

⁴ Le père du jeune Virot faisait partie de la résistance locale.

⁵ Ils auraient été dénoncés car ils collaient des tracts, selon M^{me} Lacour : manuscrit, *Souvenirs sur la Libération de Sceaux du 15 août au 26 août 1944*.

⁶ Pour M^{me} Lacour le maire est retenu en otage jusqu'au dimanche soir : manuscrit, *souvenirs sur la Libération de Sceaux du 15 août au 26 août 1944* et *Le journal de la pharmacienne M^{me} Lacour dans la Libération dans les Hauts-de-Seine*. Pp.153-154.

M Fernand. Huet
(cliché :
Archives municipales de Sceaux)



L'arrestation et l'exécution de Paul Couderc : 21 - 22 août

Ce marchand forain âgé de 54 ans a été arrêté le 21 août alors qu'il descendait la rue de Fontenay à bicyclette avec des sacs remplies de tracts appelant au soulèvement. Lorsqu'il aperçut une patrouille allemande, il jeta son contenu mais son geste a été vu : il est poursuivi et rattrapé. Les otages¹ du Castel de Bellechasse l'ont vu arriver en fin d'après-midi mais ils n'ont rien entendu, quand, le lendemain matin, les Allemands l'emmenèrent vers la voie des Glaises (actuelle rue Paul Couderc) pour être exécuté.

n° 78
 Couderc
 Paul

+ domicilié à Sceaux,
 57 rue de l'Yver
 Approuvé la Commune de
 Sceaux.

(J. Perrot)

Notaire pour le Procureur
 Avocat des magistrats généraux
 des Officiers Combattants au
 101 rue de la République
 Sceaux le 21 août 1944
 Le Procureur
 Le Notaire

La vingt deux août mil neuf cent quarante quatre
 vers onze heures, est décédé après avoir souffert de
 longue maladie, Paul Couderc, marchand forain, né à
 Sceaux (Seine-Oise) le premier août mil huit cent quatre
 vingt six, fils de Paul Couderc et de Marie-Elisabeth
 Dumas, épouse décédée. Époux de Augustine Marie
 Bouvier. Décédé le vingt trois août
 mil neuf cent quarante quatre, vers onze heures, sur la
 déclaration de Gabriel Perrot, âgé de deux ans, com
 missaire de police, 101 rue de Fontenay à Sceaux, qui
 lecture faite a signé avec nous André Decillon,
 Maire de Sceaux.

(J. Perrot)

Acte de décès de Paul Couderc (Archives municipales de Sceaux)

¹ La Libération de Sceaux, Sceaux magazine, septembre 1994, n° 237, pp. 15-16.

Le bombardement du 26 août

Les deux jours précédant le funeste bombardement ont été caractérisés par une journée de combat (24 août) et par la Libération de Sceaux. « Vers 5 heures, je regardai avec mon fils et ma fille les éclatements maintenant très proches des obus américains¹».

« Toute la nuit, il y a eu une canonnade et une bataille de chars d'assaut vers Massy et à Bourg-la-Reine, au Petit Chambord » se souvient M. Barrère².

Enfin, vers 22 heures 30, des Scéens ont entendu dans le lointain les cloches de Notre-Dame de Paris annonçant la Libération de la capitale, avec l'arrivée à l'Hôtel de Ville du Capitaine Dronne. Le lendemain, les habitants se sont dirigés vers la route d'Orléans voir défiler l'armée de Leclerc.

Madame Marsh mit dans ses cheveux des rubans tricolores : « Mes frères m'ont dit que les chars roulaient sur la grande avenue, de mettre un ruban bleu, blanc, rouge dans mes cheveux et d'aller voir le défilé. Ma mère m'a fabriqué un ruban aux trois couleurs³ ».

Cette joie populaire fut malheureusement endeuillée par un dernier bombardement de la Luftwaffe. Était-ce un raid de représailles ? Ou s'agissait-il de couper les voies d'approvisionnement ? Sans doute, un peu des deux.

Ce bombardement fit de nombreuses victimes⁴ et à Sceaux, deux bombes détruisirent des habitations⁵.

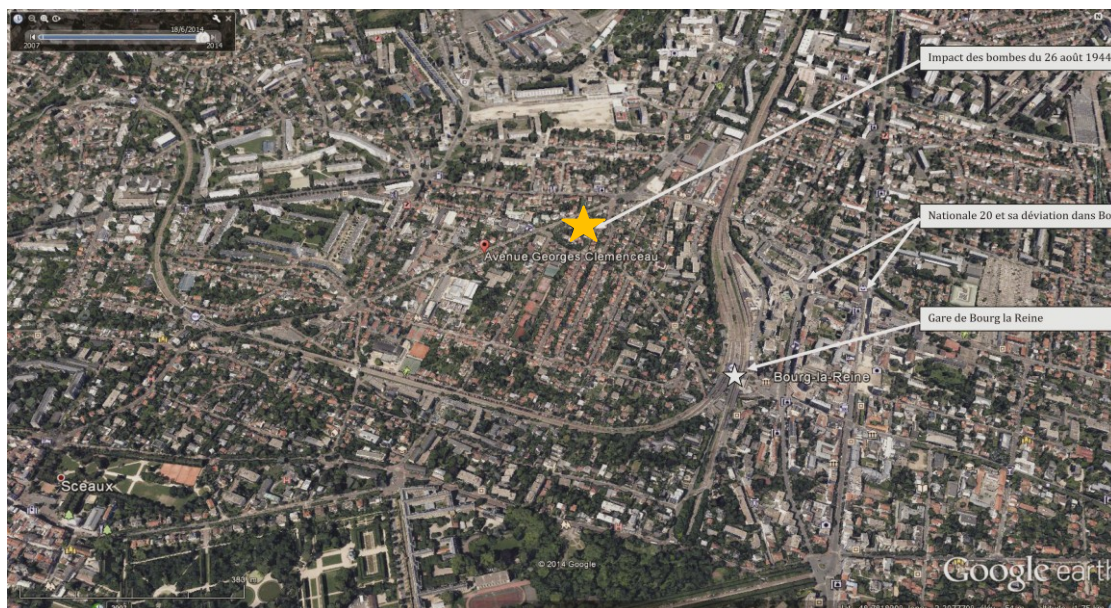
¹ Maurice Patin, *Témoignage* p.13 *Cahiers de la fondation Charles de Gaulle* 2001 n° 9.

² Témoignage de Monsieur Barrère recueilli par des élèves du lycée Marie Curie dans le cadre de leur TPE : *Sceaux pendant la Seconde Guerre mondiale*. Il s'agit des combats opposant l'armée allemande et la 2^e DB.

³ Témoignage de Madame Marsh recueilli par des élèves du lycée Marie Curie dans le cadre de leur TPE : *Sceaux pendant la Seconde Guerre mondiale*.

⁴ Adrien Dansette, dans son livre *Histoire de la Libération de Paris* mentionne seulement cinquante morts : p. 432.

⁵ Les habitations entre l'avenue Georges Clemenceau (n° 56 et 56bis) et la rue Claude Debussy furent touchées par le bombardement.



★ *Situation de l'impact des bombes du 26 août 1944 dans le quartier des Blagis
(entre l'avenue Georges Clemenceau et la rue Claude Debussy)
Cliché : Jean-Charles Gantier (Droits réservés)*



*Les habitations entre l'avenue Georges Clemenceau
(n° 56 et 56bis = 154 sur le parcellaire)
et la rue Claude Debussy (n° 9 et 11 = 111 et 112 sur le parcellaire)
furent touchées par le bombardement
Source : fiche MAJIC - DGFIP, disponible sur GeoPortail (www.ign-gouv.fr)*

Dans deux d'entre elles tous les habitants furent tués à l'exception d'une femme enceinte de sept mois. C'est son fils, Roger Albert¹ né en octobre 1944 qui nous a confié ce témoignage que nous publions intégralement pour terminer cette étude.

¹ Enceinte alors de sept mois, elle donne naissance au mois d'octobre, au signataire de ce récit ; elle a tenu à ce que son prénom soit celui de son père.

Août 1944 – Bombardement de maisons à Sceaux

Au n° 11 de la rue Claude Debussy (quartier des musiciens à Sceaux) habitaient mon père, Roger ALBERT, avec ma mère, Suzanne RAYMOND, mariés depuis trois ans, et mon frère Alain né en 1942. Dans la maison voisine, au 9 de la même rue, habitaient mes grands-parents paternels ; ils étaient venus s'installer là depuis 1943.

En août 1944, la libération de la France par les troupes alliées progresse. Vers la fin de ce mois d'août, les communes au sud de Paris sont peu à peu délivrées de l'occupant. Le 25 août, la division Leclerc passe dans Bourg-la-Reine.

Dans la nuit du 26 au 27 août, peu avant minuit, un avion passe au-dessus de Sceaux et lâche deux bombes qui détruisent entièrement les deux maisons des n°s 9 et 11 de la rue Claude Debussy. Tous les occupants dormaient mis à part mon père qui travaillait dans son bureau ; ils sont tous tués sauf ma mère qui fût retrouvée vivante à dix mètres du cratère de bombe, miraculeusement sauvée par un matelas qui l'avait protégée lorsque le souffle de l'explosion l'avait projetée.

Etaient donc décédés :

Dartagnan ALBERT, âgé de 65 ans,

Marguerite ALBERT, née HACHE, âgée de 65 ans,

Roger ALBERT, âgé de 36 ans,

Alain ALBERT, âgé de 2 ans.

Ce bombardement, à ma connaissance le seul à Sceaux, marqua la population de cette commune et de la commune voisine, Bourg-la-Reine. Ma mère fût très soutenue par plusieurs familles ; elle vécut quelque temps place Condorcet à Bourg-la-Reine. Cinq ans environ après ce drame, une maison jumelle (toujours existante) était construite sur les deux terrains des n°s du 9 et du 11, l'architecte étant M. Loiseau. Ma mère est revenue y habiter pour y vivre avec moi et son père, Jules RAYMOND. Elle a quitté cette maison en 1987 pour s'installer à Saint-Germain-en-Laye. Ma mère nous a quittés en août 2009, laissant une nombreuse descendance : 4 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants (7 à la date de ce récit). La famille était reconstituée.

Les circonstances de ce bombardement semblent relativement claires, mais les raisons le sont moins.



Cliché Lucien Gantier (coll. part)

Avec l'aimable autorisation de Messieurs Jean-Charles et Michel Gantier. Droits réservés

Les circonstances, les raisons possibles (d'après de la documentation trouvée sur Internet)

Le 25 août, le général Leclerc reçoit la capitulation du général Von Choltitz, De Gaulle descend triomphalement les Champs-Élysées. C'est l'allégresse.

Cependant, dans la nuit du 26 août au 27 août, les sirènes retentissent dans la région parisienne aux alentours de 23h00, suite à l'arrivée d'une centaine d'avions-bombardiers du IX^{ème} Fliegerkorps de la Luftwaffe approchant Paris par le sud. Les appareils, chargés de bombes incendiaires et explosives ont décollé de bases situées en Allemagne, Belgique, Pays-Bas et dans les zones encore occupées au nord-est de Paris.

Au cours de la nuit, le bombardement a lieu en deux vagues successives ; peu de réaction du côté des alliés, la région parisienne n'étant pas encore bien équipée de batteries anti-aériennes. Au total on dénombre 190 morts et 900 blessés à Paris et en région parisienne (épisode encore assez méconnu).

Les deux bombes tombées sur Sceaux sont certainement parmi les premières larguées au cours de la première vague, les suivantes l'étant sur Montrouge, Châtenay-Malabry, puis sur Paris.

La raison principale de ce raid aurait été, pour l'armée allemande, de couper les voies principales de ravitaillement par le sud de Paris. Mais l'on parle aussi d'un raid vengeur effectué sur ordre d'Hitler, furieux que Von Choltitz se soit rendu sans détruire Paris.

Roger ALBERT, le 16 septembre 2014

Conclusion

De tous ces témoignages parfois contradictoires, se dégage une idée forte : la joie partagée avec tout un chacun. La Libération a profondément marqué ceux qui l'ont vécue ; elle venge quatre ans d'occupation, de privations, d'intimidations et d'exécutions. La liberté était enfin retrouvée.

Martine Grigaut

Remerciements :

Pour l'écriture de cet article, nous souhaitons remercier.

Monsieur Roger Albert pour son témoignage sur le bombardement qui a décimé sa famille.

Mesdames Aldine Martini, chef du service Archives/Documentation de la Ville, et Pauline Bouquigny documentaliste du service Archives/Documentation pour avoir organisé la réunion qui nous a permis de rencontrer, Mesdames Monique Pourcelot, Jacqueline Yvon, Messieurs Roger Albert, Jean-Charles Gantier, Michel Gantier dont les familles respectives ont été sinistrées par ce bombardement.

BIBLIOGRAPHIE

I – Documents inédits :

Manuscrits et Tapuscrits.

André DEILLON, *Témoignages sur la prise d'otages du 19 août 1944.*

Geneviève LACOUR, *Souvenirs sur la Libération de Sceaux du 15 août au 26 août 1944.*

Laëtitia BLANDET, Lucille DELBECCHI, Coline GUILLAMOT, Astrid PION, TPE* *Sceaux pendant la Seconde Guerre mondiale.*

Ces trois documents peuvent être consultés au siège des Amis de Sceaux.

II – Bibliographie :

Généralités.

Adrien DANSETTE, *Histoire de la Libération de Paris*, Paris, Fayard, 1947.

Dominique LAPIERRE et Larry COLLINS, *Paris brûle-t-il ? Histoire de la Libération de Paris*, Paris, Laffont, 1966.

Jacques PERRIER, 1944-1994, 50^e anniversaire. *La Libération dans les Hauts de Seine*, Cyrnéa, Neuilly, 1994.

Biographie et Témoignage.

Jean COMPAGNON, *Leclerc, maréchal de France*, Paris, Flammarion, 1994.

Maurice PATIN, *Témoignage*, cahiers de la Fondation Charles de Gaulle, 2001, n° 9.

III – Périodiques :

Fernand HUET « La Libération de Sceaux, », *Sceaux magazine*, septembre 1994, n°237, p.15-16.

* TPE Travaux personnels encadrés.

Site internet : <http://liberation-de-paris.gilles-primout.fr/le-bombardement-du-26-aout>.

Enquête sur le *Bégonia Gloire de Sceaux*

J'ai trouvé dans les archives des *Amis de Sceaux* une jolie aquarelle de bégonia, vendue à l'Office du Tourisme dans les années 2007 à 2010, sous forme de carte de vœux.

Aquarelle de Marie-Thérèse Hardy :
« *Le bégonia Gloire de Sceaux* ».
Coll. Cliché Liliane Sillon

J'ai voulu savoir pourquoi ce sujet avait été proposé aux Scéens. L'aquarelle était signée de Marie-Thérèse Hardy et datée de 2006. Madame Germaine Pelegrin, toujours sociétaire des *Amis de Sceaux* m'a dit avoir en effet rencontré cette artiste-peintre, sa contemporaine alors domiciliée à Sceaux (au n° 10 de l'avenue Carnot), connue surtout comme illustratrice de livres d'enfants, en particulier des Contes de Perrault. Elle serait décédée dans une maison de retraite à Châtenay-Malabry, selon l'acte de l'état-civil du 30 mai 2009.



Madame Monique Saunois qui a longtemps fait partie du Conseil municipal avait, elle aussi, des souvenirs précis. Ce bégonia appelé *Gloire de Sceaux* appartenait à une collection nationale¹.

¹ Un diplôme de « Collection nationale » décerné à la Ville de Rochefort pour sa collection de bégonias, signé du Président Pierre Yalk, du Président du Comité des collections Jean Laborey et du Président du Conseil scientifique Gérard Aymonin (Conservatoire des Collections végétales spécialisées. Novembre 1988).

Il existait un *Conservatoire du Bégonia* (Voir annexes) à Rochefort où elle s'était rendue. Là, on lui avait remis quelques boutures qu'elle avait confiées à la Direction des Parcs et Jardins de Sceaux. Le contrôleur des travaux au parc de Sceaux, Monsieur Jouanno, interrogé, m'a confirmé que les dites boutures avaient été plantées au *Parterre de l'Intendance*¹ dans les années 2005-2007. Mais, m'a-t-il dit, une fois la floraison achevée, elles n'avaient pas été conservées.

Je suis allée moi-même à Rochefort en août dernier, intriguée par ce *Conservatoire du Bégonia* dont je ne connaissais pas l'existence. Par ailleurs, j'étais impatiente de visiter l'Arsenal, joyau d'architecture du XVII^e siècle ; je ne savais pas que j'allais y croiser le premier personnage de mon enquête...

Mais faisons d'abord un peu d'histoire : quand Louis XIV arrive au pouvoir, la France n'a quasiment pas de marine. Colbert va faire construire le plus bel arsenal de l'époque à Rochefort. Un homme est chargé de la création du port et de la ville, intendant de la Marine, cousin de Colbert, né à Blois en 1638 : Michel Bégon.

C'est un homme de son temps, précurseur du siècle des Lumières. Il correspond avec des collectionneurs et des scientifiques du monde entier. Il garde des contacts avec les Colonies, en particulier avec les Antilles et les îles françaises d'Amérique dont il fut l'intendant en 1682, après être passé par Brest, Toulon, Le Havre et même avoir été l'intendant des Galères à Marseille jusqu'en septembre 1688. C'est à ce moment qu'il arrive à Rochefort où il restera jusqu'à sa mort le 4 mars 1710.

C'est ce Michel Bégon qui, pendant vingt-deux années construira la ville *en dur* telle que je la découvre aujourd'hui. Rochefort, au XVII^e siècle n'est alors qu'un amas de baraques de chantier où travaillent et dorment, plutôt qu'ils ne logent, les ouvriers de l'arsenal en construction.

« Michel Bégon en fera la cité taillée au cordeau qui a subsisté de nos jours » (Guide de Rochefort). L'épithaphe gravée sur sa tombe dans l'église Saint-Louis de la ville est éloquente : « *Hanc nascentem urbem ligneam invenit, lapideam reliquit* » (« La trouvé la ville en bois, il la laissa en pierre »).

C'est en allant au *Conservatoire du Bégonia* que je vais retrouver, avec plaisir, ce même Michel Bégon. En effet, outre ses qualités d'urbaniste, c'est un homme curieux, un « *honnête homme* » selon l'expression de son ami Charles Perrault et ses rapports

¹ Parterre de l'Intendance, construite derrière les écuries sous Monsieur le Duc de Penthièvre (XVIII^e siècle).

épistolaires entretenus avec les hommes de science poussent le roi à lui confier une expédition aux Antilles qu'il connaît bien.

Bégon choisit le docteur François Joseph Donat Suriau, dont l'histoire ne retiendra pas le nom, qui s'adjoint lui-même les services d'un botaniste, dessinateur de surcroît, Charles Plumier (1646-1704), moine, franciscain minime. Celui-ci va se lancer avec passion dans l'étude de la flore antillaise. En 1689, il se penche sur une petite plante herbacée aux feuilles grasses et aux fleurs rondes qu'il baptisera, à son retour en France en 1690, en l'honneur de son illustre protecteur : *BEGONIA roseo flore, folio orbiculare*¹.

Michel Bégon dut se contenter des descriptions et des dessins de Plumier car le bateau qui transportait son herbier fit naufrage. Ses planches ne parviendront que plus tard en Europe.

Pour notre enquête, nous noterons trois points :

- « — C'est bien Charles Plumier qui a découvert le bégonia et non Michel Bégon qui, contrairement à la légende, n'a probablement jamais vu la plante !
- C'est la première fois que l'on dédie une plante à un homme. Plumier est en quelque sorte novateur dans ce domaine : il est donc l'inventeur de la dédicace botanique.
- Plumier, enfin, est un des premiers à suggérer les notions de paysage botanique et de groupement des végétaux, annonçant avec trois siècles d'avance la phytosociologie : l'étude des associations végétales.² L'engouement pour les plantes exotiques, ce goût de la variété et de la nouveauté se retrouvera pendant trois siècles à la pointe des expéditions maritimes et c'est depuis le XVII^e siècle que Rochefort devint une plaque tournante de l'ethnobotanique ».³

Le genre *BEGONIA* sera officiellement reconnu en 1700 par Joseph Pitton de Tournefort dans son livre *In Institutiones Rei Herbariae*, puis par le botaniste suédois Carl von Linné en 1753 dans sa nomenclature *Species Plantarum*.

Dans la *Revue horticole* (année 1884) pp. 534 à 536, on trouve l'éclaircissement du nom *BEGONIA Gloire de Sceaux* : « Cette plante, qui de premier mérite, est ce qu'on peut appeler un véritable hybride ; elle provient de deux espèces très distinctes et, de plus, très belles : des *bégonias* « *Subpeltata* » et « *Socotrana* » ; la première comme père, la seconde comme mère. Elle a hérité de ses deux

¹ Charles Plumier fera paraître, après son deuxième voyage, un ouvrage sur *Les plantes d'Amérique* présentant cent-six genres nouveaux et deviendra *Le botaniste du Roi* en titre. Il effectuera encore un voyage en Amérique en 1697 et mourra en 1704 à la veille de son quatrième voyage.

² Patrick Rose, *De la découverte à la dédicace botanique* Conservatoire du Bégonia, publication interne, 2002.

³ *Les Bégonias de Rochefort*, brochure, Conservatoire du Bégonia.

ancêtres mais ne ressemble à aucun d'eux, l'enfant est supérieur à ses parents. Il a été obtenu par MM. Thibaut¹ et Keteleer, horticulteurs à Sceaux², d'où son nom « Gloire de Sceaux » » (Cf. Annexe : ses caractères).

Bégonia « Gloire de Sceaux ».
Dessin de Godard.
Chromolithographie de Georges Severeyns.
Revue horticole 1884

Le bégonia *Gloire de Sceaux* est dépourvu de tubercules. C'est une plante de très longue floraison. Il présente cette particularité de ne jamais donner de fleurs femelles. Sa multiplication se réalise à l'aide des nombreux bourgeons qu'il donne.



Si nous remontons la chaîne nous entendons parler de :

- un *BEGONIA NIGRO-VENIA* découvert à Costa-Rica en 1854 et mentionné en 1866 par Thibaut et Keteleer ;
- un *BEGONIA ASCOTIENSIS*, touffu, vert foncé à feuilles lisses et fleurs rouges, remarqué en 1872 par Keteleer dans un semis chez un horticulteur anglais, Standish d'Ascot ;

¹ Louis Thibaut, horticulteur, chevalier de la Légion d'Honneur, membre du Conseil municipal de Sceau, Michel Charaire étant maire. Né à Spoix (Côte d'Or), décédé à Sceaux, en son domicile le 17 janvier 1892, au n° 107 de la rue Houdan, sur la déclaration de J-B Keteleer, âgé de 78 ans, horticulteur, son ami et voisin, domicilié également au n° 115 de la rue Houdan.

² Keteleer Jean-Baptiste, horticulteur, né en 1813, décédé à Sceaux le 12 novembre 1903 en son domicile du n° 115 de la rue Houdan, sur la déclaration d'Achille Boutard, âgé de 46 ans, jardinier, son neveu et d'Antoine Lanneau, âgé de 70 ans, rentier, neveu par alliance, demeurant Chaussée de l'Étang au n° 181 à Ly-les-Bruxelles (Belgique).

- un *BEGONIA BOLIVIENSIS* tubéreux donné par un horticulteur du Plessis-Piquet, Adolphe Malet¹ à l'École d'Horticulture de Versailles (Voir annexe.) en 1874, distingué par Bertin² qui en reçut deux pieds qu'il multiplia ; vulgarisé par Moser, horticulteur à Versailles vers 1880.
- un *BEGONIA DAVISII SUPERBA* à grandes fleurs ouvertes, rouge très foncé présenté par un jardinier de Bourg-la-Reine, Fontaine, et répandu par Thibaut et Keteleer en 1882 ;
- « Bien d'autres semeurs obtinrent des espèces introduites aussi bien que des variétés que l'on gagnait successivement, des plantes d'un grand mérite qui se succédèrent d'autant plus rapidement que pendant quelques années un véritable engouement accueillait ces nouvelles variétés à feuillage parfois très grand, différemment bordé, zoné, marbré, maculé, nervé, taché, ombré, pointillé de nuances mates, veloutées, chatoyantes, irisées, vert plus ou moins foncé, argentées, cuivrées, bronzées » (Patrick Rose du Conservatoire du Bégonia).



Un bégonia « Gloire de Sceaux » photographié par l'auteur en août 2014 (© Micheline Henry).

Poursuivant mon enquête, je cherche toujours à comprendre pourquoi Marie-Thérèse Hardy avait proposé aux Scéens comme illustration d'une carte de vœux le bégonia *Gloire de Sceaux* ; pourquoi en parlait-on encore ?

¹ « Adolphe Malet, horticulteur, maire du Plessis-Piquet de 1870 à 1887, chevalier du Mérite agricole, né en cette commune en 1807, décédé en son domicile, route de Chevreuse le 21 janvier 1887 à 8 h du matin. Dressé par nous, Emile Picard, adjoint au maire, officier de l'État-Civil de la commune du Plessis-Piquet, sur la déclaration de Malet Gustave, employé à Fontenay-aux-Roses, fils du défunt et de Jacques Delaye, âgé de cinquante-deux ans, rentier, demeurant dans cette commune, gendre du défunt qui ont signé avec nous. Après lecture, le décès ayant été légalement constaté. C. Malet et E. Picard ».

² Parmi les horticulteurs établis à Versailles, seuls quelques-uns ont obtenu des nouveautés dignes d'intérêt. Pierre Bertin est incontestablement le plus important et le mieux connu. En 1830, il reprend l'établissement Delaye et commence aussitôt hybridations et semis. Il est l'obtenteur d'un hybride Begonia Bolivensis XB VEITCHI auquel on a donné le nom de Begonia BERTINI. En 1872, Pierre Bertin cède son entreprise à Jean-Jacques Moser : abandonnant la plantation en serres, celui-ci va orienter progressivement l'établissement vers la pépinière et l'activité de la création végétale, dont celle du bégonia vers 1880.

C'est alors que je tombe sur le catalogue d'une exposition réalisée par le Service des Archives municipales de Sceaux en 1995, à la Bibliothèque municipale, intitulée *Il y a cent ans, Maître Renaudin*.

J'apprends qu'à l'automne 1900, dans le but de venir en aide à la population ouvrière, le notaire de Sceaux, Maître Hugues Renaudin, maire de la ville, fait l'acquisition d'un terrain de près de 5.000 m² au lieu-dit *Les Aulnes*, limité au nord par le ruisseau de la Fontaine des Moulins (au droit de l'actuelle avenue Jean Perrin) et au sud par le chemin des Aulnes (actuelles impasse des Aulnes et rue des Aulnes) afin d'y implanter des jardins « *qui doivent fournir des plantes nourrissantes, des plantes guérissantes et des plantes réjouissantes* » (Voir annexe); c'est à ce dernier titre que le bégonia est privilégié¹ ! Les *jardins ouvriers* sont attribués en priorité aux typographes de l'imprimerie Charaire, aux ouvriers de la carrosserie Boulogne et aux artisans nombreux à cette époque.



Coll. Cliché Liliane Sillon

¹ Le but poursuivi par ces *jardins ouvriers* est à la fois moral et social pour que les familles ouvrières trouvent dans la culture de ces jardins la santé physique par la vie en plein air et la santé morale par la satisfaction du travail accompli. Sous l'influence des *Hygiénistes*, l'idée est de procurer une alimentation saine et de contribuer à une paix sociale en proposant à la fois un idéal de solidarité, mais aussi de distractions saines afin d'éloigner les hommes des cafés ! On ne peut s'empêcher, dans le prolongement de cette conception de penser à l'idéal de l'écrivain français d'origine algérienne Pierre Rabhi, un des pionniers de l'agriculture biologique qui, depuis 1981, défend un mode de société respectueux des hommes et de la Terre ; un homme philosophe qui veut, sans rien attendre des instances politiques, se réappropriier les espaces ; créer des potagers dans les villes et multiplier les jardins collectifs ; c'est lui qui a fondé l'association *Colibris* et, en a fait une option de vie depuis de nombreuses années : il nous invite à une forme de simplicité et de gratitude qui, en s'épanouissant au plus profond de notre être, donne à notre présence au monde un sens et une légèreté singulière, celle de la *sobriété tranquille et heureuse*. *Colibris* est une association qui consiste à relier et soutenir une société humaine (éducation, économie, agriculture, énergie et habitat). Dans chaque domaine, elle met en lumière les solutions les plus abouties et propose des outils concrets pour favoriser leur mise en œuvre sur les territoires.

Une école d'arboriculture est mise sur pied dans l'un des jardins afin d'enseigner la taille des arbres fruitiers et la diffusion de nouvelles espèces végétales dont celle du bégonia. L'école est dirigée par Monsieur Séjourné¹, chef jardinier de la Maison d'Horticulture Désiré Bruneau Nomblot² de Bourg-la-Reine.

C'est ce Monsieur Séjourné qui sera le premier bénéficiaire en 1905 d'une maison ouvrière Renaudin, appelée *Villa des Clématites*, au n° 3 de la voie des Aulnes (actuelle rue des Coudrais). Elle a été concédée en échange de cours d'arboriculture dans les jardins ouvriers les derniers dimanches de chaque mois.

De nombreux concours, expositions, fêtes sont en effet organisés par la municipalité de Sceaux. Nous trouvons une lettre adressée par Monsieur Croux, pépiniériste du Val d'Aulnay (il s'agit du père de Maurice Croux³) à Monsieur le Maire de Sceaux (Michel Charaire) à propos d'une « *exposition horticole* » en septembre 1886, dans le Parc de Sceaux ; il s'agit en fait du jardin de la Ménagerie qui fut désigné Parc de Sceaux avant la réhabilitation du vrai Parc de Sceaux.



*En-tête de la lettre de M. Croux au maire de Sceaux en date du 12 janvier 1891.
Coll. Cliché Liliane Sillon*

¹ Monsieur Séjourné, mort en 1937, est le père d'André-Marcel et de Robert-Philippe, tous deux morts des suites de leurs blessures au front en 1916.

² Alfred Nomblot, de Bourg-la-Reine, Secrétaire général de la SNHF en 1920, horticulteur-pépiniériste de la maison Nomblot-Bruneau, professeur d'arboriculture fruitière et de pomologie à l'École nationale d'horticulture de Versailles. En 1927, il devient ingénieur horticole.

³ Les Établissements Croux & Fils ont été repris par la maison Truffaut en 1999.

Ces manifestations se prolongeront jusqu'en 1930. Les grands pépiniéristes Croux et Nomblot y participeront, mais aussi de plus petits producteurs scéens.

Et le bégonia *Gloire de Sceaux*, en parle-t-on encore ? Dans la très sérieuse revue *Alphabetical listing of begonia cultivaro* (2003), il est cité : *Schrub-like, Socotrana x subpeltate B 73 r 004*. Le bégonia forme l'un des genres botaniques les plus importants du règne végétal : plus de 1.000 espèces originaires du globe et plus de 10.000 hybrides obtenus par l'homme depuis 1845.

Fidèle à la recherche de Michel Bégon, la Ville de Rochefort est restée collectionneuse éclairée et échange aujourd'hui les bégonias avec le monde entier.

« La Serre Conservatoire qui abrite notre collection est une véritable vitrine d'écologie tropicale de 1.000 m² ; elle présente très peu de bégonias traditionnels mais sauvegarde et étudie les plantes inconnues ou oubliées : miniatures africaines ou géantes sud-américaines, petites fleurs jaunes du Gabon ou lourdes grappes roses et feuillage épais du Mexique ou véritables joyaux de la péninsule indo-malaise dans une diversité de formes et de couleur étonnante. C'est dans ce vivier que sont créés et puisés chaque année les nombreux bégonias de Rochefort. Les horticulteurs et les botanistes les plus réputés viennent étudier et découvrir les bégonias de la Serre Conservatoire ». (Patrick Rose. Conservatoire du Bégonia. 2002).

Si la vocation première d'aide aux familles défavorisées a disparu, les *jardins familiaux* restent longtemps des lieux privilégiés de retrouvailles au fil des saisons, d'apprentissage de l'environnement et de l'écologie urbaine.

« La Ville de Sceaux, en partenariat avec l'association « Espaces » a créé pour les Scéens un « Jardin partagé » [rebaptisé « Jardin des Voisins ». NDLA.] au n° 31 rue Michel Voisin. Véritable projet participatif, ce jardin est cultivé collectivement par les habitants-adhérents, qu'ils soient jardiniers en herbe, amateurs ou passionnés. Il devient ce que les cultivateurs en font, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité ». (Sceaux-Magazine n° 446. Avril 2014).

On peut formuler l'espoir que le bégonia *Gloire de Sceaux* y trouvera sa place !

Micheline Henry

ANNEXES

1. Les caractères du Bégonia *Gloire de Sceaux*

« Plante excessivement florissante, très vigoureuse formant une pyramide compacte, conique assez régulière, pour atteindre 50 cm de hauteur, mais fleurissant toute jeune, à peu près glabre dans toutes ses parties. Tige robuste, ramifiée, charnue, luisante, rose ou rougeâtre. Feuilles largement et courtement cordiformes (en forme de cœur) profondément fendues à la base et formant deux lobes qui se recouvrent presque sur l'un des côtés, de sorte que la feuille paraît être presque entière, plus ou moins colorée suivant son développement.

Pédoncules axillaires rouge luisant, dressés, robustes. Inflorescence ramifiée compacte bien que légère, formant une volumineuse grappe spiciforme largement subconique, arrondie au sommet. Boutons fortement colorés.

Fleurs mâles d'un très beau rouge foncé à deux quatre divisions obovales, inégales dont deux beaucoup plus étroites, atténuées à la base, portant au centre un très petit faisceau d'étamines d'un beau jaune d'or qui produit un charmant effet ».

Revue horticole. 1884

2. L'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP)

L'École nationale supérieure du paysage de Versailles (ENSP) est l'héritière de la chaire d'architecture des Jardins et des Serres créée en 1874 à l'École d'horticulture de Versailles sur le site du Potager du Roi. L'ENSP a succédé en 1976 à la Section du paysage et de l'art des jardins créée à l'École nationale supérieure d'horticulture en 1945 ainsi qu'au Centre national d'études et de recherches du paysage de Trappes. Elle forme depuis cette date des paysagistes diplômés par le gouvernement (DPLG) dans le site du Potager du Roi de Versailles après le départ de l'École nationale supérieure d'horticulture à Angers en 1996.

3. Les Jardins Renaudin

« Dans ce pays charmant et que la nature a favorisé, où tout est vivant à souhait, verdure, légumes, fruits et fleurs, quatre-vingt dix jardins ouvriers fleurissent par la simple vertu d'un travail consciencieux... Et tout ce monde vit avec le produit de leur jardin, sans avoir un sou à payer car leur propriétaire ignore le terme !

Maître Renaudin, à la Saint-Fiacre (fête des jardiniers) réunit tous ses obligés, tous ses amis dans un même élan de joie et de reconnaissance. Et quand on lui vante son mérite, sa vertu sincère, sa générosité sans bornes, en philanthrope qui a fondé ces jardins, ces maisons et avec ça, une crèche, un hospice, un sanatorium à Sceaux, à cet homme qui essaye de réconcilier le patron avec l'ouvrier, le riche avec le pauvre, l'homme avec l'homme... dans ce pays pourtant où les idées syndicales croissent comme les légumes et les fleurs, savez-vous ce qu'il vous répond, avec un beau sourire fané qui illumine étrangement son pâle visage en deuil : « C'est une pastorale ! Nous sommes ici dans le pays de Florian ! » ».

Edouard Lepage. L'Eclair. Octobre 1910

4. À propos de la création du Conservatoire du Bégonia

La collection est arrivée en avril 1986 sous forme de boutures de 30 cm de haut rachetées par la Ville à Vincent Millerieux, horticulteur à Presles dans le Val d'Oise.

La Ville de Rochefort s'est porté acquéreur la première de l'intégralité de la collection. Depuis, par dons, achats, échanges, ce fonds s'est trouvé enrichi de plus de 1.300 espèces nouvelles plantes provenant de collections françaises ou étrangères (britanniques, hollandaises, américaines, australiennes ou japonaises) ou introduites directement des forêts tropicales d'origine (Gabon, Sumatra, Thaïlande, Chine et Guyane). Expéditions aussi de l'Institut de Botanique de Montpellier du Professeur Francis Hallé en 1988, expéditions internationales du *Radeau des Cimes* en 1990 en Amérique du Sud, et, en 1991, au Cameroun.

Au cours de cette considérable poussée de croissance, la collection a investi en novembre 1988, sur le Centre horticole municipal, une serre suffisamment spacieuse pour permettre le libre développement des végétaux. C'est dans cette serre de 1.000 m² que les plantes sont conservées, entretenues, cultivées, éprouvées. Le genre Bégonia est détenteur d'un record avec 1.550 bégonias botaniques (recensement du jardin botanique de Fort Worth (Texas) en 1990.

Le dernier recensement des hybrides cités dans la littérature depuis un siècle et demi fait état de 13.000 noms de *cultivars* dont le Bégonia *Gloire de Sceaux* (American Begonia Society), ce qui fait de lui un des genres les plus riches du règne végétal !

Dans le soin que respecte le Conservatoire, Patrick Rose nous précise que « *la première nécessité est de tenter d'accommoder les plantes qui arrivent. Les espèces botaniques de bégonia, par exemple, parviennent souvent sans la moindre indication sur leur biotope. Quant aux hybrides récents ou anciens, américains, japonais ou européens, il faut commencer par déterminer exactement leur degré de difficulté en culture* ».

Une transplantation n'est jamais anodine. Le voyage des plantes alimente une véritable sociologie botanique. La plante crée un lien avec le lieu où elle est implantée et si, dans un désir de voir très vite le résultat on ne respecte pas les conditions de vie de la plante, on risque de grosses déceptions.

Les armoiries de Sceaux et de ses anciens seigneurs

Le sujet convenu pour cet article peut paraître mince. Les armoiries de Sceaux paraissent bien connues, et bien établi leur lien avec les blasons de ses anciens seigneurs. Voici ces armes, qui réunissent celles des Penthièvre et des Colbert.



*Armoiries de Sceaux de 1973.
(Archives municipales, ville de Sceaux.)*

Il faut pourtant commencer là à s'interroger :

- que signifie cette forme de composition de deux blasons pour en former un autre ?*
- que reste-t-il des blasons des autres seigneurs de Sceaux ?*
- que reste-t-il de ces armoiries et quel est leur avenir ?*

Le statut et la grammaire du blason

En matière d'héraldique, contentons-nous ici des éléments de fond permettant de répondre à ces questions. Les termes particuliers au blasonnement seront suffisamment explicités par les illustrations, et le lecteur soucieux de précision pourra toujours consulter en complément un manuel d'héraldique¹.

Le blason comme équivalent graphique du nom

L'héraldique et l'anthroponymie ont toutes deux pour fonction d'exprimer une identité. Les blasons et les noms de famille sont d'ailleurs apparus à la même époque, et leurs statuts se sont précisés progressivement en vertu d'une assimilation observée dès le XIII^e siècle et formulée en 1949 par le tribunal de grande instance de la Seine quand il a défini les armoiries familiales comme « des marques de reconnaissance accessoires au nom de famille, auquel elles se rattachent indissolublement, que cette famille soit ou non d'origine noble ».

¹ L'auteur ne peut en la matière que recommander son propre manuel : *Les Blasons, Art et langage héraldiques*, Hachette, 2013, 256 pages, 500 illustrations.

L'héraldique est le pendant graphique des noms propres. La plupart des concepts héraldiques s'avèrent en effet pouvoir être présentés comme des traductions graphiques de ceux qui nous sont déjà familiers pour les noms propres.

1. **La forme de l'écu** a une signification comparable à celle de **la majuscule** d'un nom propre (ou du cartouche des hiéroglyphes) : elle indique que son contenu constitue des marques d'une identité particulière et non pas simplement une représentation picturale ou une composition artistique.

2. Ces marques se définissent chacune par **une forme et une texture** tirées d'un répertoire normé, comme la syllabe canonique se compose **d'une consonne et d'une voyelle** dans une écriture alphabétique.

3. Le **blason**, c'est-à-dire l'intérieur de l'écu, est comparable au **nom de famille** ou au **nom de lieu** proprement dit, alors que les *armoiries* peuvent comprendre aussi des éléments graphiques apportant des informations complémentaires, comme le font d'autres éléments de dénomination, selon les cas :

- anthroponymique, tels que le grade, le prénom et la fonction dans l'expression « le général Charles de Gaulle, président de la République » ;
- toponymique, tels que la nature géographique dans l'expression « la ville de Sceaux », signifiée dans les armoiries par la couronne murale.

Pour les amateurs de théorie linguistique, il faut ajouter « l'absence de sens », c'est-à-dire l'ipséité opposée au rapport caractéristique des noms communs entre signifiant unique et signifiés multiples.

Le besoin d'une étymologie héraldique

Ce n'est pas parce qu'un blason n'a pas de sens en tant que tel, comme un nom propre, qu'il n'en a jamais eu et qu'une étymologie n'est pas possible à son sujet, comme à celui d'un nom propre. Plus encore, l'histoire et l'étymologie des blasons devraient être impératives en héraldique.

Une partie de cette étymologie est commune aux blasons et aux noms propres. Les **armes symboliques** peuvent en effet avoir des significations précises figurées par des symboles plus ou moins directs. L'héraldique impériale est souvent symbolique, comme dans le cas des Mortier de Trévise. Les origines ainsi symbolisées peuvent être globalement du même type que pour les noms de famille, mais selon des fréquences différentes. Les blasons reflètent ainsi plus souvent que les noms une anecdote historiographique, une tradition légendaire, une aspiration ou une

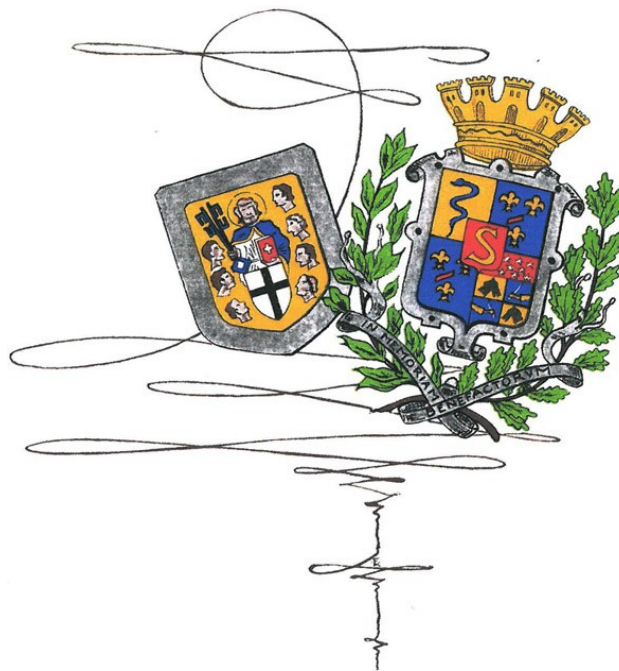
prétention, etc. Inversement, les noms peuvent se référer plus souvent que les blasons à un saint patron, une origine géographique, un métier ou un état, etc. La différence provient probablement de ce que les blasons sont généralement assumés par les intéressés eux-mêmes, alors que les noms peuvent être attribués par autrui.

Une autre partie de l'étymologie héraldique, particulière aux blasons, résulte d'un lien formel avec les noms. Il s'agit des **armes parlantes**, dans lesquelles un nom est représenté par un calembour ou un rébus. Ainsi, le blason de Colbert est constitué d'une couleuvre, *coluber* en latin.

Les blasons peuvent aussi cumuler les significations, comme celui de la famille de Montgolfier, à la fois parlant avec un golfe au pied d'un mont et symbolique avec une montgolfière.

Les combinaisons de blasons

La **juxtaposition** de blasons a constitué la première façon de les porter tous deux. Elle a été remplacée par d'autres modalités de combinaison dans la plupart des circonstances. Toutefois, dans le mariage, les femmes continuent d'accoler les blasons marital et paternel, dans cet ordre, le cas échéant timbrés globalement par la seule couronne maritale, comme on le verra pour la duchesse de Trévise.



*Armoiries de Sceaux de 1865 (à droite) accolées à celles de Brihl.
(Archives municipales, ville de Sceaux.)*

Le **parti**, composé de deux blasons séparés par une ligne verticale centrale, a été la première combinaison pratiquée dans un même écu. Il était initialement *mi-parti*, où les deux blasons sont privés, le premier de la moitié droite, et le second de la moitié gauche. Cela présentait cependant l'inconvénient de mutiler les blasons originaux, surtout lorsqu'ils n'étaient pas symétriques : la couleuvre de Colbert aurait ainsi été réduite à ses anneaux de droite, sans même la tête !

Le parti finit par être supplanté dans cette fonction combinatoire par l'**écartelé**, qui partage l'écu en quatre parties égales en combinant coupé et parti. Lorsqu'il est utilisé pour composer deux blasons, le premier figure aux premiers et quatrième quartiers (en haut à gauche et en bas à droite), et le second dans les deuxièmes et troisième (en haut à droite et en bas à gauche). Il accueillit rapidement des combinaisons de trois ou quatre blasons. L'écartelé peut être utilisé pour combiner des blasons dans toutes sortes de circonstances. Il a parfois été utilisé pour combiner les blasons marital et paternel des épouses et pour combiner les blasons du ministère et de la famille des ecclésiastiques.

Il peut enfin être chargé en abyme d'un écusson **sur le tout** portant un cinquième blason, comme dans l'ancien blason de Sceaux, qui sera présenté après l'actuel.

Le blason de 1973 : un écu parti

Le blason moderne de la ville de Sceaux date de 1973. Il est parti de Penthièvre et de Colbert.

Penthièvre : un signe de bâtardise

Penthièvre porte d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en barre de gueules. Ce blason est fondé sur celui des rois de France (d'azur à trois fleurs de lis d'or), mais avec la brisure de bâtardise en usage à l'époque classique (un bâton péri en barre de gueules). Louis Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793), était en effet le fils d'un bâtard légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan.

Louis Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre (1725-1793).
(*Wikimedia Commons.*)



La fleur de lis est intéressante en elle-même, car elle montre une ambiguïté entre meuble naturel ou artificiel jusque dans son origine. Son nom est une locution dont chaque composante paraît la désigner comme botanique, mais son origine est en réalité obscure. Le nom *fleur* y apparaît dans une acception moins apparentée à celle de la fleur naturelle qu'à celle du fleuron artificiel, certes dérivé du mot *fleur*, mais probablement sous l'influence de l'italien *fiorone*, « ornement en forme de fleur ». Quant à lui, le nom *lis* peut avoir attiré l'évolution d'un autre mot : soit l'*iris* ; soit *Loys*, nom de Louis VII de France, qui paraît avoir officialisé le premier le port de ce meuble en 1137 ; soit encore la Lys, rivière proche du berceau des dynasties royales françaises et auprès de laquelle poussaient des iris. Le dessin lui-même peut styliser trois boutons de lis liés, mais aussi un fer d'angon avec sa douille et sa clavette, voire une fleur d'iris ; on a même supposé une grenouille ou une sauterelle avec leurs pattes postérieures pliées de côté.

Il pourrait plutôt constituer le résultat d'une convergence graphique à partir de représentations d'une fleur et d'une arme, comme le suggèrent une évolution historique et un meuble héraldique. D'une part, un motif similaire, peut-être dérivé de la fleur de lotus, était connu dès l'Antiquité de la Crète à Rome et courant au Proche-Orient arabe lors des Croisades ; en héraldique, une fleur de lis peut être épanouie, c'est-à-dire avoir des pétales festonnés, terminés en arabesques et intercalés de deux étamines nettement détachées (elle est aussi dite florencée, du nom de la ville de Florence, dont les armes parlantes consistent en une telle fleur de lis), et la partie située sous la billette de jonction est assimilée au pied d'une plante. D'autre part, les sceaux de majesté des rois les représentent tenant d'abord un angon, puis un sceptre fleurdelisé et enfin une simple fleur de lis, et celle-ci traverse encore une tête de léopard de la gueule à l'occiput dans le masque de lion jessant de lis (probablement du béarnais *jessî*, « jaillir », de l'ancien français *jalir*, *galir*, « lancer, jeter ; être lancé, tomber, échapper »), meuble héraldique apparu au XIII^e siècle en Angleterre et resté typique de ce pays.

Quant à la bâtardise, elle était marquée en héraldique médiévale par une brisure manifeste, notamment jusqu'au XV^e siècle par un écu plain avec le blason paternel en franc-quartier ou sur une autre pièce honorable, puis par l'ajout d'une barre progressivement réduite en largeur puis en longueur jusqu'au bâton péri en barre de l'époque classique.

Colbert : des armes parlantes

Colbert porte d'or à une couleuvre d'azur. Ce sont des armes parlantes par calembour entre le patronyme et le latin *coluber*, « couleuvre ». La famille Colbert les portait au moins depuis l'anoblissement de deux de ses branches en 1603 et 1630 par des charges de secrétaire du roi. Auparavant, les Colbert étaient marchands de serge à Reims.

Ils obtinrent pourtant un arrêt du parlement d'Écosse du 15 juin 1686 et des lettres patentes de Jacques II de mai 1687 selon lesquels ils descendraient des Cuthbert de Castle-Hill, famille écossaise d'ancienne noblesse, par Édouard, installé à Reims en 1285. Ces Cuthbert écossais portaient en tout cas aussi un blason d'or à la couleuvre d'azur, mais abaissée sous une fasce du même.

Jean-Baptiste Colbert.
(Gravure de Robert Nanteuil d'après Philippe de Champaigne.
Centre de recherche du château de Versailles,
Wikimedia Commons.)



Le blason des Colbert reste visible sur un bâtiment public de Sceaux : sur la clef de voûte qui surplombe l'autel dans l'église actuellement dédiée au saint patron du ministre de Louis XIV, sans doute inaccessible aux martelages révolutionnaires.

Le blason de 1865 : un écu écartelé

Le blason de 1973 remplaçait un autre blason, datant de 1865, en le simplifiant considérablement afin de se rapprocher de l'esprit classique de l'héraldique, à l'initiative du maire Erwin Guldner. Le blason précédent était en effet écartelé, au premier de Colbert, au deuxième de

Bourbon-Maine, au troisième de Bourbon-Penthièvre, au quatrième de Mortier de Trévis, sur le tout, de gueules à un S d'or, l'écu timbré d'une couronne murale, avec la devise *in memoriam benefactorum*, « en mémoire des bienfaiteurs ».



Armoiries de Sceaux de 1865.
(Archives municipales, ville de Sceaux.)

Ce blason comprenait donc les deux blasons familiaux de Bourbon-Penthièvre et de Colbert, mais aussi ceux de Bourbon-Maine et de Mortier de Trévis, ainsi qu'un écusson particulier à Sceaux.

Maine : une homosignie

Le blason des Bourbon-Maine (d'azur à trois fleurs de lis d'or, au bâton péri en barre de gueules) était le même que celui des Bourbon-Penthièvre, et pour les mêmes raisons. En effet, Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1670 – 1736), était un autre bâtard légitimé de Louis XIV et de la marquise de Montespan. Le blason de Sceaux montre donc qu'un même blason pouvait dans quelques cas être porté par plusieurs personnages différents, comme par une « homonymie graphique » – ce qu'on pourrait appeler une « homosignie ».

*Louis-Auguste de Bourbon, duc du Maine (1670 -1736).
(Estampe de Nicolas de Larmessin.
Bibliothèque nationale de France, Wikimedia Commons.)*



Mortier de Trévis : des armes symboliques

L'autre blason familial, vraiment particulier celui-là, est celui des Mortier de Trévis : écartelé, aux premier et quatrième d'or à une tête et col de cheval de sable, la première contournée, au deuxième d'azur à un dextrochère bardé d'or armé d'une épée d'argent, au troisième d'azur à un senestrochère bardé d'or armé d'une épée d'argent, le tout au chef de gueules étoilé d'argent. Ce blason est caractéristique de l'héraldique impériale, avec un symbolisme plus ou moins clair selon les éléments :

- le chef est le signe héraldique que le Premier Empire avait fait correspondre au titre de duc, accordé en 1808 au maréchal Mortier (1768-1835) au titre de Trévis (Italie). Ces signes d'origine des titres héréditaires, caractéristiques de l'Empire, étaient tombés en désuétude sous la Restauration, où la Charte constitutionnelle avait assimilé les titres héréditaires de l'Empire aux titres nobiliaires d'Ancien Régime, afin de gommer leur origine récente. Le chef est omis dans les armoiries représentées sur le château de Sceaux, sur le caveau des Mortier de Trévis au cimetière du Père-Lachaise ou sur leurs reliures armoriées ;

- la tête et col de cheval rappelle probablement le cheval tué sous le capitaine Mortier en 1793 à Quiévrain, signe de bravoure porté dans les états de service de la cavalerie d'alors comme actuellement encore les blessures ou les citations. La composition de l'écartelé permet en outre d'en faire figurer deux pour un seul cheval tué... ;
- un dextrochère et un senestrochère peuvent être de simples symboles militaires, mais compte tenu de son armure, évidemment obsolète depuis longtemps au XIX^e siècle, on incline à les rapprocher de l'emploi de ces deux meubles comme signes des connétables en héraldique classique.

On remarquera aussi la représentation de la croix de Saint-Louis, outre celle de l'ordre portugais du Christ, dans les armoiries gravées sur le caveau familial et sur le fer à reliure. Tout cela montre un désir d'inscription dans la tradition d'Ancien Régime. Le duc de Trévise (1804-1869), châtelain du domaine de Sceaux, a donc dû être flatté d'accorder à la mairie de Sceaux l'autorisation de faire figurer son blason dans celui de la ville aux côtés de ceux des anciens seigneurs, qu'il devait regretter de ne jamais avoir été aussi, les droits féodaux ayant été définitivement abolis en 1789...

*Caveau des Mortier de Trévise
au cimetière du Père-Lachaise
(division 28).
(Photographie de Pierre-Yves Beaudouin,
Wikimedia Commons.)*



Les seigneurs oubliés de Sceaux

Aux blasons de ces quatre seigneurs commémorés par la devise *in memoriam benefactorum*, « en mémoire des bienfaiteurs », il faut en ajouter trois autres.

Lecomte

Le premier mérite l'attention parce qu'on peut l'admirer sur le beau couronnement du château de Sceaux. Il y est accolé à droite du blason du duc de Trévise, ce qui montre qu'il s'agit du blason de son épouse, née Anne-Marie Lecomte (1808-1870), qui lui a apporté le domaine de Sceaux acheté en 1798 par son père. Son blasonnement est cependant rendu difficile par l'absence des Lecomte dans les armoriaux usuels. Le blason sculpté paraît coupé d'azur et probablement de sinople, à trois animaux difficiles à identifier passant l'un sur l'autre et brochant sur la partition.

*Couronnement du château de Sceaux.
(Photographie d'Aude Wirth-Jaillard.)*

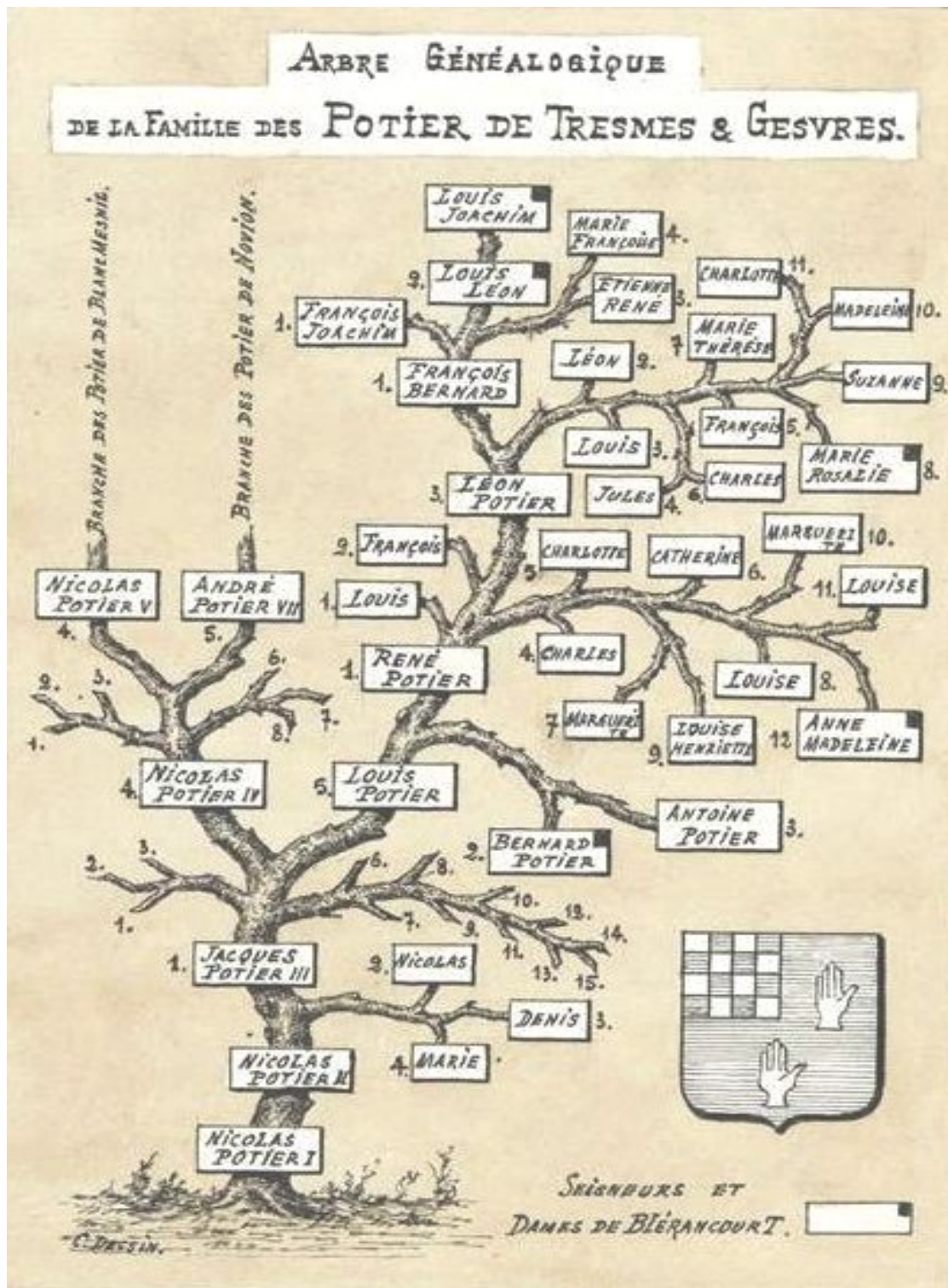
Le dessin réalisé peu après l'achèvement du château représente assez bien des léopards, qui pourraient être rapprochés du blason de la mère de la duchesse de Trévise, née Nancy Stuart : de gueules à trois léopards partis d'or et d'argent. La sculpture actuelle ne résulterait-elle donc pas d'une restauration fautive ?



*Dessin du couronnement.
(Estampe d'Auguste Bordet d'après dessin
de Poudroux, 1864.
Centre de documentation du Musée de l'Île-de-France.)*

Potier

Revenons aux origines de la seigneurie de Sceaux. C'est à un Potier de Gesvres que Colbert l'avait achetée. Les Potier portaient d'azur à trois mains d'or, au franc-quartier échiqueté d'argent et d'azur, l'écu supporté par deux amphiptères au naturel, avec la devise dextera Domini fecit virtutem, « la dextre du Seigneur fait la force », ou dextera fecit virtutem, dextera salvabit me, « la dextre fait la force, la dextre me sauvera ». La devise y est constituée selon la forme canonique d'un corps (les mains droites du blason) et d'une âme (la sentence aujourd'hui couramment appelée devise) : la première devise interprète donc les mains du blason comme celle du Seigneur, et leur nombre de trois, classique en héraldique du fait de la forme triangulaire des écus anciens, peut être interprétée comme un symbole trinitaire (même si le franc-quartier dissimule la première des trois mains comme dans le dessin ci-dessous).



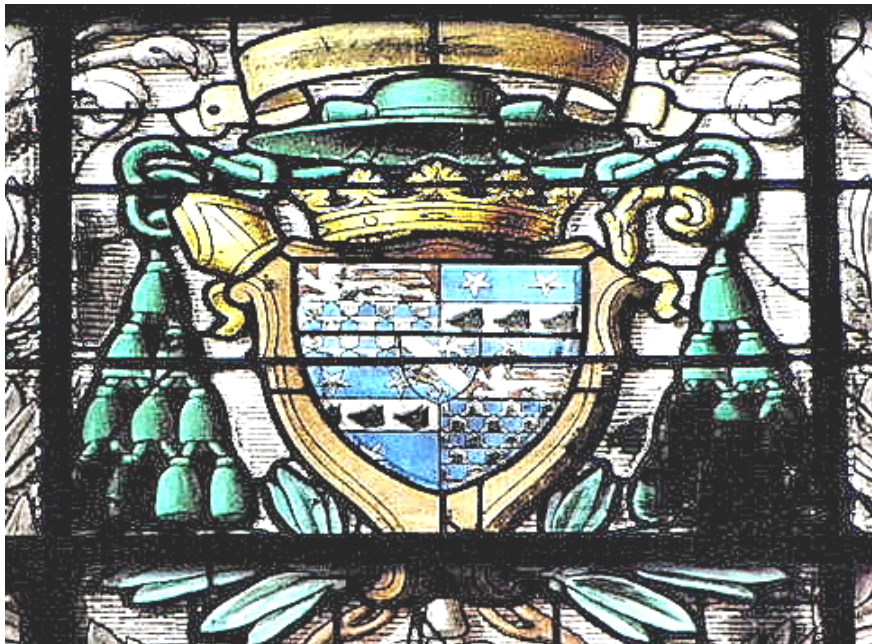
*Arbre généalogique des Potier de Tresmes et de Gesvres.
(Musée national de la coopération franco-américaine, château de Blérancourt [Aisne], Wikimedia Commons.)*

Certains Potier, comme Antoine (vers 1585-1621), écartelaient ce blason avec celui des Baillet, dont ils avaient acquis la seigneurie de Sceaux de 1580 à 1597 à la suite d'une alliance.

Baillet

Les Baillet, premiers seigneurs de Sceaux connus, au XV^e siècle, portaient d'azur à la bande d'argent accostée de deux amphiptères d'or, avec la devise non omnibus idem, « distinct de la multitude », devise qui préfigure en esprit celle de Louis XIV : nec pluribus impar, « au-dessus de la multitude ».

Les plus anciens dessins connus du blason des Baillet représentent bien des amphiptères, animal fabuleux tellement rare en héraldique que les plus récents représentent plutôt des dragons ailés. C'est sous cette dernière forme que les Potier écartèlent le blason des Baillet, et aussi que ce blason apparaît dans les armoiries de Mgr Aymar Hennequin (1544-1596), dont la grand-mère maternelle était née Anne Baillet : écartelé, aux premier et quatrième vairé d'or et d'azur, au chef de gueules chargé d'un lion léopardé d'argent (Hennequin), aux deuxième et troisième d'azur à la fasce d'argent chargée de trois hures de sanglier de sable accompagnée de trois étoiles d'or (Nicolai, famille de sa mère, ou Gobaille, famille de sa grand-mère paternelle), sur le tout, d'azur à la bande d'argent accostée de deux dragons d'or (Baillet).



*Armoiries de Mgr Aymar Hennequin, comprenant le blason des Baillet sur le tout.
(Vitrail de la métropole Saint-Pierre de Rennes [Ille-et-Vilaine]. Photographie : GO 69, Wikimedia Commons.)*

Après cet inventaire des blasons des seigneurs de Sceaux, la question se pose sous un aspect nouveau : Sceaux a-t-il vraiment des armoiries ?

Mais d'abord, Sceaux a-t-il ou a-t-elle un blason ? Autrement dit, le nom de la ville de Sceaux a-t-il un genre ? De façon générale, les noms de ville et d'île normalement employés sans article n'ont pas de genre fixe, comme la plupart des

noms communs, mais seulement un genre apparent, variable selon le contexte. À défaut de tendance particulière déterminée notamment par l'usage, par l'aspect ou par l'étymologie, ils empruntent généralement le genre féminin des termes génériques « ville » ou « île » sous-entendus (« la ville de Sceaux »). Dans le cas de Sceaux, c'est probablement l'homonymie avec les sceaux chers aux héraldistes qui a entraîné l'usage courant du masculin. Les deux genres sont donc possibles.

Sur le plan héraldique, la part faite aux blasons familiaux dans les deux blasons successifs de Sceaux fait plutôt de ceux-ci des « pennons héraldiques » que des blasons proprement dits, c'est-à-dire des assemblages composites sans réelle autonomie. La seule exception est constituée par l'écusson posé sur le tout dans le blason de 1865, mais où la représentation de Sceaux par son initiale est justement une forme de négation du caractère proprement graphique de l'héraldique ! Cette tendance reflète une conception datée de l'histoire, peu prisee par les Amis de Sceaux : une histoire centrée sur les grands hommes, en l'espèce les seigneurs du château, parfois jusqu'à oublier que leur importance tient à leur influence sur la vie concrète d'une communauté humaine.

Quoi qu'il en soit, sur le plan juridique, le blason défini et adopté par délibération municipale en 1973 reste le seul officiel, la compétence juridique revenant en la matière au conseil municipal. Cependant, cette officialisation porte sur le blasonnement et non sur sa réalisation graphique. Celle-ci est libre, et non seulement elle peut tout à fait s'adapter au style de son époque, mais elle le doit pour que l'héraldique reste vivante. Tel apparaît d'ailleurs globalement, à quelques réserves près, le projet de l'agence Carré noir en 1988, abandonné à la suite d'une polémique plutôt esthétiquement conservatrice que proprement héraldique.

*Projet d'armoiries de Sceaux de l'agence
Carré noir en 1988. (Sceaux-Magazine, n° 174.
Archives municipales, ville de Sceaux.)*



Le résultat de ce refus de moderniser le blason de Sceaux a été de voir ses armoiries aujourd'hui pratiquement occultées par un simple logo...

Pierre Jaillard

Visite de l'Hôtel de Ville de Paris

Le Lundi 3 février 2014, une quarantaine d'adhérents des Amis de Sceaux a pu visiter l'Hôtel de Ville de Paris.

Historique du bâtiment

L'imposant bâtiment actuel s'élève sur l'emplacement de la « Maison aux piliers » qui date de 1357, sur la place de Grève [ou berge], et fut acquise par le prévôt des marchands Etienne Marcel pour servir de siège à la municipalité parisienne. Les marchands qui détenaient le monopole du transport fluvial avaient formé la corporation des Nautés. Leur emblème, la nef, figure encore aujourd'hui sur le blason de la ville de Paris.

En 1533 le roi François I^{er} encouragea les marchands à transformer la Maison aux piliers en un Hôtel de Ville plus digne de Paris et ses habitants. La construction fut dirigée par l'architecte italien Dominique de Cortone, dit le Boccador, en raison de sa barbe rousse, en collaboration avec Pierre I^{er} de Chambiges qui avait notamment travaillé au château de Saint-Germain-en-Laye. Les guerres de religion retardèrent la construction de cet édifice *Renaissance* qui ne fut achevé qu'en 1628.

Au XIX^e siècle, l'Hôtel de Ville devenu trop exigü fut agrandi. Mais, au cours des événements dramatiques de la Commune, le bâtiment fut incendié le 24 mai 1871 et brûla pendant huit jours. Le nouveau Conseil municipal décida en août 1871 de réédifier le palais municipal. À l'issue du concours d'architectes de 1873, le projet de Théodore Ballu et d'Édouard Desperthes qui reprenait presque à l'identique la façade *Renaissance* de l'édifice détruit, fut retenu. L'inauguration eut lieu le 13 juillet 1882. Le cadran de l'horloge est le seul élément qui subsiste de l'ancien bâtiment.



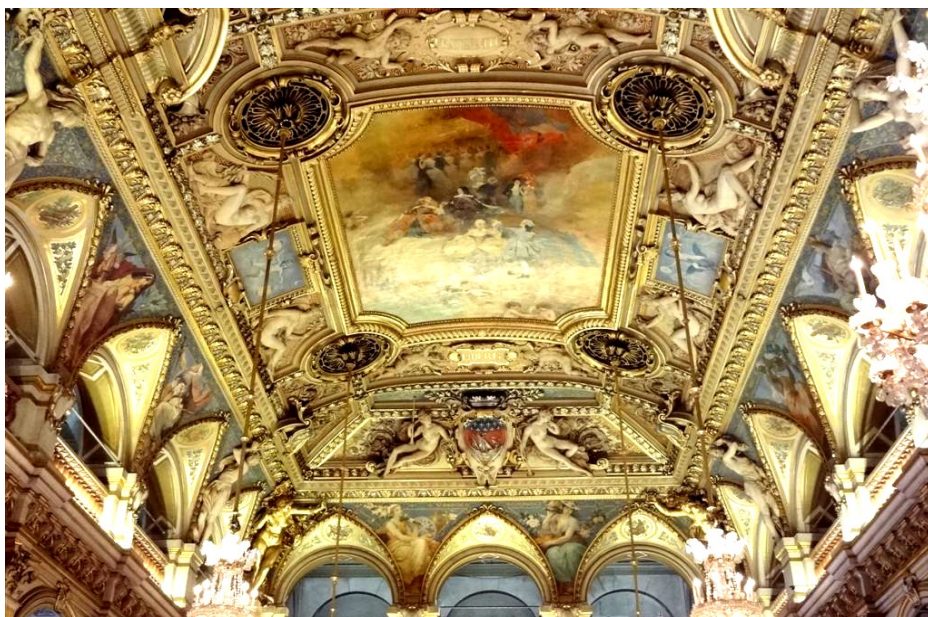
*Le pavillon de l'horloge, vu en 1871
en haut ; en bas vu de nos jours*

À la découverte de l'Hôtel de Ville

Après des mots de bienvenue, notre guide nous fait pénétrer dans la salle des prévôts, véritable hall d'entrée de l'Hôtel de Ville. Puis nous empruntons **le grand escalier** qui a été copié sur celui du Sénat mais qui est double car la République a voulu faire grandiose. Cet escalier conduit aux salons du 2^e étage.

Parvenus en haut du grand escalier sud, nous traversons le **salon Puvis de Chavannes** qui doit son nom à ce peintre très célèbre de la fin du XIX^e siècle ; il a décoré ce salon de deux monumentaux tableaux représentant l'hiver et l'été.

La salle des Fêtes est la plus grande salle de réception ; c'est ici que sont accueillis les hôtes étrangers en visite officielle. Copiée sur la Galerie des Glaces du château de Versailles, elle est moins longue (50 m) mais plus haute et plus large (12 m) que celle du château. La voûte, culminant à 113 m, est décorée de trois grandes compositions : *La Danse à travers les âges* par Aimé Morot, *La Musique à travers les âges* par Henri Gervex et *La Ville de Paris conviant le monde à ses fêtes* par Benjamin Constant. Entre les peintures nous trouvons les mots *Liberté, Égalité, et Fraternité*, devise de la République française. Ailleurs, la décoration reprend les initiales de la République Française. Les fresques sur les voussures représentent seize provinces françaises. Manquent la Franche-Comté, le Limousin, le Bourbonnais et l'Alsace annexée à l'Allemagne depuis 1871. L'Algérie devenue française depuis 1830 y figure.

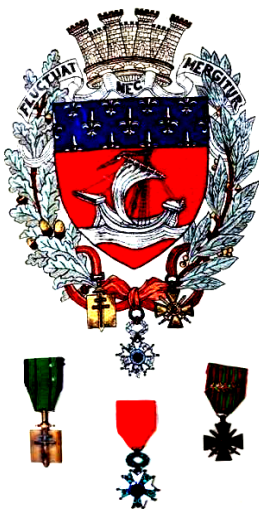


*La Salle des Fêtes
(Cliché M. Yvon. Coll. Amis de Sceaux)*

Le salon Bertrand que nous visitons par la suite, est entièrement recouvert de boiseries et consacré à l'agriculture. La III^e République, voulant que tout à chacun soit représenté à l'Hôtel de Ville, a dédié un salon entier à cette activité.

Le salon Jean-Paul Laurens est décoré de six peintures monumentales représentant six siècles de conquêtes municipales. Sur l'une d'entre elles, le peintre toulousain a immortalisé la visite de Louis XVI à la Ville de Paris le 17 juillet 1789 : Bailly, premier maire de Paris, présente au roi les couleurs de la Ville, le Bleu et le Rouge, qui associées à la couleur royale, le Blanc, formeront le drapeau français.

*Salon Jean-Paul Laurens :
Bailly et Louis XVI
(Cliché M Yvon.
Coll. Amis de Sceaux)*



*Les décorations de la Ville de Paris : Croix de la Libération,
Croix de la Légion d'Honneur,
Et Croix de Guerre 1914-1918
(Cliché M Yvon. Coll. Amis de Sceaux)*

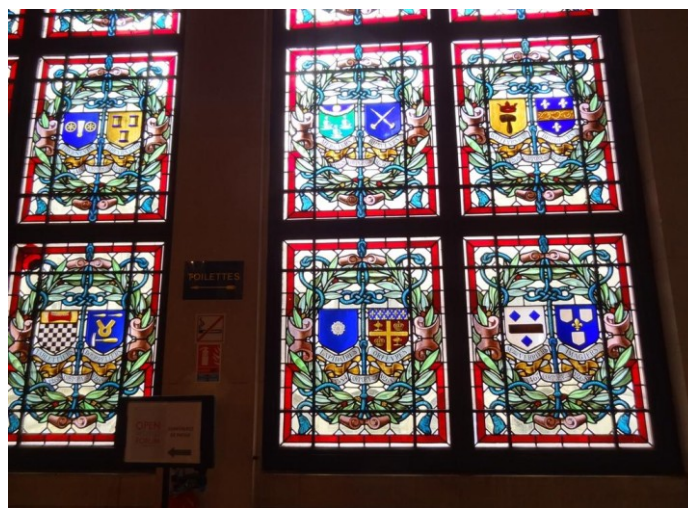
Le salon Jean-Paul Laurens s'ouvre sur les **salons des Arcades** qui exaltent la capitale des lettres, des Arts et des Sciences. De très nombreux artistes ont participé à leur éblouissante décoration.



Le Salon des Arcades (Cliché M Yvon. Coll. Amis de Sceaux)

La Galerie des vitraux

Les vitraux qui ornent les fenêtres des cours intérieures représentent les activités de la ville. Bien que de facture ancienne, ces vitraux ont été réalisés entre les deux guerres par de grands verriers parisiens.



*La Galerie des vitraux
(Cliché M Yvon. Coll. Amis de Sceaux)*

Conclusion

Achévé dans les premières années du XX^e siècle, le décor des salons célèbre la gloire de Paris. Plus grand bâtiment municipal européen, l'Hôtel de Ville de Paris est un véritable musée de l'art contemporain.

Martine Grigaut

Au cœur du vieux village du Plessis-Piquet Promenade commentée *HistoriCités*® du 16 octobre 2014 pour *Les Amis de Sceaux*

Le jeudi 16 octobre dernier, sous un ciel menaçant mais clément, une quinzaine de membres des Amis de Sceaux se sont retrouvés dans les jardins de la mairie du Plessis-Robinson pour évoquer, en compagnie de l'un des leurs, Thierry Dindeleux, le vieux village du Plessis-Piquet. Après une petite promenade commentée et une visite de l'église Saint-Jean-Baptiste, M. Vincent Le Gall, archiviste de la Ville, nous fit découvrir ledit château (devenu mairie en 1931), au temps de Louis Hachette.

Le blason du Plessis-Robinson a été créé en 1942 : les tourteaux rouges sont les armes de Montesquiou d'Artagnan ; la couleuvre (coluber en latin), celles de Colbert ; le hibou est le surnom donné à tout habitant du Plessis-Robinson ; et le châtaignier est l'arbre emblématique de la ville et c'est dans l'un d'eux que fut créée la première guinguette de Robinson ; enfin, nous trouvons au centre du blason les armes de l'Île-de-France avec trois fleurs de lys sur fond bleu.



La première appellation du Plessis-Robinson fut Plessiacus, la plesse, c'est-à-dire un enchevêtrement de branchages destiné à retenir les terres de culture en dénivelé et menacées par le ruissellement des eaux de pluie. Le premier seigneur connu du Plessis est, au début du XII^e siècle, Barthélémy, qui y avait une *villa* (ferme).

Le fief du Plessis-Raoul remonte à 1186 avec le **seigneur Raoul**, chambrier du roi Philippe Auguste, c'est-à-dire intendant de la Chambre et chargé des Finances du royaume.

Louis VIII succéda à son père Philippe Auguste, mort en 1223, et ne régna que trois ans, de sorte qu'en 1226, Blanche de Castille assura la régence jusqu'à ce que son fils Louis IX, Saint-Louis, put monter sur le trône. Entre-temps, Guillaume du Plessis succéda à son père Raoul. Louis IX mourut devant Tunis en 1270. Charles IV régna alors et à sa mort en 1328, faute d'héritier mâle, le trône de France échut au premier des Valois, fils d'un frère de Philippe-le-Bel, Philippe VI. Mais Édouard III d'Angleterre revendiquait la couronne de France : la guerre de Cent Ans commença et vers 1360, les Anglais occupèrent le Plessis-Raoul, d'où le

lieu-dit *Les Angliches* situé entre la mairie et le parc Henri Sellier. Édouard III campa quelques jours à Bourg-la-Reine et Châtillon. Le XIV^e siècle est marqué par la guerre, la peste noire, par les exactions des *Grandes Compagnies* (bandes de mercenaires).

En 1412, arriva un nouveau seigneur, **Jean de la Haye dit Piquet**, fils de Guillaume Piquet et de Pierrette de la Haye, fille de Renault, seigneur d'Ectot. Jean Piquet ajouta au nom de son père celui de sa mère, plus avantageux, puisque remontant à un chevalier banneret, c'est-à-dire seigneur d'un fief qui comptait assez de vassaux pour avoir une bannière.

Jean Piquet de la Haye épousa Jeanne Dupuis qui lui apporta en dot la terre du Plessis ainsi qu'une maison à Paris, rue de l'Averon. Ainsi, en 1407, Le Plessis-Raoul devenait Le Plessis-Piquet¹.

Jean Piquet de la Haye était un familier du roi Charles VI, apprécié de la reine Isabeau de Bavière qui lui voulait du bien et lui octroya le 17 décembre 1412, une somme de 300 Livres afin qu'il puisse avoir une haquenée²...

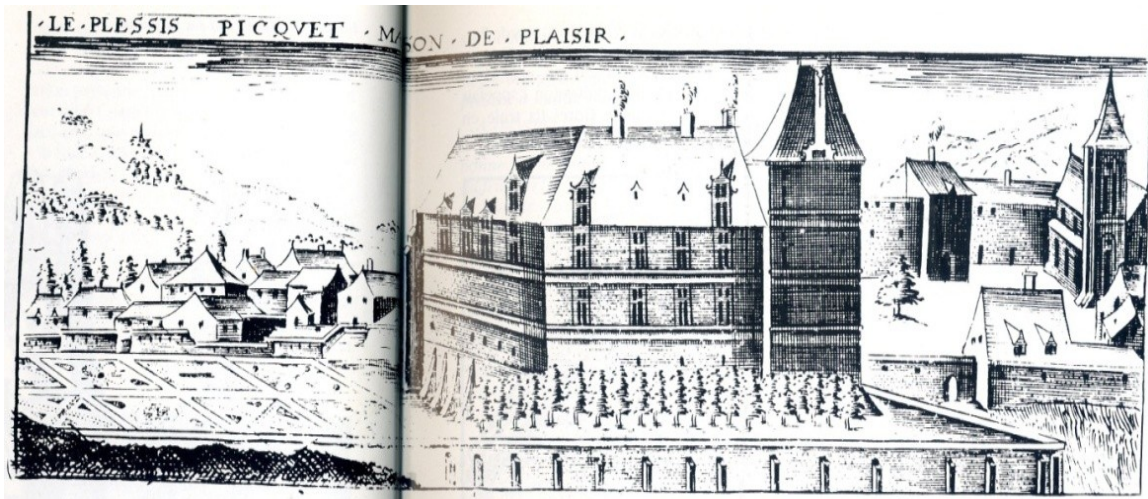
Vers 1412, Jean Piquet se fit construire au Plessis-Piquet une grande et belle *maison de plaisir* dont est parvenue jusqu'à nous la majeure partie puisqu'elle abrite de nos jours l'Hôtel de Ville.

De cette bâtisse, nous pouvons donc voir aujourd'hui des éléments remontant au début du XV^e siècle, dont la base de la tour carrée, mais sa plus grande partie date du XVIII^e siècle. En effet, à l'origine, le château était un carré cerné d'un fossé et ceinturé de hautes murailles.

Avec le chevalier de Bignon, vers 1780, l'aile sud du carré fut démolie et un nouveau bâtiment, avec porche d'entrée, vint relier l'existant à l'église ; ce même bâtiment est en outre relié par un passage voûté à la construction originelle. Après les combats de 1870 entre Français et Bavarois, le château fut délabré ; Georges Hachette le restaura et créa le monumental escalier avec sa rambarde en fer forgé.

¹ Hormis la parenthèse révolutionnaire du 1^{er} nivôse (décembre) an II (1792) à 1801 où la ville s'appela Le Plessis-Liberté, cette appellation demeurera jusqu'au 9 novembre 1909, date à laquelle Le Plessis-Piquet est devenu Le Plessis-Robinson.

² Jument ou cheval dressé à marcher à l'amble (l'équidé levant en même temps les deux jambes d'un même côté) et qui portait les effets et victuailles du roi dans ses déplacements champêtres.



Gravure au burin de 1648 tirée de la « Topographie Française » de Claude Chastillon (Topographie du Roy) : la maison de plaisir de Jean Piquet (© Bibliothèque Nationale)



*Cliché de 1982 : on reconnaît la grosse tour carrée et l'église ;
Entre les deux est le rajout du chevalier de Bignon vers 1780 (© Yves Aven)*

En juillet 1416, soit moins de neuf mois après la défaite d'Azincourt (25 octobre 1415), après avoir été reçue à Paris, la reine Isabeau de Bavière, alors âgée de 45 ans, s'en vint visiter Le Plessis-Piquet.

Alors qu'Isabeau de Bavière se pavanait à Paris et au Plessis-Piquet, la famille du roi de France, malade, se déchirait dans la lutte pour le pouvoir ; Isabeau se rangea derrière les Bourguignons pro-anglais qui eurent raison des Armagnacs, partisans du duc d'Orléans, qu'ils décimèrent en 1418.

Le roi Charles VI, épousa à 16 ans Isabeau, en 1384. Huit ans plus tard, il perdait la raison, victime de la consanguinité de ses ascendants. Jean Piquet fut-il aussi un galant d'Isabeau ? En tout cas, il fut, comme Louis d'Orléans, son complice dans le détournement d'une bonne part des recettes fiscales de la Taille générale (quelque 17 millions de Livres) qui avait été levée pour financer l'effort de guerre contre les Anglais. Jean de la Haye inculpé de malversations en 1421, ne dut son salut qu'en fuyant en Angleterre.

Henri VI, roi de France et d'Angleterre, donna à son écuyer, **Guillaume de Danguel** les seigneuries du Plessis et de la Boursidière.

Après la guerre de Cent Ans, le domaine passa aux mains des Charles en 1462 ; **Nicolas Charles**, Président des comptes repose, avec son épouse Jeanne Bochart, dans l'église Saint-Jean-Baptiste. Les Charles demeurèrent à la tête du château jusqu'en 1609, année où Claude Charles le vendit à **Louis Potier**, seigneur de Gèvres, Secrétaire d'État et seigneur de Sceaux. Les Potier gardèrent la Maison de Plaisir jusqu'à ce que René Potier la cédât, en 1663, à **Charles Levasseur**, Conseiller du roi, Correcteur à la Cour des comptes et Contrôleur des Finances. Endetté, il dut se résoudre à la vendre entre les mains de **Louis XIV** en 1682, lequel, la même année, la rétrocéda à **Colbert** pour 68.000 Livres. À son tour, le contrôleur général des finances, le 16 janvier 1683 l'aliéna au profit de **Sébastien François de la Planche**, car ce qui intéressait Colbert au Plessis-Piquet, ce sont ses eaux (voir *infra*). Sébastien François de la Planche devint seigneur du Plessis-Piquet à la mort de Colbert en 1683. Il était d'une lignée de tapissiers flamands qui avaient adopté la religion réformée. Son fils, Raphaël était devenu conseiller du roi et Trésorier général de ses Bâtiments, Arts et Manufactures et son fils, Sébastien François, écuyer du roi, hérita de ses titres et put acquérir le fief du Petit-Plessis, donc le château de Jean Piquet.

Dans le parc du château, sur la terrasse Montesquiou, il s'était fait construire un pavillon couvert d'ardoises et dont trois portes-fenêtres ouvraient sur Sceaux ; ce pavillon jouxtait un logement auquel il accédait par un petit escalier : l'ensemble était appelé le *Pavillon du Bel Air* dont il nous reste le souvenir par la rue du Bel Air. Sébastien François avait aussi une pièce de terre inculte sur laquelle sera creusé vers 1700 le fameux étang de l'Écoute-s'il-pleut¹. À partir de 1694, il connut des revers de fortune qui vont l'obliger à vendre aux enchères le château qui sera acquis le 11 juillet 1699 par Montesquiou d'Artagnan.

¹ Voir de l'auteur : Les étangs du Plessis-Robinson. Éd. *HistoriCités*. 2010.

Montesquiou¹ d'Artagnan (Château d'Armagnac, 1645 – Plessis-Piquet, 1725) n'est pas le d'Artagnan d'Alexandre Dumas, mais le cousin germain de celui qui a inspiré le quatrième des Trois Mousquetaires à l'écrivain, Charles de Baatz, seigneur gascon d'Artagnan, mousquetaire du roi qui arrêta sur ordre de Louis XIV, le surintendant des Finances, Fouquet, lequel fut enfermé et mourut en 1680 dans la forteresse de Pignerol (à 35 km de Turin).

Notre d'Artagnan du Plessis, page de Mazarin, puis de Louis XIV, avait commencé sa carrière militaire dans cette forteresse. Il y était depuis quatre ans quand Fouquet y fut incarcéré. Pierre d'Artagnan fut ensuite mousquetaire sous Mazarin et Louis XIV avant de s'enrôler dans les gardes françaises. Les deux cousins firent la guerre ensemble contre les Hollandais.

En 1699, à 54 ans, il devint seigneur du Plessis-Piquet, ayant acheté ce fief pour 40.000 Livres ; il était très bien vu par Louis XIV et eut le privilège des « entrées dans la chambre du roi ». Veuf à 55 ans, en perdant Jeanne Peudeloup, et sans enfant, il se remaria avec une jeune, belle et riche héritière... la « Belle d'Artagnan » ! Elisabeth Lhermitte, 20 ans, était la fille du seigneur d'Yeville, François Lhermitte et de dame Catherine d'Angennes, qui avaient un château à Robillard (paroisse de Lieury, près de Falaise). D'Artagnan, guerroyant dans les Flandres, était souvent absent du Plessis et sa jeune épouse, si elle le rejoignait parfois près des champs de bataille, passait beaucoup de temps à la cour du château de Sceaux où elle allait devenir l'amie de la duchesse du Maine, bien connue pour ses fêtes grandioses. Louise Bénédicte de Bourbon Condé, petite fille du Grand Condé, avait épousé le duc du Maine, l'aîné des enfants de Louis XIV et de Madame de Montespan, qui s'était rendu acquéreur du château en 1699.

En 1709, d'Artagnan seconda le maréchal de Villars à la bataille de Malplaquet (hameau situé à l'actuelle frontière franco-belge, entre Mons et Bavay), contre d'une part John Churchill, duc de Malborough, ancêtre de Winston Churchill et héros de la célèbre chanson « Malborough s'en va-t-en-guerre, miroton, mirontaine » et, d'autre part, le prince Eugène de Savoie, un Français devenu maréchal autrichien². Villars fut grièvement blessé lors des combats et Marlborough profita du désarroi ainsi engendré pour lancer une nouvelle attaque mais d'Artagnan put rétablir la situation et infligea de lourdes pertes à l'ennemi. Les Français durent néanmoins se

¹ Montesquiou, chef lieu de canton du Gers était autrefois la capitale de la baronnie d'Armagnac.

² Louis XIV lui ayant refusé un commandement de l'armée française, peut-être en raison de ce qu'il était le fils d'Olympe Mancini (nièce de Mazarin) laquelle voyant son rêve déçu d'épouser le roi soleil, aurait participé à l'affaire des poisons.

replier sur Valenciennes et Le Quesnoy, mais ne perdirent « que » 10.000 soldats contre 23.000 chez les alliés anglais, allemands, autrichiens et hollandais. La vaillance de d'Artagnan lui valut d'être fait maréchal de France, même s'il ne reçut son bâton de maréchal que deux ans après sa nomination, Louis XIV lui indiquant que l'on n'avait cessé de le calomnier ; « on » c'était Villars, soigné pendant plus d'un an à Versailles par le Premier médecin du roi, Guy Crescent Fagon qui possédait un château à Fontenay-aux-Roses.

D'Artagnan choisit pour sa promotion le nom d'un de ses ancêtres : Paulon de Montesquiou¹, écuyer d'Henri d'Albret, roi de Navarre.

Quand d'Artagnan revint de ses campagnes militaires, il songea à embellir sa propriété et il fit compléter les travaux de son prédécesseur, de la Planche, en aménageant le parc et en réalisant la terrasse qui est parvenue jusqu'à nous. Il y fit installer une table d'orientation qui existait encore dans les années 1950.

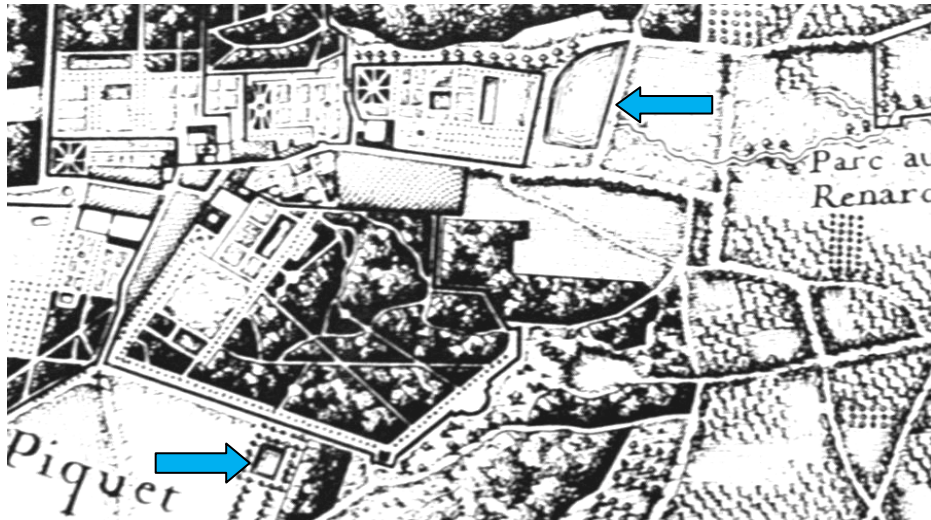
Il entendait également amener des eaux pour alimenter des fontaines et des jets d'eau, comme à Sceaux, Vaux et Versailles. Il fit alors creuser, vers 1700, un étang, vaste bassin en maçonnerie d'une superficie d'un peu plus d'un demi-hectare, non loin de la tour de Robinson actuelle² et à l'emplacement du groupe scolaire Henri Wallon réalisé en 1964.

Malheureusement, cet étang, de section rectangulaire, de 90 m sur 60 m, sera souvent à sec, d'où sa *première appellation* d'étang de *L'Égout s'il pleut* ou *L'Égout si pleux*, au premier sens du terme : qui s'égoutte. Aussi sa dénomination actuelle *L'Écoute s'il pleut* est une déformation humoristique de l'appellation première tout aussi drolatique *d'Égout s'il pleut* ou *Égout si pleux* car cette pièce d'eau n'était pleine que s'il pleuvait. L'étang était alimenté par un réseau de rigoles qui traversaient les propriétés des alentours et qui recueillaient les eaux pluviales tombant sur le plateau de Malabry.

Le niveau de l'eau étant donc la plupart du temps très faible, on pouvait pêcher le poisson à la main.

¹ Montesquiou d'Artagnan a pour ascendant les d'Estaing. Cette famille revendique comme aïeux les premiers monarques français.

² M. Bignon, propriétaire du *Café Riche* (emplacement aujourd'hui du siège social de la *BNP Paribas*), boulevard des Italiens à Paris, fit élever cette tour en 1899.



Sur cet extrait du plan de l'abbé Delagrive (1740), nous distinguons (flèche du haut) l'étang de L'Écoute-s'il-pleut et (flèche du bas) l'étang Colbert (A.N.)

En 1712, le maréchal de Montesquiou d'Artagnan allait être le grand vainqueur de la bataille de Denain (24 avril 1712).

Après le décès du roi Soleil, le 1^{er} septembre 1715, le duc d'Orléans assura la régence et nomma d'Artagnan commandant des troupes et gouverneur de Bretagne en 1716.

De cette période date la configuration actuelle de la **Cour commune** où sont alors regroupés les communs du château et les maisons des domestiques du château : cette cour existe toujours. Les actuelles vieilles maisons remontent aux XVIII^e et XIX^e siècles, mais leurs soubassements sont contemporains de Louis XV, tandis que le pavage irrégulier, en pierres de champs, est de la fin du XII^e siècle, époque où la cour commune voyait y vivre les serfs attachés au fief du Plessis.

La « Cour commune » contemporaine de Louis XV, vu vers 1910 ; le passage (en bas à droite du cliché) vers la Grand-rue n'existe plus de nos jours (© Coll. Ch. Poireaux)



D'Artagnan s'éteignit le 12 août 1725, à l'âge de 80 ans. Il fut enterré dans une tombe de marbre noir, placée dans le chœur de la vieille église du Plessis-Piquet. Lors de travaux de réfection de l'intérieur de l'église en 1737, les cendres du maréchal furent transférées dans la sacristie. En 1755, la Belle d'Artagnan vendit son droit d'usufruit pour 8.000 Livres et le château fut vendu le 14 août pour 56.000 Livres à **Pierre Goblet**, roturier mais conseiller du roi.

À la mort de Goblet en 1763, se succéderont jusqu'en 1790 inclus : **Nicolas Mathieu Dutrou** (officier de Louis XV) de 1763 à sa mort en 1776 ; le **chevalier Jérôme-Frédéric Bignon** (conseiller de Louis XVI) de 1776 à sa mort en 1784, à qui nous devons l'orangerie, ainsi que des extensions – dont la partie linéaire (avec le porche) jouxtant l'église – et l'embellissement du château ; puis à **son épouse** durant moins d'un an. L'orangerie prend place entre le château et la ferme seigneuriale. Elle abritait 32 orangers en caisse.

En 1924, devenue la propriété de l'*OPHBM* (Office public des habitations à bon marché), elle fut mise à la disposition de la commune pour l'aménagement de salles de classe provisoires, puis d'un gymnase. La Ville racheta le bâtiment : rénové en 2008, il accueille depuis lors des expositions, des conférences et des concerts.

En 1785, le château devint la propriété du **chevalier Jean-Louis Dugas**, marquis de Villard, seigneur de Birieu, ancien officier aux gardes françaises, mais la commune le lui confisqua en 1790 et procéda à sa vente par lots, le 23 ventôse an II (14 mars 1791).

En 1814, le château était la propriété de **Claude Régnier, duc de Massa**, qui fut député du Tiers état, ministre de la Justice, et directeur de la police sous Napoléon I^{er} jusqu'en 1804, alors remplacé par Fouché. À la chute de l'Empire, la propriété repassa aux mains du **chevalier Jean-Louis Dugas** qui demeurait alors à Paris, rue du Faubourg Poissonnière.

Le marquis Dugas s'opposait au seigneur de Sceaux, le duc de Penthièvre (grand-père maternel du futur roi Louis-Philippe) quant à la propriété et à l'usage des eaux de l'étang de l'Écoute s'il pleut¹ qui alimentait le château, le village du Plessis-Piquet, son lavoir, son abreuvoir, sa fontaine publique (dont il nous reste la trace sur un mur de la rue de la mairie), et sa pompe à incendie.

¹ *L'étang de L'Écoute s'il pleut* aura été surtout utile de 1700 à 1874, car sauf quelques années où il fut presque à sec. Depuis 1874, la *Société propriétaire du Jardin et des Eaux de Sceaux* va venir seconder l'étang en contribuant à l'alimentation en eau du Plessis-Piquet.

Dugas obtint gain de cause, mais en 1790, avec les troubles révolutionnaires, il émigra en Prusse. Ses biens, dont l'étang furent confisqués et vendus par lots (vente des Biens Nationaux) le 23 ventôse an II (14 mars 1791), la commune du Plessis-Égalité ayant réservé ses droits sur l'étang (voir *infra*). Sous la Restauration, Dugas revint en France, comme Louis XVIII, dans les fourgons alliés et retrouva la possession du château et de l'étang qu'il s'empressa de vendre car il avait besoin d'argent...

Jean-Baptiste Henri Collin, baron de Sussy lui succéda. Il était d'une noblesse d'Empire : il avait été capitaine adjoint à l'état-major de Bonaparte durant la seconde campagne d'Italie et son père, le comte de Sussy fut successivement directeur général des douanes de Napoléon, ministre du commerce et des manufactures en 1812, ministre d'État et Président de la Cour des comptes durant les Cent Jours. Louis XVIII fit du comte un pair de France et le baron devint maître des requêtes, puis directeur de l'administration des Monnaies ; à la mort de son père, il fut fait pair de France. Il sera maire du Plessis-Piquet de novembre 1820 à mai 1828.

Le baron de Sussy revendit le château à **Antoine Odier**, censeur de la Banque de France. Élu député en 1827, il fut maire du Plessis-Piquet de 1828 à 1832. Pour l'anecdote, sa petite fille, Claire-Louise épousa le général Louis-Eugène Cavaignac, qui fut battu à l'élection présidentielle de 1848 par Louis-Napoléon Bonaparte.

Louis Hachette devint propriétaire du château en 1854. Louis Hachette était un libéral engagé, puisqu'il fit le coup de feu en 1830 et 1848. Il recevait chez lui des intellectuels : Edmond About, journaliste et écrivain, membre de l'Académie française ; l'historien Victor Duruy ; les frères Quicherat¹, tous deux historiens, archéologues et auteurs de dictionnaires ; Emile Littré, auteur du dictionnaire de la langue française ; Xavier Marmier, romancier et administrateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève ; Jules Simon, écrivain et politique qui refusa de prêter serment d'allégeance à Napoléon III.

Hachette se distingua avec la création du livre de poche, de livres de classe et des bibliothèques de gare.

M. Vincent Le Gall, archiviste de la Ville, nous fit entrer dans le château par la Salle des Mariages : il s'agit de l'ancien salon de la famille Hachette. Depuis peu, les

¹ L'un fut conservateur à la bibliothèque Sainte-Geneviève, l'autre attaché à la Bibliothèque nationale.

archives municipales se sont enrichies du Fonds Hachette et nous pûmes ainsi voir des photographies d'époque nous montrant le riche ameublement alors de cette pièce. Puis nous poursuivions notre visite dans l'ancienne salle-à-manger, à éclairage zénithal, du célèbre éditeur ; il s'agit de nos jours de la salle du Conseil municipal. De ces deux pièces de 1864, alors que la première est une rénovation de l'existant avec une porte d'entrée centrale venue remplacer deux petites entrées latérales, la seconde est la dernière extension du château et, à l'extérieur, ses murs de briques et de céramiques tranchent avec le reste du bâti.

En cette année 2014 où nous commémorons le déclenchement de la Grande Guerre, il nous fut indiqué qu'à partir de Noël 1917 le château accueillit un sanatorium américain, conçu selon les préceptes du docteur Edward L. Trudeau (1844-1915), pour 80 femmes et enfants. En effet, le 9 juillet 1917, l'OPHBM acheta le château et le mit donc à la disposition de l'*American Red Cross* (*Croix Rouge Américaine*).



1917 : Des malades se reposent devant l'entrée (à gauche) du salon des Hachette
(© A.M. Plessis-Robinson)

L'OPHBM, sous la houlette de son administrateur Henri Sellier, allait acquérir non seulement le château et son parc, mais également d'autres terrains du territoire de la ville : deux cités-jardins, la haute et la basse, purent être édifiées (premières réalisations inaugurées en 1928) alors que le château fut loué à la Ville en 1927, laquelle y installa une bibliothèque municipale, puis des salles de classe avant d'en faire sa **mairie** le 14 juillet 1931. Entre-temps la commune disposait d'une mairie-école ouverte en 1884 (succédant à une première) et dessinée par l'architecte Jacques-Paul Laqueux : après 1931, le bâtiment devait abriter un bureau de poste et les services techniques de la Ville ; de nos jours y sont regroupés les services

municipaux ouverts au public, dont celui des archives municipales. Ce n'est qu'en 1992 que la Ville devint propriétaire de la maison de plaisir de Jean de la Haye, dit Piquet, qui abrite toujours l'Hôtel de Ville tandis que ses services administratifs sont logés désormais dans l'ancienne mairie-école.

Le Petit Château

Le Petit Château, face au château de Colbert, était une bâtisse du XVIII^e siècle avec parc à l'anglaise. Elle fut le témoin d'une rencontre singulière...

Le 14 mai 1814, soit deux mois après l'entrée dans Paris des Alliés (Anglais, Autrichiens, Prussiens, Suédois et Russes) dans Paris et quelques semaines après l'abdication de Napoléon I^{er} (6 avril), la tranquille rue de Fontenay voit arriver le tsar Alexandre I^{er}, ses frères Nicolas (futur Nicolas I^{er}), Constantin¹ et Michel ! Alexandre est venu rendre visite à son ancien précepteur de 1785 à 1795, Frédéric César de La Harpe², un citoyen suisse, qui habitait depuis 1800 un château du côté opposé à celui de Colbert, soit à l'emplacement de l'actuelle Cité de l'Enfance.

En dépit de son enseignement en faveur de la démocratie, Alexandre était devenu un autocrate.

La Harpe restera jusqu'en 1815 dans sa demeure du Plessis-Piquet.

Arrêtons-nous un instant sur la personnalité de ce précepteur du tsar. Frédéric César est né en 1754 dans le pays de Vaud, à Rolle. Il fit des études de droit en Allemagne, à l'université de Tübingen où il fut reçu docteur en droit, ce qui l'amena à devenir avocat.

Il fit la connaissance du prince Lanskoï, frère de l'un des favoris de Catherine II, grâce à l'entremise d'un ami commun, le baron Grimm (nouvelliste allemand de langue française, sans rapport avec le conteur homonyme). La langue française est d'usage dans les familles de la noblesse russe qui rémunèrent des précepteurs de langue française et de La Harpe se voit confier l'éducation des deux petits-fils de Catherine II, les grands-ducs Alexandre et Constantin, âgés respectivement de 8 et 6 ans, en 1785³.

¹ Constantin renonça à la couronne impériale, pour pouvoir se marier avec une Polonaise ; il devint vice-roi de Pologne.

² À ne pas confondre avec Jean-François La Harpe, voltairien, critique dramaturge, qui entretenait une correspondance épistolaire avec le fils de Catherine II, Paul I^{er}.

³ Paul I^{er}, fils de Catherine II, avait été éduqué par d'Alembert.

La Harpe ne cache pas ses conceptions politiques et soumet à Catherine II, le 10 juin 1784, un mémoire exposant celles-ci. Catherine l'entérine sans réserve, consentant même à ce qu'il soit traité de la république, mais interdit à La Harpe de se mêler de la politique suisse tant qu'il resterait à son service. Ainsi, Alexandre et Constantin entendent des leçons comme celle-ci : *« Laissez à d'autres le soin pénible de l'administration dit la flatterie aux princes : renfermez-vous dans votre palais pour y jouir sans inquiétude de vos richesses et de votre pouvoir ; bornez-vous à éblouir par la représentation et la pompe (...). On vous dira qu'étant nés princes, vous êtes dispensés du travail, de la peine de l'étude et du savoir : qu'assez d'autres s'honorent de faire vos affaires et que la seule qui vous regarde est de vous divertir et de représenter... Vous serez peut-être tentés de croire qu'on vous dit vrai. Le seul moyen de vous préserver d'une crédulité aussi fatale (...) est d'acquérir pendant que vous êtes jeunes les connaissances nécessaires à votre état, votre jugement et vos forces en ne recourant à l'assistance d'autrui qu'après avoir fait tous vos efforts pour réussir seuls »*. La Harpe attirait leur attention sur le droit qu'ont les peuples de se défendre contre l'oppression. Cette mise en garde ne fut pas écoutée... ni retenue et Nicolas II paya le prix fort de son inobservation.

La Harpe épousa une « femme charmante », fille d'un riche négociant de Saint-Petersbourg. Il suivit avec enthousiasme les débuts de la Révolution française dont aurait dû, selon lui, s'inspirer la Suisse. Il n'avait pas respecté l'interdiction faite par l'impératrice et encourageait par des écrits l'avènement d'un soulèvement révolutionnaire dans sa patrie.

Pas davantage, il ne suivit Catherine II dans sa volonté de voir Alexandre lui succéder plutôt que son fils Paul, lequel avait le même âge que La Harpe. Alexandre se maria à 15 ans avec la princesse Louise de Bade et l'élève se montrait moins assidu, comme en atteste cette note qu'il adressa à son précepteur en 1784 : *« Mon cher Monsieur de La Harpe, je vous prie demande un million de pardons. Je suis obligé aujourd'hui de vous faire faux bon (...) Ma femme ne se porte pas trop bien (...) »*.

Pour protester contre la décision de Catherine II d'envoyer une escadre et une armée contre la jeune République française, La Harpe quitta la Russie, peu de temps avant la mort de l'impératrice qui s'éteignit en 1796 à l'âge de 67 ans. Rentré en France, La Harpe, aidé de son compatriote Ochs, publia des appels à la révolution dans son pays ; il fut entendu et l'assemblée provisoire du pays de Vaud le décora d'une médaille d'or ayant coûté 500 Francs, avant de devenir un des directeurs de la jeune République helvétique. Mais son bonapartisme lui valut l'hostilité de ses pairs et il dut quitter la Suisse pour la France en 1799 : après une entrevue avec Bonaparte, postérieure au 18 Brumaire An VIII (9 novembre 1799), il s'installa au Plessis-Piquet, rue de Fontenay, dans une propriété, de quelque six hectares, qu'il avait acquise le 6 septembre 1799 pour 45.000 Francs.

En 1801, Alexandre devenait empereur de Russie. Napoléon aura eu tort de ne pas exploiter complètement l'éclatante victoire d'Austerlitz du 2 décembre 1805 (bataille dite *Des Trois Empereurs*) car il aurait pu en finir définitivement avec les ennemis de la France.

Au Congrès de Paris, Alexandre I^{er} présenta, le 30 mai 1814, La Harpe au roi de Prusse en déclarant : « *Tout ce que je suis et tout ce que, peut-être, je vauux, c'est à Monsieur de La Harpe que je le dois* ». Cependant, La Harpe ne put obtenir du tsar qu'il calme son ressentiment à l'égard de la France ; la Suisse seule bénéficia de certaines concessions.

Il nous reste un souvenir du temps de la visite du tsar à de La Harpe avec une bombe – autrichienne ou russe – qui tomba à proximité du château de Jean de la Haye, sans éclater : ce vestige fut placé en guise d'enseigne au café de M. Mirou qui s'appela *À la bombe*.



*Le café À la Bombe, avec cette bombe sphérique (flèche) comme enseigne
(© Coll. Ch. Poireaux)*

La Harpe revendit sa demeure du Plessis-Piquet le 4 novembre 1815. Il alla en Suisse où il fut membre du Grand Conseil de son canton. Il vécut les huit dernières années de sa vie à Lausanne où il décéda en 1838, à l'âge de 84 ans.

Napoléon mourut à Sainte-Hélène le 5 mai 1821.

Alexandre I^{er} s'éteignit quatre ans plus tard, en 1825, victime, à 48 ans, de fièvres paludéennes contractées en Crimée.

La maison fut par la suite achetée par Louis Bréton, gendre et associé de Louis Hachette. Puis la demeure passa aux mains du baron Dos Santos, ambassadeur du

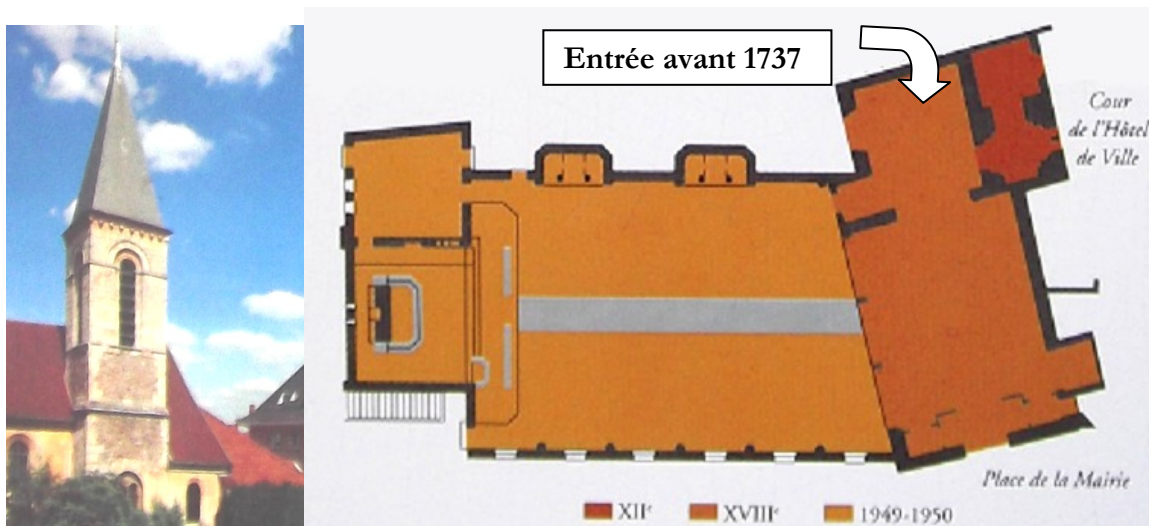
Portugal et, ensuite, en 1916, de Maurice Lewandowski, directeur du Comptoir National d'Escompte de Paris. Sa fille, Marguerite fut tuée en 1944 alors qu'elle portait secours à des victimes de guerre (une rue porte son nom).

Le château, fortement délabré, fut démoli en 1954 ce qui fut l'occasion d'élargir l'avenue du Général Leclerc et d'édifier la *Cité de l'Enfance*.

L'église Sainte-Marie-Magdeleine devenue Saint-Jean-Baptiste

Construite au début du XII^e siècle (le seigneur Barthélémy établit sa charte de fondation en 1112), l'église originelle dédiée à sainte Magdeleine, ne nous a laissé à admirer de cette époque que son clocher (inscrit à l'Inventaire supplémentaire des Monuments historiques) : de souche carrée, il est ajouré sur ses faces d'une baie en plein cintre coiffée d'une archivolte et des *corbeaux* (pierres en saillie) viennent soutenir la flèche. Pour le reste, elle fut reconstruite en 1737 ; de plus, de 1949 à 1950, l'église est agrandie par Les Chantiers du Cardinal, avec une nef en béton conçue par l'architecte Henri Vidal, laquelle vient prolonger la partie gauche de l'ancienne église et ainsi donner une nouvelle orientation à l'édifice.

L'église Sainte-Marie-Magdeleine perd son nom en 1966 quand il est attribué à la nouvelle et moderne église du plateau consacrée cette année-là. L'ancienne église prend alors le nom de Saint-Jean-Baptiste en mémoire de Jean-Baptiste Touffet, tué à la guerre de 1914 – 1918 et fils d'un bienfaiteur de la commune.



A gauche, le vieux clocher du XII^e siècle (© HistoriCités) ; à droite, plan montrant l'évolution des modifications apportées à l'église (© A.M. Ville du Plessis-Robinson)

À l'intérieur, nous découvrons : une statue du XVIII^e siècle, *La Vierge à l'enfant* qui était placée dans une chapelle dédiée à Notre-Dame de la Quinte qui protégeait les enfants de la coqueluche ; la fresque en sgraffite blanc et bleu foncé de Pierre Mantes (Grand prix de Rome) qui orne depuis 1951 le mur édifié venant séparer la nef de l'ancien chœur et créer une nouvelle chapelle ; et la plaque funéraire de Montesquiou d'Artagnan alors que la sépulture a disparu à la Révolution. La légende veut que son illustre cousin Charles de Batz, dit d'Artagnan, ait été inhumé dans l'église. Or Montesquiou d'Artagnan ne sera propriétaire du château que 26 ans après la mort de celui qui inspira à Alexandre Dumas le quatrième de ses *Trois Mousquetaires*...

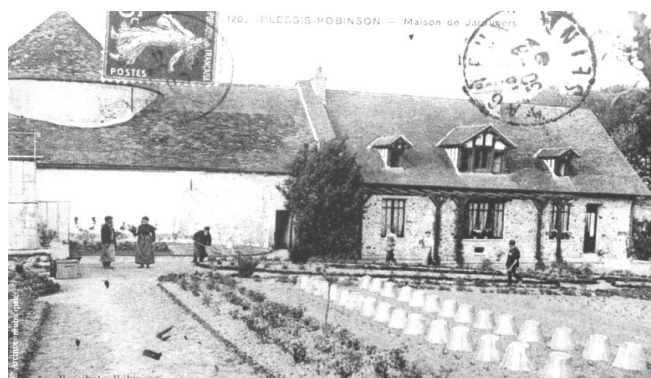
Non visible par le public, l'ancien chœur de l'église est doté d'une part, de quatre tableaux remarquables avec deux Sainte-Madeleine, un Saint-Jérôme et une Vierge Marie, et, d'autre part, d'un triptyque de l'Adoration des Mages par Edouard Odier (1800-1887), fils du banquier Antoine Odier, ancien propriétaire du château et ancien maire de la Ville.

En 2015, des travaux de rénovation seront réalisés, sous la direction de Nada Breitman, architecte, pour rendre accessible au public le chœur du XVIII^e siècle orné de ce beau décor pictural.

Les deux fermes du bourg

Le Plessis-Robinson a un riche passé agricole avec notamment les céréales, l'horticulture, la fraise et ses nourrisseurs de vaches. La ferme du château possédait un pigeonnier, privilège féodal. De nos jours, il ne subsiste de cette ferme qu'un portail du XVIII^e siècle ; des logements sont venus la remplacer. Face à la ferme seigneuriale, se tenait la ferme des Chabaud ; ce fut la dernière à être en activité, ce jusqu'au début des années 1960, époque où l'on pouvait encore s'y procurer du lait frais et des œufs. De nos jours, à son emplacement se trouve un parking.

La ferme seigneuriale : notons le pigeonnier
(© Coll. HistoriCités)



L'amiral Jean Lhermitte

Notons qu'à l'angle des rues de la Ferme et de la Mairie vécut l'amiral Jean-Marthe-Adrien Lhermitte (1766-1826) qui sous Napoléon connut des heures glorieuses, remportant des victoires contre les Anglais dans l'Atlantique et l'océan Indien ; il fut surnommé *Capitaine Bravoure* et obtint le titre de baron.

En 1815, il quitte ses fonctions de préfet maritime de Toulon et se retire au Plessis-Piquet où il fut conseiller municipal et où il s'éteignit en 1826. Son nom figure sur l'Arc-de-Triomphe de Paris, parmi ceux des 650 grands officiers de l'Empereur.

L'amiral Jean Lhermitte
(© Coll. HistoriCités)



Enfin, au-delà de la maison de notre amiral, nous pouvons apercevoir un cèdre du Liban, venant des anciennes pépinières Billiard de Fontenay-aux-Roses : il agrémentait autrefois la demeure du sieur Draeger, un riche imprimeur du XIX^e siècle.

C'est sur ces dernières précisions que nous nous quittâmes, à 16 h 30, alors qu'empruntant le chemin des Écoles, la sortie des classes nous offrit de voir chahuter une nouvelle génération qui devra écrire une future page de l'histoire du Plessis-Robinson...

Thierry Dindeleux

© Thierry Dindeleux. Octobre 2014

© *HistoriCités*. Octobre 2014

Les *Amis de Sceaux* et *HistoriCités* remercient vivement M. Vincent Le Gall, archiviste de la Ville du Plessis-Robinson, pour son accueil très amical et ses commentaires clairs et précis.

ÉPHÉMÉRIDES

JANVIER

- Au 1^{er} janvier 2014, la Ville de Sceaux compte 20315 habitants.
- 9-31 janvier : exposition sur le mur rouge de l'Hôtel de ville *Hommage à Hugues Renaudin* (1848-1914) notaire et philanthrope, fidèle à sa célèbre devise : « *secourir et soulager l'humanité souffrante depuis sa naissance jusqu'à sa mort* ».
- 16 janvier : décès de Pierre Ringenbach (1928-1914), maire de Sceaux de 1983 à 2001.
- 22 janvier à l'Hôtel de ville, plusieurs centaines de Scéens ont rencontré le père Georges Vandenbeusch libéré le 31 décembre 2013. Étaient également présents le maire et les élus du Conseil municipal, le sous-préfet des Hauts-de-Seine, l'actuel curé de Saint Jean-Baptiste, le pasteur de Bourg-la-Reine, celui de Châtenay-Malabry et le représentant de la synagogue de Fontenay-aux-Roses. L'imam de Bagneux, également invité, a regretté de n'avoir pu être présent.

FÉVRIER

- Dans le cadre de la manifestation *La science se livre*, la Bibliothèque municipale a présenté une exposition du 25 janvier au 14 février : *Temps-Voyage dans le temps*.
- Le 5 février des ateliers furent proposés aux enfants sur le thème des calendriers à travers les âges.

MARS

- 21 mars-29 juin, Exposition *De Rubens à Delacroix*, 100 dessins du musée des Beaux-arts d'Angers au Château et Petit Château du Domaine départemental de Sceaux.
- 23 et 30 mars : Élections municipales. À l'issue d'une quadrangulaire, la liste *Vivre à Sceaux* a obtenu vingt six sièges ; les listes *Sceaux pour tous* et *La Voix des Scéens* ont eu, chacune, trois sièges et la liste *Sceaux 2020*, un siège.

AVRIL

- 3-6 avril : 6^e édition du festival Ciné-Droit avec comme thème retenu : *la guerre*.
- 29 avril-25 mai : rendez-vous chorégraphiques au théâtre des Gémeaux.

MAI

- 8 mai : 69^e anniversaire de la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Dieter Freytag, bourgmestre de Brühl, ville jumelée à Sceaux depuis 1956 fut présent à cette cérémonie.
- 13-31 mai : exposition jeux-jeunesse à la Bibliothèque municipale : *La maison dans tous ses états*.
- 25 mai : élections européennes. Le taux de participation s'éleva à 53,61%, soit dix points de plus que la moyenne nationale.

JUIN

- 29 mai-1^{er} juin : fêtes félibréennes et marché de Provence : Frédéric Mistral a été particulièrement célébré en raison du centenaire de sa disparition et du 130^e anniversaire de sa principale venue à Sceaux.
- 13-14 juin : opéra en plein air *Don Giovanni* de Mozart.
- Exposition en plein air du 11 juin au 31 août: *Les Hauts de Seine : 50 ans en images*, au Domaine départemental de Sceaux

JUILLET- AOÛT

- 7 juillet-6 septembre : exposition à l'initiative des collectifs *Bloc-House* et *La Tarlatane : collectifs, paradoxes* à l'Hôtel de Ville.
- 15 août-21 septembre : 45^{ème} Festival de l'Orangerie de Sceaux.

SEPTEMBRE

- La rentrée 2014 a été marquée par l'application de la réforme des rythmes scolaires. Désormais les 1790 enfants inscrits dans les écoles maternelles et élémentaires ont classe le mercredi matin. Les nouveaux temps périscolaires ont lieu deux fois par semaine de 15h30 à 16h30 en continuité avec le temps scolaire.
- 12 septembre-14 décembre, exposition au Petit Château et au Domaine départemental de Sceaux : *Jean Fautrier : la pulsion du trait*.
- 17 septembre, les 94 lycéens scéens ayant obtenu la mention Très Bien (44) et Bien (50) au baccalauréat furent reçus à l'Hôtel de Ville.
- 20 et 21 septembre : la Ville a participé aux Journées européennes du patrimoine ; le thème retenu, cette année était : patrimoine culturel, patrimoine nature. Expositions et visites ont été proposées aux Scéens.

OCTOBRE

- La Ville a proposé plusieurs temps forts dans le cadre de son cycle commémoratif dédié au centenaire de la Première Guerre mondiale.
- 13 octobre : projection au cinéma Trianon de quatre films documentaires *Mémoire de sages* : quatre centenaires vivant à Sceaux, racontent face à la caméra, leur parcours les souvenirs de jeunesse et les événements qui ont marqué leur vie.

NOVEMBRE

- Mois de l'économie sociale et solidaire avec plusieurs manifestations.
- 5-16 novembre : salon des artistes scéens.
- Centenaire 14-18 : le mercredi 12 novembre à 19h45, le quatuor à cordes *Phileas* a rendu hommage aux grands compositeurs de la Grande Guerre. Ce même jour vernissage à 20 h 15 de deux expositions. La première, qui s'inscrit également dans le cadre du mois de la photo, fut un témoignage vibrant sur le quotidien des soldats et des populations civiles. La seconde présentait les travaux plasticiens du collectif scén *Bloc-House*.

- 29 novembre : *Les Amis de Sceaux* célébraient leur 90^{ème} anniversaire dans la salle Erwin Guldner de l'Hôtel de ville en présence du maire de Sceaux. La soixantaine de personnes présentes ont pu voir une vidéo retraçant l'histoire de la société et entendre une conférence sur les fondateurs des *Amis de Sceaux*.

DÉCEMBRE

- Achèvement de la construction de la nouvelle résidence étudiante située au n° 58 du boulevard Desgranges.
- 5-14 décembre : 34^e Foire aux santons et crèches de Provence à l'Ancienne mairie.
- 18 décembre : à l'issue de la projection du Film *Timbuktu*, soirée-débat avec le père Georges Vandenbeusch, ancien otage.

Rapport moral 2014

Monsieur le Maire
Mesdames, Messieurs les adjoints et conseillers municipaux
Madame la Présidente d'honneur,
Chers amis,
Mesdames, Messieurs.

Au nom de la Société des Amis de Sceaux, je remercie Monsieur le Maire de bien vouloir honorer de sa présence notre Assemblée générale.

Depuis la tenue de notre dernière Assemblée générale deux adhérentes nous ont quittés. Hélène Frechin qui fut Secrétaire générale de 2008 à 2012 et créatrice du site des Amis de Sceaux et Jeanne Beaugrand, scéenne fort connue. Nous avons une pensée émue pour leur famille. Nous pensons également aux adhérents qui ont perdu ces derniers mois un être cher.

Durant ces dix mois écoulés plusieurs visites ont été proposées.

Le 5 mai, une vingtaine d'adhérents a pu participer à une visite commentée de l'exposition du Petit Château : *De Rubens à Delacroix, 100 dessins du musée des Beaux-Arts d'Angers*.

Le 16 octobre M. Dindeleux a réuni autour de lui seize personnes pour une visite promenade Au cœur du vieux village du Plessis Piquet.

Enfin le 7 février dernier trente adhérents auraient pu visiter le Conseil constitutionnel, si cette visite n'avait pas été annulée huit jours avant la date retenue.

Le 29 novembre, nous avons célébré les 90 ans de notre société grâce à une vidéo réalisée par Liliane Sillon, retraçant la vie de la société et une causerie de Maud Espérou sur les fondateurs des Amis de Sceaux qui donne lieu à un article de notre bulletin. Il est également possible d'avoir une gravure de la vidéo projetée.

La convention entre la Ville et les Amis de Sceaux a été renouvelée par tacite reconduction. Cette convention va permettre, cette année la numérisation des bulletins des années 2012 et 2013 qui sont consultables sur le site des Amis de Sceaux. Nous remercions le service Archives /documentation pour l'aide apportée dans le classement de nos archives.

Pour des raisons de bonne conservation des documents, nous allons signer une convention de dépôt avec la Ville concernant des photographies sous forme plaques de verre et les gravures du fonds Grivois. Il y aura, lors des prochaines Journées Européennes du Patrimoine une exposition de ces gravures

Dans le bulletin n° 31, vous retrouverez, les rubriques habituelles : comptes rendus de visite, éphémérides, in memoriam et plusieurs articles qui reflètent le caractère éclectique de nos recherches : les origines des Amis de Sceaux et leur renouveau, les poids et mesures et l'histoire du mètre étalon que chacun peut admirer dans le hall de l'Ancienne mairie, la Libération à Sceaux, le bégonia de Sceaux, *La Gloire de Sceaux*, les armoiries de Sceaux et de ses anciens seigneurs.

Nous devons procéder à l'élection du tiers renouvelable du Conseil d'Administration.

Mesdames Capet, Henry, Marsh, de Meyenbourg, Suard et Messieurs Barrère, Festal ont accepté de renouveler leur participation.

Avant de procéder aux opérations de vote, je vous demande votre approbation sur les orientations présentées et je vous en remercie.

Martine Grigaut

In Memoriam

Jeanne Beaugrand

Jeanne Beaugrand est décédée le 30 avril 2014. Scéenne depuis 1949 et passionnément attachée à ses origines bretonnes, elle fonda en 1972 *Da Virviken*, amicale des Bretons de Sceaux et ses environs pour promouvoir la langue et la culture bretonnes, association qui fut très dynamique pendant près de vingt ans. Elle s'intéressait aussi beaucoup à la généalogie. Elle était très attachée à la ville de Sceaux où elle et son mari s'installèrent en 1949.

Elle fut un membre fidèle du Conseil d'Administration des Amis de Sceaux même si son grand âge l'en avait quelque peu éloignée ces derniers mois.



*(Cliché Famille Beaugrand.
Droits réservés)*

Hélène Frechin

Hélène Frechin nous a quittés le 17 avril 2014. Quand le pavillon occupé par sa famille fut réquisitionné en 1942, pour y loger des officiers allemands, elle quitta l'avenue de la République pour vivre pendant presque deux ans dans une maison de la rue des Chéneaux avec ses parents, son frère Jean-Paul et sa sœur aînée Anne Marie¹.

Elle exerça la profession d'assistance sociale à partir des années soixante, essentiellement dans le domaine de la psychiatrie, et cinq ans à la mairie de Bourg-la-Reine.



*(Cliché Famille Frechin.
Droits réservés)*

¹ Anne-Marie Vallot, membre des Amis de Sceaux depuis leur refondation en 1979 est l'auteur de trois articles sur l'histoire des communautés religieuses et sur les origines de Sceaux.

Elle a vécu vingt cinq ans en dehors de Sceaux bien qu'elle y revînt les week-ends en raison de ses attaches familiales.

Elle fut Secrétaire générale de notre société d'histoire locale de 2008 à 2012.

C'est grâce à sa persévérance que les Amis de Sceaux ont désormais un site pour lequel elle s'est beaucoup investie. Elle le faisait vivre en l'alimentant régulièrement d'articles ou de chroniques. Le dernier texte qu'elle publia date du 25 avril 2013.

Ces derniers mois, sa santé défaillante l'a empêchée de mener à bien la numérisation des cartes postales des Amis de Sceaux afin de les rendre consultables sur le site.

Foisonnante d'idées et de projets, elle en mena deux à leur terme. L'exposition des 8 et 9 novembre 2012 : *Un quartier disparu... L'îlot Voltaire*, témoignait de l'attachement d'Hélène au Sceaux de son enfance et de son adolescence.

Elle est l'auteur avec M. Thierry Dindeleux du livre richement illustré *Histoire des rues de Sceaux*, accueilli favorablement par les Scéens souhaitant connaître l'origine du nom et l'histoire de la rue dans laquelle ils demeurent.

Cette année, elle ambitionnait de faire paraître une histoire des commerces de la rue Houdan. Pour cela, elle avait réuni autour d'elle un petit groupe d'anciens commerçants et avait collecté des cartes postales pour illustrer cet ouvrage. Là aussi, ses ennuis de santé ont contrarié ce projet.

Les Amis de Sceaux lui sont redevables de toute son énergie déployée à faire connaître notre association au plus grand nombre de personnes intéressées par l'histoire locale.

Martine Grigaut